

PN-APP-507

PN 33841

ORGANISATION DE COOPERATION
ET DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUES

OCDE

COMITE PERMANENT INTER-ETATS
DE LUTTE CONTRE LA
SECHERESSE DANS LE SAHEL

CILSS

CLUB DU SAHEL

=====

SAHEL D(82)177

DEVELOPPEMENT DES CULTURES

PLUVIALES EN HAUTE-VOLTA

Septembre 1982

AVERTISSEMENT

Pour que ce document puisse être diffusé avant la réunion de concertation sur la production agricole et alimentaire organisée par le Gouvernement de la Haute-Volta, du 8 au 10 novembre 1982, il a été décidé, d'un commun accord avec les responsables voltaïques, de ne pas modifier le texte du rapport en tenant compte de leurs observations. On trouvera ces observations en Annexe 6.

Ce document a pu être établi grâce aux financements du Ministère français de la Coopération et de l'USAID.

SOMMAIRE

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1
0.1 Objectif du bilan-programme et plan du rapport	1
0.2 Le cadre général dans lequel s'insèrent les cultures pluviales	2
CHAPITRE I : L'EVOLUTION DES CULTURES PLUVIALES ET LEUR SITUATION ACTUELLE	5
1.1 Les grands traits des cultures pluviales	7
1.1.1 - Une agriculture soudano-sahélienne fortement régionalisée et en mouvement	7
1.1.2 - Des cultures céréalières dominantes	12
1.1.3 - La primauté de l'ouest et la grande faiblesse du centre	15
1.2 L'évolution des productions	19
1.2.1 - La croissance très lente des céréales	19
1.2.2 - Les progrès du coton	26
1.2.3 - La stagnation de l'arachide. Les autres cultures	30
1.3 Les technologies utilisées	32
1.3.1 - Le faible emploi des semences améliorées	32
1.3.2 - Les progrès de l'utilisation des engrais	36
1.3.3 - Les progrès de la culture attelée	41
1.3.4 - Le développement des aménagements fonciers et anti-érosifs	49
1.3.5 - La protection des végétaux	50
1.4 Des potentialités importantes	53
1.4.1 - Les possibilités d'extension des cultures	53
1.4.2 - L'intensification nécessaire est possible	53
1.5 Le bilan des cultures pluviales et leur place dans l'économie nationale	57
1.5.1 - L'auto-suffisance alimentaire n'est pas atteinte et les importations de céréales augmentent	57
1.5.2 - Des exportations qui progressent moins vite que les importations	61
1.5.3 - Les cultures pluviales et l'économie nationale	62

	<u>Page</u>
CHAPITRE II : LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT ET LES ACTIONS ENTREPRISES	65
2.1 L'organisation du monde rural	66
2.1.1 - Les ORD	66
2.1.2 - L'organisation du développement communautaire	71
2.1.3 - L'AVV	76
2.2 Les institutions en amont et en aval de la production	77
2.2.1 - La recherche	77
2.2.2 - La production et la distribution de semences sélectionnées	79
2.2.3 - La distribution des engrais	82
2.2.4 - La production et la distribution du matériel de traction attelée	87
2.2.5 - Le crédit agricole	89
2.2.6 - La commercialisation des produits	94
2.2.7 - Le stockage	97
2.3 Les actions entreprises pour le développement des cultures pluviales	104
2.3.1 - L'effort de l'Etat voltaïque	104
2.3.2 - La concours des aides extérieures	105
CHAPITRE III : L'ANALYSE DES ACTIONS ET DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT	109
3.1 Les problèmes étudiés	111
3.1.1 - Les actions de développement dans les ORD de la Volta Noire et des Hauts Bassins	111
3.1.2 - Les actions sur le Plateau Mossi	113
3.1.3 - L'AVV	114
3.2 Les contraintes identifiées	117
3.2.1 - Les contraintes liées à la faiblesse des ressources et aux difficultés de leur mobilisation	117
3.2.2 - Les contraintes liées à une adaptation insuffisante des mesures de soutien amont et aval à la production	119
3.3 Les causes immédiates des succès et des échecs	121
3.3.1 - La disponibilité des facteurs et moyens de production	121
3.3.2 - Les prix des produits et les prix des intrants	125
3.3.3 - L'emploi de la fumure organique	130

3.4	La prise en compte du monde rural dans les projets est-elle adéquate ?	133
3.4.1	- Des projets pour les plus pauvres ?	133
3.4.2	- Un monde rural différencié et en évolution rapide	134
3.4.3	- La concertation entre population rurale et projets	137
3.4.4	- Une formation inadaptée	139
3.5	Une concertation pas toujours heureuse avec les aides extérieures	141
3.5.1	- La conception et la formulation des projets	141
3.5.2	- L'exécution des projets	143
3.5.3	- La rentabilité économique et son évaluation	144
3.6	Des politiques nationales à ré-orienter	147
3.6.1	- La recherche	147
3.6.2	- La fourniture des intrants	148
3.6.3	- Les aménagements fonciers	149
3.6.4	- L'organisation du monde rural	150
3.6.5	- Les prix et la commercialisation	151
3.6.6	- La formation	151
3.7	Conclusions du bilan	152
CHAPITRE IV : PROPOSITIONS DE PROGRAMME		155
4.1	Etat d'avancement des projets en cours	157
4.1.1	- Les projets du programme CILSS de première génération	157
4.1.2	- Les autres projets	158
4.2	Propositions pour un programme 1982-1986	159
4.2.1	- Les grandes orientations du programme	159
4.2.2	- Les projets proposés	161
4.2.3	- Conclusion et recommandations	165
4.2.4	- Proposition d'une grille d'évaluation d'un projet de cultures pluviales	165
ANNEXES		
1.	Composition de la mission	167
2.	Bibliographie	169
3.	Données complémentaires sur les cultures pluviales en Haute-Volta	175
4.	Tableaux récapitulatifs des projets en cours d'exécution	191
5.	Fiches d'avancement	201
6.	Observations des Autorités voltaïques	219

LISTE DES TABLEAUX

1.	Principales cultures par ORD	13
2.	Répartition régionale des superficies cultivées et des productions	17
3.	Evolution de la production céréalière par périodes quinquennales	19
4.	Production céréalière voltaïque 1961-1980	21
5.	Evolution régionale des productions de mil-sorgho-maïs 1973-1981	25
6.	Evolution de la production cotonnière	28
7.	Evolution régionale des surfaces et rendements du coton	29
8.	Surfaces ensemencées avec des semences sélectionnées	34
9.	Semences prises par les ORD 1978/79	35
10.	Evolution de la consommation nationale d'engrais	38
11.	Emploi régional des engrais 1978-80	39-40
12.	Evolution du parc de matériel agricole par ORD	43
13.	Demandes de crédit moyen terme par ORD : programme 1980/81	46
14.	Aménagements de bas-fonds par le FDR	47
15.	Aménagements anti-érosifs par le FDR	48
16.	Evolution de la consommation de pesticides	51
17.	Rendements attendus par ORD et par culture avec l'emploi de techniques modernes	56
18.	Evolution des importations et des exportations de 1970 à 1980	60
19.	Evolution du PIB de 1970 à 1980	63
20.	Personnel de la direction des services agricoles	70
21.	Taux d'encadrement par ORD	72
22.	Données sur les groupements villageois, par ORD	75
23.	Prix de revient des engrais	85
24.	Consommation d'engrais et subvention	86
25.	Demandes de crédit d'équipement pour 1982/83	93
26.	Prix au producteur des cultures	96
27.	Les CFJA	102
28.	Consommation finale du Gouvernement Central	104
29.	Aide extérieure publique	107
30.	Investissements par le 2 ^e et le 3 ^e Plan	108
31.	"Prix économique" au Producteur 1980/81	145

LISTE DES CARTES

N° 1	Limites des ORD, zones d'intervention de l'AVV	4
N° 2	Zones agro-climatiques	8
N° 3	Répartition de la population	10
N° 4	Répartition des migrations internes	11

INTRODUCTION

0.1 Objectif du bilan-programme et plan du rapport

La 4ème Conférence du Club du Sahel tenue à Koweït en novembre 1980 a émis le vœu que des enquêtes et des analyses approfondies soient entreprises par les secrétariats du CILSS et du Club du Sahel dans le secteur des cultures pluviales, l'objectif de ce travail étant de dégager les facteurs qui se sont opposés jusqu'à présent à un développement satisfaisant de ces cultures et de préparer de futures actions, plus efficaces, dans ce domaine.

Le présent bilan constitue la première opération entreprise dans les pays sahéliens pour répondre à ce vœu.

Il a été effectué par une mission dont on trouvera la composition en annexe I, qui s'est rendue en Haute Volta et a eu de nombreuses discussions tant avec les responsables du développement rural à l'administration centrale qu'avec les personnes impliquées dans les opérations de développement sur le terrain. La mission a également pris connaissance de l'abondante littérature qui traite du développement rural, des cultures pluviales et d'opérations spécifiques en Haute Volta. On en trouvera une bibliographie en annexe II.

Ce bilan a été structuré de la façon suivante :

- après une introduction qui situe les cultures pluviales dans le cadre général de la Haute Volta, un premier chapitre donne une description de l'évolution récente de ces cultures et fait le point de leur état actuel, notamment le point des techniques utilisées par les paysans. Après avoir examiné les possibilités de développement des cultures sous pluie il termine par un essai de bilan de ces cultures et une évaluation de leur poids dans l'économie nationale.
- un second chapitre décrit l'organisation du monde rural ainsi que les différentes institutions qui ont été mises en place par le Gouvernement de Haute Volta pour concourir au développement des cultures pluviales et il dresse un tableau de l'apport fait par l'Etat voltaïque et par les aides extérieures pour ce développement.
- un troisième chapitre analyse les actions et les politiques de développement des cultures pluviales, en essayant d'en tirer les enseignements pour l'avenir. On s'est attaché plus particulièrement :

- à l'étude des causes immédiates des succès et des échecs,
 - à la façon dont le monde rural est pris en compte dans les projets de développement,
 - à la concertation avec les aides extérieures,
 - à l'analyse des politiques nationales de développement des cultures pluviales.
- enfin, un quatrième chapitre, après avoir fait le point des projets de développement en cours (projets dits de "première génération" et autres projets) propose une première esquisse d'une seconde génération de projets qui tient compte des analyses précédentes.

0.2 Le cadre général dans lequel s'insèrent les cultures pluviales

Avant d'entreprendre une description des cultures pluviales en Haute Volta et de leur évolution récente, il n'est pas inutile de replacer ces cultures dans le cadre général du pays et de mettre en évidence leur rôle essentiel.

Pays enclavé au coeur de l'Afrique de l'ouest, la Haute Volta s'étend sur 274.000 km² où résident en 1980, environ 6.150.000 Voltaïques, soit une densité moyenne de 23 au km².

En 20 ans la population du pays est passée de 4,4 à plus de 6 millions d'hommes, soit un taux d'accroissement annuel de 1,7% en moyenne, taux particulièrement faible si on le rapproche de celui des pays sahéliens voisins où la population croît à un taux de plus de 2,7% par an.

Cette situation particulière de la Haute Volta ne s'explique ni par un taux de natalité plus bas : il atteint la valeur de 50 pour mille comparable à celle que l'on rencontre dans les autres pays du Sahel, ni par une mortalité plus élevée, mais par une forte émigration : plus d'un million de Voltaïques vivent actuellement à l'étranger, notamment en Côte d'Ivoire.

Comme partout ailleurs dans le Sahel, la croissance des villes a été rapide au cours de ces dernières années. Malgré cela, la Haute Volta demeure aujourd'hui un pays essentiellement rural : 90% de la population réside en milieu rural, le secteur agriculture-élevage-pêches-forêts occupe plus de 90% des hommes actifs et il pourvoit à 85% des exportations.

Les cultures irriguées étant encore très peu développées en Haute Volta, les cultures pluviales fournissent presque 99% des céréales produites dans le pays, céréales qui constituent la base de l'alimentation puisqu'elles apportent plus des trois quarts des calories consommées par les Voltaïques. En outre, les cultures pluviales fournissent 51% des exportations du pays. Elles ont donc un double rôle et un double rôle déterminant pour l'avenir de la Haute Volta.

Avec un PIB par tête d'environ 42.000 F CFA ou 180 dollars en 1979, la Haute Volta se range dans les pays dits "les moins avancés". D'après les estimations de la Banque Mondiale, le PIB par tête n'aurait crû que de 0,4% par an, depuis 1960, ce qui semble indiquer une progression très lente de l'économie. Dans un pays essentiellement rural comme la Haute Volta, les indicateurs économiques du type PIB traduisent mal la réalité car ils sous-estiment le poids du secteur traditionnel qui est peu engagé dans l'économie monétaire. Ils doivent donc être considérés avec prudence. Cependant un certain nombre d'autres indices confirment la progression très lente de l'économie voltaïque et la montée de difficultés importantes.

L'évolution récente de la balance commerciale est à cet égard significative :

	1978	1979	1980
Exportations	9,5	16,2	19,1
Importations	51,1	63,9	75,6
Balance	- 41,6	- 47,7	- 56,5

(en milliards de F CFA)

Malgré la progression des exportations et notamment la progression des exportations de coton qui représentent 44% de la valeur des exportations en 1980, la balance commerciale se détériore. Les importations augmentent plus vite, en particulier à cause de la hausse des prix des produits importés. Le second "choc pétrolier" a évidemment contribué à cette progression des importations. Mais on notera que les produits pétroliers ne représentent que 13% de la valeur des importations en 1980, alors que les produits alimentaires en représentent 18%.

Les cultures pluviales ont donc à jouer leur rôle dans un contexte économique général difficile.

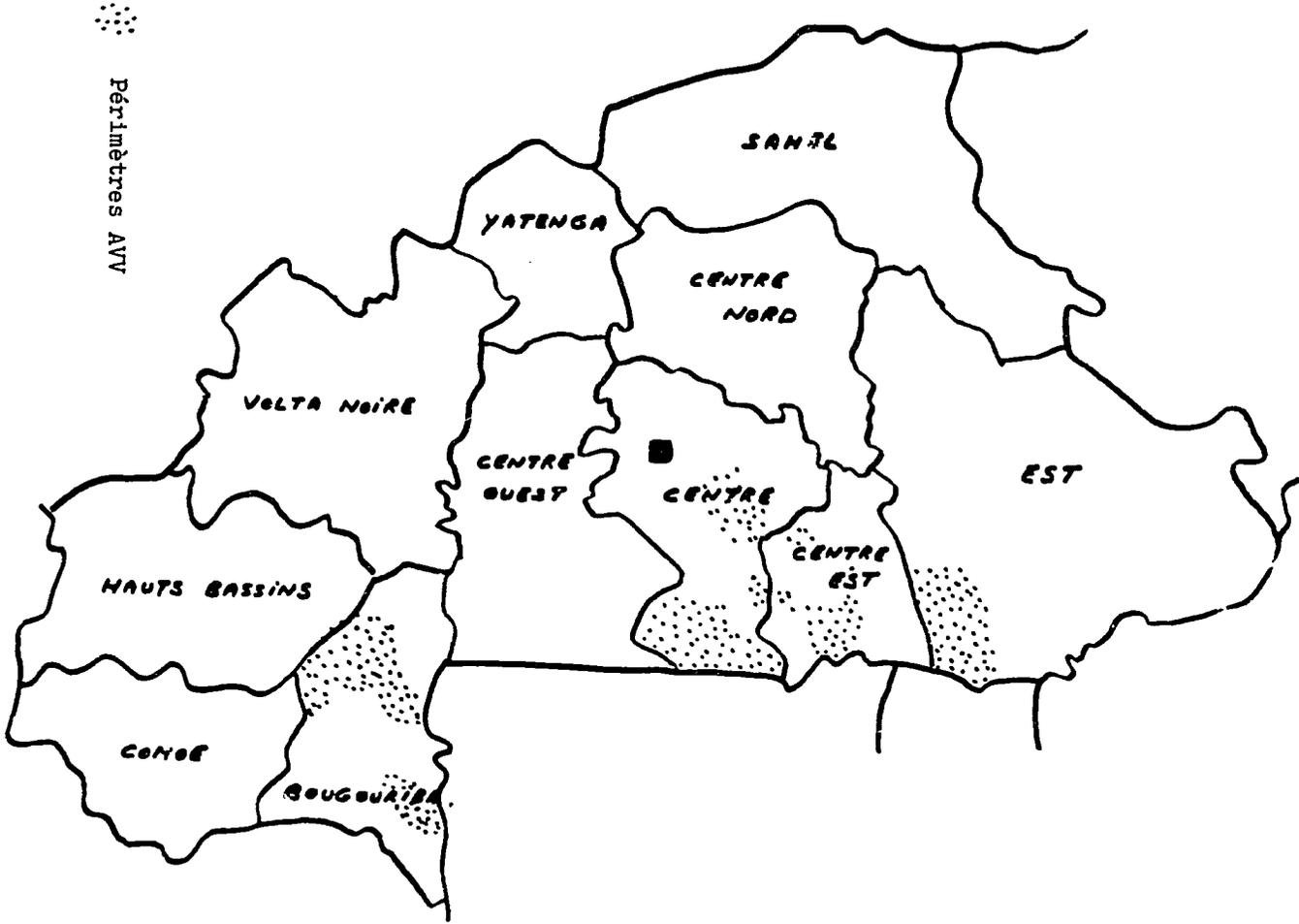
Observations préliminaire

La Haute Volta ayant structuré son développement rural par ORD (organismes régionaux de développement - cf. 2.1.1.), toutes les données concernant la production, les cultures etc... sont disponibles par ORD et il sera fait constamment référence aux ORD dans le rapport.

On a donc crû utile de donner dès maintenant une carte des ORD (carte n° 1). Sur cette carte figurent aussi les zones d'intervention de l'AVV (Autorité des Vallées des Voltas) qui joue un rôle important dans le développement des cultures du pays.

Carte No 1

CARTE DES O.R.D.



Périmètres AVV

CHAPITRE I

L'EVOLUTION DES CULTURES PLUVIALES
ET LEUR SITUATION ACTUELLE

1.1. Les grands traits des cultures pluviales

1.1.1 Une agriculture soudano-sahélienne fortement régionalisée et en mouvement

Par sa position géographique, la Haute Volta est plus soudanienne que sahélienne : ses 8.915.000 ha considérés comme cultivables, soit le tiers de sa superficie totale, se répartissent comme suit (cf. carte 2 et annexe 3.1) :

- 35% sont en zone soudano-guinéenne caractérisée par une pluviométrie de plus de 800 m/m neuf années sur dix (limite Nord : isohyète 1000 m/m) ;
- 32% sont en zone soudanienne proprement dite, qui reçoit entre 600 et 800 m/m neuf années sur dix (limite Nord : isohyètes 750 - 800 m/m) ;
- 22% sont en zone sahélo-soudanienne recevant entre 350 et 600 m/m neuf années sur dix (limite Nord : isohyète 500 m/m) ;
- 11% sont en zone sahélienne dont la pluviométrie annuelle est inférieure à 350 m/m neuf années sur dix.

D'une zone à l'autre, la durée de l'hivernage varie de 6-7 mois (août-mai à septembre-octobre) à 3, 4 mois (juin-juillet à septembre-octobre).

On pourrait s'attendre à retrouver dans les systèmes agricoles la même gradation que l'on constate dans les zones climatiques et en particulier à rencontrer au fur et à mesure que l'on va vers les zones méridionales mieux arrosées une proportion de terres cultivées plus importante.

Il n'en est rien et on constate non pas une gradation mais une opposition entre (voir annexes 3.1. et 3.2.) :

- d'une part, les zones centrales, soudanienne et sahélo-soudanienne, qui accueillent la majorité des hommes et des terres cultivées (respectivement 42 et 29%) et qui sont le plus densément cultivées (coefficient d'intensité culturale, C.I.C. égal à 35),
- et, d'autre part, les zones extrêmes, sahélienne et soudano-guinéenne dont la population (7 et 22%) et la surface cultivée (6 et 23%) sont très inférieures aux possibilités offertes par leur surface agricole utile respectives (14 et 35%) et dont les C.I.C. (14 et 18) sont de moitié inférieurs à ceux des deux zones précédentes.

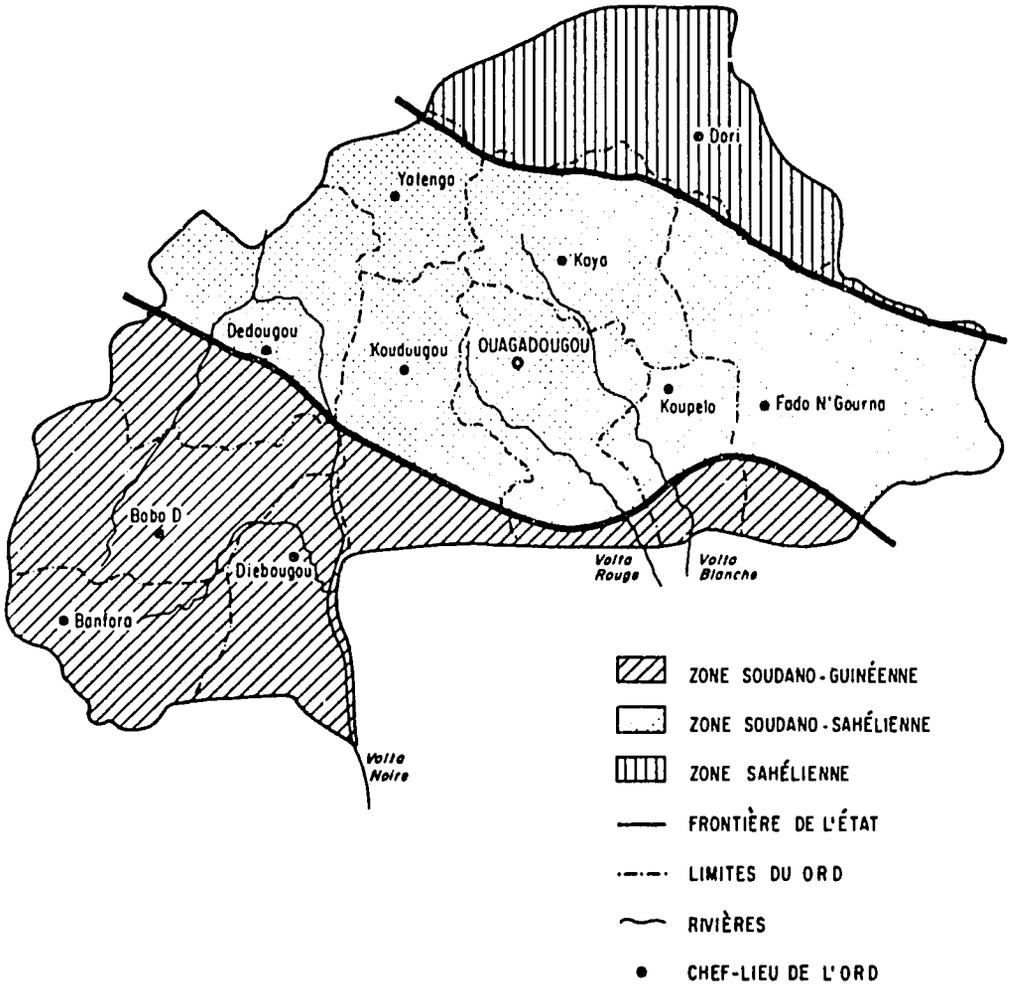
Ceci confirme le rôle déterminant, reconnu mais souvent négligé, des facteurs humains dans l'agriculture voltaïque.

La répartition des hommes, celle des terres cultivées et celle de la production obéissent autant et plus à l'histoire qu'aux données agro-climatiques.

Previous Page Blank

CARTE N° 2

Zones Agroclimatiques en Haute Volta
Répartition Schématique



Comme l'équilibre du système de production agricole demeure largement basé sur l'équilibre cultures-jachères, cet équilibre dépend immédiatement du degré d'intensité de mise en culture des terres :

- dans les zones centrales, le C.I.C. atteint régionalement un niveau tel que l'équilibre est rompu et que le maintien ou le développement de la production agricole exige à la fois, l'amélioration de la productivité du sol (intensification) et de son potentiel agronomique (restauration foncière) ;
- dans la zone soudano-guinéenne le progrès de la production agricole est possible également par simple extension des surfaces cultivées sous réserve d'accroître le peuplement et/ou d'améliorer la productivité de travail agricole ;
- dans la zone sahélienne enfin, à vocation d'abord pastorale, les possibilités de progrès de la production agricole sont limitées par les contraintes agro-climatiques tout autant qu'humaines.

Dans les zones les plus densément peuplées (voir carte n° 3) où l'équilibre du système de production agricole est rompu et où le simple maintien de la production agricole pose problème, la pression démographique engendre non seulement les migrations internes que la carte n° 4 schématise. Il existe notamment des mouvements continus de déplacement des populations de l'ensemble Mossi vers l'ouest et vers le sud. Cette migration interne ne dépasse guère Bobo-Dioulasso à l'ouest et n'affecte que très peu la région est.

Aux données de l'écologie et du peuplement s'ajoute donc un troisième facteur qui explique un autre trait majeur de l'agriculture voltaïque : un vaste mouvement de colonisation agricole, dite "spontanée" parce que relevant de l'initiative paysanne, se développe actuellement à la périphérie du plateau Mossi, il avance soit comme un front continu, soit en s'insérant entre les mailles lâches des terroirs existants. Depuis 1973/74, à ce mouvement "spontané", s'ajoute une colonisation organisée par l'Autorité des Aménagements des Vallées des Volta dont le programme est un axe majeur de la politique de développement rural de la Haute Volta.

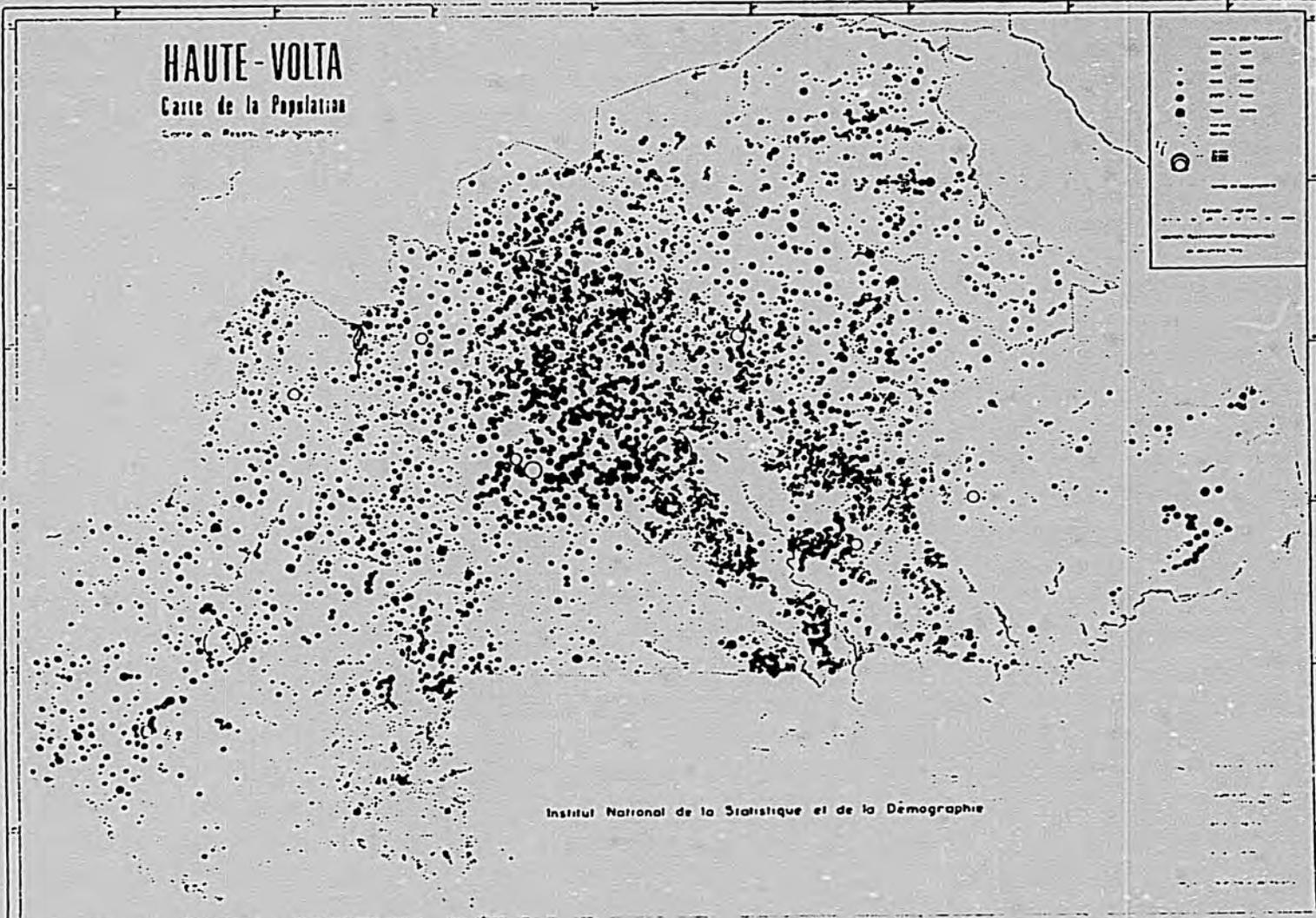
En conclusion, l'agriculture voltaïque est :

- essentiellement soudanienne et sahélo-soudanienne : plus de 70% des agriculteurs sont concentrés dans ces zones agro-climatiques ;
- fortement marquée par l'histoire : cette concentration est essentiellement due à l'histoire du pays ;
- pionnière : l'émigration intérieure à partir du plateau Mossi engendre des fronts de colonisation, essentiellement en zone soudanienne.

HAUTE-VOLTA

Carte de la Population

Carte de Répartition

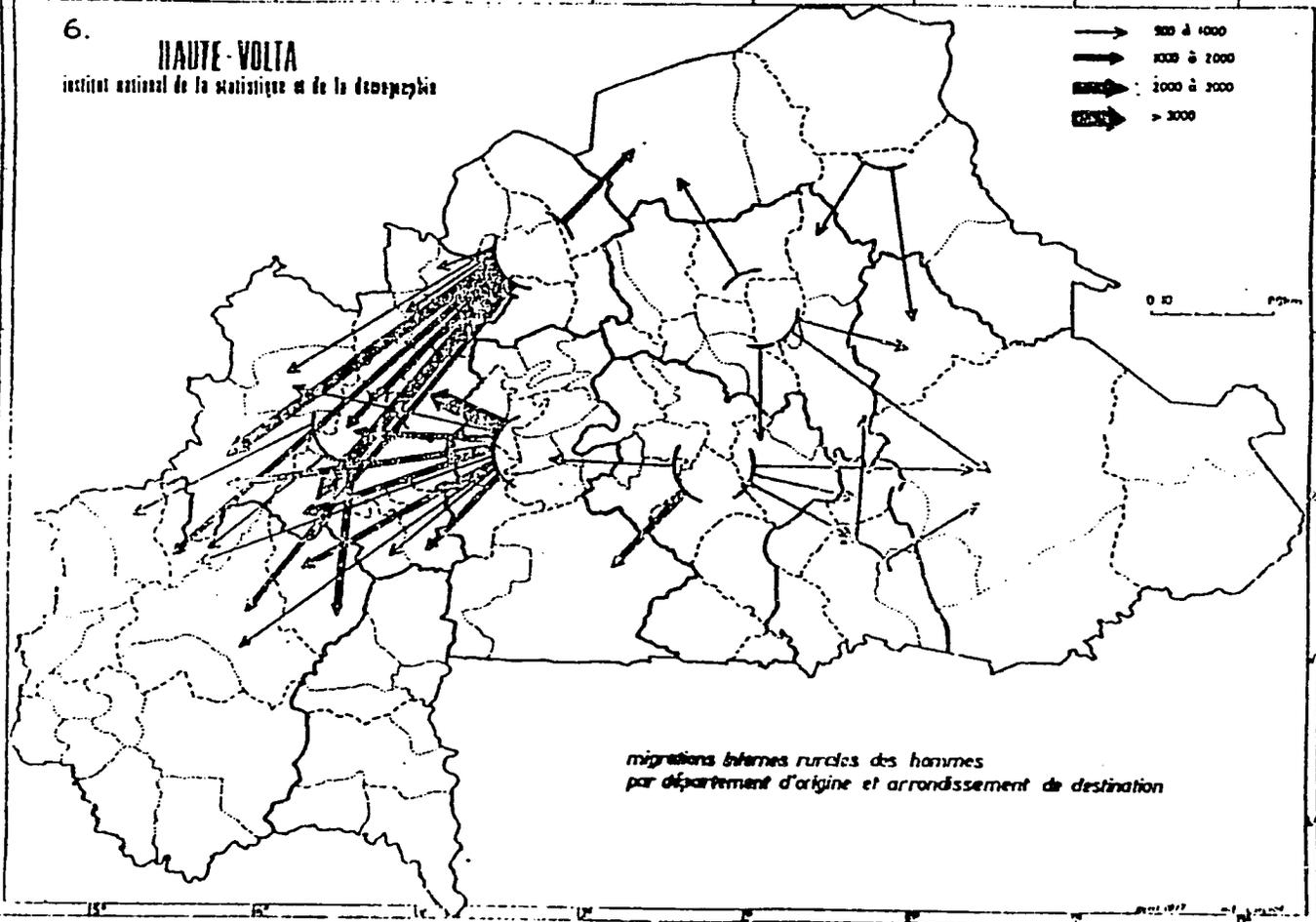
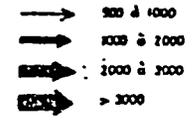


Institut National de la Statistique et de la Démographie

6.

HAUTE-VOLTA

institut national de la statistique et de la démographie



migrations internes rurales des hommes
par département d'origine et arrondissement de destination

1.1.2 Des cultures céréalières dominantes

La collecte des données de base sur les surfaces cultivées, les productions et les rendements se heurte à des difficultés assez sérieuses : les collections des rapports annuels des O.R.D. ne sont pas complètes et les données ne sont pas toujours cohérentes selon les sources ; malgré les efforts entrepris depuis l'indépendance, l'amélioration de l'appareil de collecte statistique est une nécessité pour arriver à bien connaître l'agriculture voltaïque et prétendre en planifier le développement.

Sauf indication contraire, on a retenu dans ce bilan les données de base fournies par les services administratifs et établissements publics voltaïque. Mais étant donné les lacunes de l'appareil statistique, ces données doivent être considérées comme significatives seulement par leur ordre de grandeur. Seules sont précises quelques données commerciales.

Pour faire le point de la situation actuelle des cultures pluviales, la mission a tenté de dresser le tableau des surfaces des productions et des rendements par culture et par ORD, en 1978, 79 et 80 (voir annexe 3.3). Mais le tableau obtenu est incomplet. Le point a donc été fait à partir des données concernant les années 75 et 76, données qui sont complètes, et en tenant compte des données 78, 79, 80 chaque fois que cela était possible.

De ces données on peut tirer les faits saillants suivants :

- A - Les cultures céréalières occupent près de 89% des surfaces cultivées (soit 2,1 à 2,2 millions d'ha.) ; mil, sorgho et maïs occupent à eux seuls 87 % des champs.
- Les sorghos, blanc et rouge, hatif et tardif, viennent en tête : 54 % des surfaces céréalières, 48 % des terres cultivées. Céréales soudanienne par excellence, le sorgho a une place privilégiée en Haute Volta dont les populations locales sont grandes consommatrices de "bière de mil" (Dolo ou tchiapalo) fabriquées essentiellement avec le sorgho rouge.
 - Vient ensuite le mil (hatif ou tardif mais toujours à haute paille comme les sorghos) : 37 % des surfaces céréalières, 33 % des cultures. C'est la céréale des terres légères, particulièrement en zones sahélienne et sahélo-soudanienne.
 - Le maïs, variété hative en général, est encore très secondaire : 6 % des surfaces en céréales, 5 % des cultures. La généralisation de l'emploi des moulins à grain ("moulin à mil") favorise sa consommation alimentaire : le maïs progresse dans l'Ouest et dans l'Est, c'est-à-dire dans les zones soudano-guinéenne et soudanienne qui lui sont plus favorables.

TABLEAU N° 1
PRINCIPALES CULTURES PAR ORD - MOYENNE 1975 - 1976

REGIONS ORD	TOTAL CULTIVE (1000 ha) (1)	SUPERFICIES CEREALIERES				SUPERFICIES DES CULTURES INDUSTRIELLES					PRODUCTIONS - RENDEMENTS							
		Mil Sorgho Maïs 1000 ha	% 2/1	Riz Céréales (4)	Total Céréales 1000 ha (5)	% 5/1	Arachide 1000 ha (7)	% 8/1	Coton 1000 ha (9)	% 9/1	Mil Maïs Sorgho' 1000 t. kg/ha (11) (12)	Riz 1000 t. kg/ha (13) (14)	Arachide 1000 t. kg/ha (15) (16)	Coton 1000 t. kg/ha (17) (18)				
1. REGION OUEST	704,5	556	79	16,2	572,2	81	47,7	7	54,5	8	385,5	693	14,19	875	32,87	689	47,85	878
Volta Noire	304,5	248	81	1,7	249,7	82	18,8	6	27,7	9	191	770	1,87	1.100	12,6	670	24,38	880
Hauts Bassins	180,5	125	69	6,0	131	72,5	13,2	7	22,2	12	90	720	6,24	1.040	9,9	750	21,31	960
Comoé	86,8	64	74	5,3	69,3	80	10,0	12	-	-	39	610	4,13	779	8,2	820	-	-
Bougouriba	132,7	119	90	3,2	122,2	92	5,7	4	4,6	3	65,5	550	1,95	610	2,17	380	2,16	470
2. REGION EST ORD EST	203,1	158,5	78	9,8	168,3	83	24,3	12	0,3	-	90,5	570	7,94	810	14,82	610	0,02	-
3. REGION CENTRE	1.532,2	1.211,5	91	13,9	1.225,4	92	81	6	18,4	1	559,5	462	9,81	700	32,19	397	4,87	262
Centre Ouest	305,4	280,5	92	1,8	282,3	92	15,1	5	8,0	3	146	520	1,44	800	4,83	320	3,04	380
Centre	374,8	352,5	94	2,6	355,1	94,5	17,0	4,5	2,7	1	155	440	2,50	960	6,29	370	0,51	190
Centre Est	165,4	143,0	86	7,2	150,2	90	14,9	9	0,2	-	68,5	480	3,82	530	8,05	540	0,04	-
Centre Nord	242,1	207,0	85,5	2,0	209,0	86,5	22,9	9	7,5	3	110	530	1,9	950	9,39	410	1,28	170
Yatenga	244,5	228,5	93	0,3	228,5	93	11,0	4	-	-	80	350	0,15	500	3,63	330	-	-
4. REGION SAHEL ORD SAHEL	140,2	138,5	99	-	138,5	99	1,4	1	-	-	43	310	-	-	0,196	140	-	-
TOTAL HAUTE VOLTA	2.380	2.064,5	87	39,9	2.104,4	88,5	154	6	73,2	3	1.078,5	522	31,94	800	80,08	520	52,74	720

Source : Programme substantiel d'Action (doc n° 1-1) p. 16.

- Le riz vient en quatrième rang sur environ 40.000 ha (2 % des surfaces céréalières, 1,5 % d's cultures). Plus de 80 % des surfaces rizicoles sont semées en riz pluvial : le riz de bas-fonds aménagés et le riz irrigué n'occupent que 7.600 ha environ en 1981 (riz irrigué : 3.600 ha).
- Enfin le fonio, bien que très souvent oublié par les statistiques, n'est pas négligeable : on peut estimer qu'il occupe 25 à 30.000 ha. Céréale rustique de fin ou de début de cycle cultural, il exige peu de travail mais a de très faibles rendements ; c'est une céréale d'appoint très appréciée des consommateurs.
- La production céréalière moyenne est de 1,1 millions de tonnes dont sorgho, environ 54 %, mil 33 %, maïs 10 % et riz 3 %.
- Les rendements moyens médiocres : 500 kg/ha pour les mil-sorgho-maïs, 8 à 900 kg pour le riz. Le rendement du mil est le plus faible (4 à 500 kg/ha), celui du sorgho avoisine 550 kg/ha, celui du maïs 850 kg/ha. Le riz irrigué ayant un rendement de l'ordre de 2.500 kg/ha, on peut estimer celui du riz pluvial à environ 800 kg/ha.

B - Les cultures industrielles occupent environ 10 % des terres cultivées dont arachide : 6 % (154.000 ha)
coton : 3 % (73.000 ha)
sésame : 1,5% (30 à 35.000 ha).

On peut également citer la canne à sucre en culture irriguée (2.500 ha) et de bas-fonds et le tabac (dans l'Ouest).

Les productions sont de l'ordre de

- arachides : 80.000 tonnes
- coton : 53.000 tonnes (66.700 t. en moyenne 78,79,80)
- sésame : 8.000 tonnes

Les rendements du sésame (250 kg/ha) et de l'arachide (500 kg/ha) sont faibles, et ceux du coton (720 kg/ha en 75, 76 et 870 kg/ha en moyenne 78,79,80) peuvent être considérés comme moyens.

Il convient de préciser que l'arachide est classée dans les cultures industrielles par habitude. Elle est devenue en fait en Haute Volta une culture vivrière. Les exportations de ce produit n'ont été que de 1165 tonnes en 1980 et 998 tonnes en 1979.

C - Les cultures secondaires ou diverses occupent très probablement plus du 1 % des surfaces cultivées que lui laissent les statistiques du tableau 1. Chaque famille en cultive car leur rôle est important dans l'alimentation, soit pour son assaisonnement (plantes à sauce telles que l'oseille de Guinée, le gombo, le dah, ... cultivées le plus souvent en association), soit pour sa diversification et son enrichissement (en certaines occasions : légumineuses comme le niébé (haricot) et le pois de terre (voandzou) en culture pure ou associée ou encore dérochée et tubercules dont le tableau en annexe 3.4 montre à quel point leur culture est statistiquement mal connue.

Les cultures maraichères, évaluées à 500 ha en 1979, doivent retenir l'attention, non seulement par leur productivité et leur rapport monétaire, mais aussi parce qu'elles occupent une position particulière : ce sont des cultures irriguées de saison sèche mais elles sont pratiquées essentiellement par des agriculteurs dont l'activité principale est consacrée aux cultures pluviales ; le développement des "jardins" est devenu avec raison un moyen d'amélioration de l'équilibre alimentaire et économique (travail et revenu) des villages de culture pluviale saisonnière (et un élément d'équilibre travail - production entre hommes et femmes).

En conclusion, l'agriculture de la Haute Volta est très fortement orientée vus la satisfaction des besoins alimentaires de la population.

Seules font exception les cultures de coton, destinées essentiellement à l'exportation. Mais cette exception ne concerne en fait, comme on va le voir, que la partie ouest du pays.

1.1.3 La primauté de l'ouest et la grande faiblesse du centre

Le tableau n° 2 met en évidence les disparités régionales agricoles que le tableau 1 suggère.

A - L'Ouest est la première région agricole voltaïque, la plus diversifiée et la plus productive.

L'Ouest offre un éventail complet des cultures de la Haute Volta, à la fois parce qu'il comprend toutes les zones écologiques (sauf la sahélienne) et parce que la colonisation agricole mossi fait que presque toute la palette humaine voltaïque y est représentée. Première région cotonnière (70 % des surfaces, 91 % de la production), l'Ouest vient également en tête en matière de surface cultivée pour le maïs, le riz, les tubercules et en matière de production pour le sorgho, le maïs, le riz, les tubercules et l'arachide.

Dans l'ensemble voltaïque, l'Ouest se présente comme une région excédentaire : sa part dans la production nationale est de 30% (pour les céréales) à 48 % (pour l'arachide) et à 23 % (pour le coton) supérieure à sa part dans la population nationale totale ou rurale.

C'est donc la région la plus productive : ses rendements dépassent les rendements nationaux moyens de 10 % pour le riz, de 22 % pour le coton et de 33 % pour l'arachide et les céréales (seuls les rendements dans l'AVV atteignent des niveaux comparables).

Les avantages agro-climatiques ne suffisent pas à expliquer la primauté de l'Ouest, d'autant plus que l'ORD de la Volta Noire a plus du tiers de son territoire dans la zone sahélo-soudanienne.

Il est particulièrement intéressant de souligner que les deux ORD qui obtiennent les meilleurs rendements sont ceux qui sont les moins bien situés du point de vue du climat : les ORD de la Volta Noire et des Hauts Bassins. Ils correspondent à la région cotonnière sensu stricto. Les ORD du Sud-Ouest (Comoë et Bougouriba) n'ont que des rendements voisins des moyennes nationales : l'avantage climatique suffit ici à expliquer que ces rendements soient supérieures à ceux du plateau Mossi.

B - La région Centre (dite aussi, par extension, Plateau Mossi) est la première par sa population, par ses surfaces cultivées et même par le volume de sa production céréalière, mais son agriculture est peu diversifiée et surtout beaucoup moins productive que celle de l'Ouest. Les céréales occupent 92 % des surfaces cultivées, dans la région (dont mil et sorgho 87,5 % à eux seuls, mais 3,5 % seulement) ; elles ne fournissent que 51 % de la production nationale : l'importance relative de la production céréalière du Centre est inférieure de 13 % à son poids démographique relatif (cf. tableau n° 2) cela tient à la faiblesse des rendements régionaux inférieurs de 10 % aux rendements moyens nationaux. Les mêmes constats s'imposent encore plus nettement pour l'arachide et pour le coton (rendements respectivement inférieurs de 24 et 37 % aux rendements nationaux).

Dans cet ensemble régional, l'ORD du Centre Ouest (Koudougou) est celui qui se maintient le plus près des moyennes nationales alors que le Yatenga en est le plus éloigné (il est, comme le Centre Nord, entièrement situé en zone sahélo-soudanienne). La présence de la capitale ne semble guère favoriser l'ORD du Centre dont près de 95 % des surfaces cultivées sont consacrés aux céréales.

TABLEAU N° 2

REPARTITION REGIONALE DES SUPERFICIES CULTIVEES ET DES PRODUCTIONS
(MOYENNE 1975 - 1976 Base : tableau n° 1)

	EN POURCENTAGE DU TOTAL HAUTE VOLTA							
	POPULATION		CEREALES		ARACHIDE		COTON	
	Totale	Rurale	Surface	Production	Surface	Production	Surface	Production
1. REGION OUEST	28	27,7	27,2	36	31	41	74	91
- Volta Noire	11,3	12	12	17	12	16	38	46
- Hauts Bassins)		5	6	9	9	12	30	40
- Comoé)	10,3	44	3	4	6	10	-	-
- Bougouriba	6,3	7	6	6	4	3	6	4
2. REGION EST	7,2	7,7	8	9	16	19	-	-
3. REGION CENTRE	58,5	57,8	58,2	51	53	40	25	9
- Centre Ouest	14	14	13	13	10	6	11	6
- Centre	17	15	17	14	11	8	4	1
- Centre Est	7	8	7	7	10	10	-	-
- Centre Nord	11	12	10	10	15	12	10	2
- Yatenga	9,5	9	11	7	7	4	-	-
4. REGION SAHEL	6,3	6,8	6,6	4	1	-	-	-
TOTAL HAUTE VOLTA	100	100	100	100	100	100	100	100

- C - La région ou ORD de l'Est rappelle celle de l'Ouest bien que la culture du coton y soit encore presque inexistante en 1980 (55 ha et un rendement de 120 kg/ha de coton commercialisé). Son agriculture est relativement diversifiée (les cultures secondaires occupent 5 % des champs cultivés) et ses rendements sont intermédiaires entre ceux de l'Ouest et les moyennes nationales. La médiocrité de la place de l'Est vient en partie de son sous-peuplement, de son éloignement et de son sous-équipement en voies de circulation.
- D - La région ou ORD du Sahel est le cendrillon agricole de la Haute Volta : 99 % des terres cultivées sont consacrés aux céréales pluviales, sorgho et surtout mil. Les rendements y sont aussi faibles qu'aléatoires et la part relative de l'Est dans la production céréalière nationale est inférieure de 42 % à sa part dans la population rurale.

En conclusion et au-delà de la zonation agro-climatique, on peut déterminer quatre types de régions agricoles en Haute Volta sur la base des critères suivants : disponibilité en terres cultivables, diversification du système agricole, productivité à l'hectare, relation production-population dans l'ensemble national :

- la sous région Ouest est la région agricole la plus diversifiée et la plus productive : elle est excédentaire et dispose encore de terres pour accroître ses surfaces cultivées ; c'est la grande région céréalière et cotonnière de Haute Volta ;
- le Sud-Ouest et l'Est sont également diversifiés mais moyennement productifs et seulement équilibrés en matière de production céréalière (l'ORD de la Bougouriba est à la limite inférieure de cet équilibre) ; leur caractéristique principale est de disposer d'importantes réserves foncières dans les zones agro-climatiques favorables ;
- le Centre a une agriculture peu diversifiée, très peu productive et déficitaire en matière de céréales, dans cette région qu'abrite 58 % de la population nationale, la contrainte "disponibilité en terres cultivables" est majeure ; les périmètres AVV constituent les seuls grands domaines de colonisation agricole possible ;
- le Sahel enfin est presque exclusivement céréalière, à une très basse productivité et est très déficitaire.

1.2. L'évolution des productions

1.2.1 La croissance très lente des céréales

L'évolution des productions céréalières au cours des deux décennies écoulées, d'après les données nationales voltaïques (*), est donnée dans le tableau. De l'analyse de ces données, on peut tirer les observations suivantes :

A. La production ne suit pas l'accroissement démographique

Malgré l'incertitude qui affecte les données, on peut dire que l'augmentation de la production ne suit pas tout à fait l'accroissement démographique :

- la tendance générale de la production céréalière de 1960 à 1981 est une augmentation qui n'est pas supérieure à 1 % par an, alors que la population résidant en Haute Volta croît au rythme d'au moins 1,7 % par an ;
- si l'on prend les moyennes sur une période de 5 ans :

TABLEAU N° 3

EVOLUTION DE LA PRODUCTION CEREALIERE
PAR PERIODES QUINQUENNALES

(en milliers de tonnes)

PERIODE	PRODUCTION	MOYENNE	PRODUCTION QU'IL AURAIT FALLU REALISER POUR SUIVRE LA PRO- GRESSION DEMOGRAPHIQUE	ECART
1960-65	950		950	
1965-70	945		1030	- 80
1970-75	948		1125	- 175
1975-80	1152		1225	- 70

on voit que la production n'atteint pas le niveau qu'il aurait fallu obtenir pour suivre seulement l'augmentation de la population, sans amélioration

(*) D'autres données indiquent des différences assez sensibles pour certaines années. Comme rien n'indique qu'elles soient plus fiables que les données nationales, on ne les a pas prises en compte dans ce bilan.

de la ration alimentaire. L'écart est particulièrement important pour la période 1970-75 qui correspond à la période de sécheresse aiguë, mais il subsiste un écart sur la période 1975-1980.

Malgré la très bonne récolte 1981-82, cet écart a plutôt tendance à croître. Il est de 100.000 tonnes environ, si l'on prend en compte la période 1975-82.

On notera que cette récolte 1981-82 se situe elle-même en dessous du niveau qu'il faudrait atteindre pour simplement suivre la croissance démographique.

B. Les variations annuelles sont importantes

Le tableau 4 et la graphique 1 illustrent la dépendance vis-à-vis des facteurs non dominés qui interviennent sur le niveau de production : la pluviométrie en particulier. Les variations enregistrées peuvent être considérables : + ou - 24 %, à l'échelle nationale : elles expriment l'extrême fragilité des productions céréalières.

Plus significative au plan humain et économique est la variation absolue annuelle : lorsque d'une année à l'autre, la production chute de 150.000 tonnes (1980) ou de 250.000 tonnes (1976) c'est la ration de 750.000 à 1.250.000 voltaïques qui n'est pas récoltée avec ce que ceci signifie de misère, de destabilisation sociale (émigration) et de coûts économiques (importants même si il existe des réserves des années précédentes). Autrement dit, la tendance de croissance lente à long terme identifiée précédemment n'est pas suffisante pour garantir immédiatement la population voltaïque contre les aléas annuels de la production céréalière. Plus grave encore, la graphique n° 1 montre que la variation annuelle se produit fréquemment par séries de deux ou plus mauvaises ou bonnes années ; une année mauvaise est un "accident" mais une série mauvaise provoque une crise profonde aux effets multiples.

S'il en est besoin, le graphique n° 1 rappelle que l'analyse de l'évolution de la production céréalière ne peut se limiter au seul jeu des facteurs climatiques ; elle doit prendre en compte les réactions et les décisions des producteurs par rapport à leur environnement socio-économique (dont le prix au producteur est un élément essentiel à interpréter dans ses rapports avec les autres prix au producteur, avec les coûts de production et avec la rémunération du travail qu'il contribue à déterminer ; ce point sera développé au chapitre 3).

Si les facteurs climatiques agissaient seuls et mécaniquement, les baisses de production devraient résulter au premier chef des baisses de rendement (de même pour les hausses). Or, le graphique n° 1 montre que les courbes des surfaces des rendements et des productions sont annuellement parallèles, c'est-à-dire évoluent presque dans le même sens.

La fragilité de la production céréalière voltaïque n'a pas que des causes agro-climatiques, elle a aussi des origines socio-économiques.

TABLEAU N° 4

PRODUCTION CEREALIERE VOLTAIQUE - 1961-1982

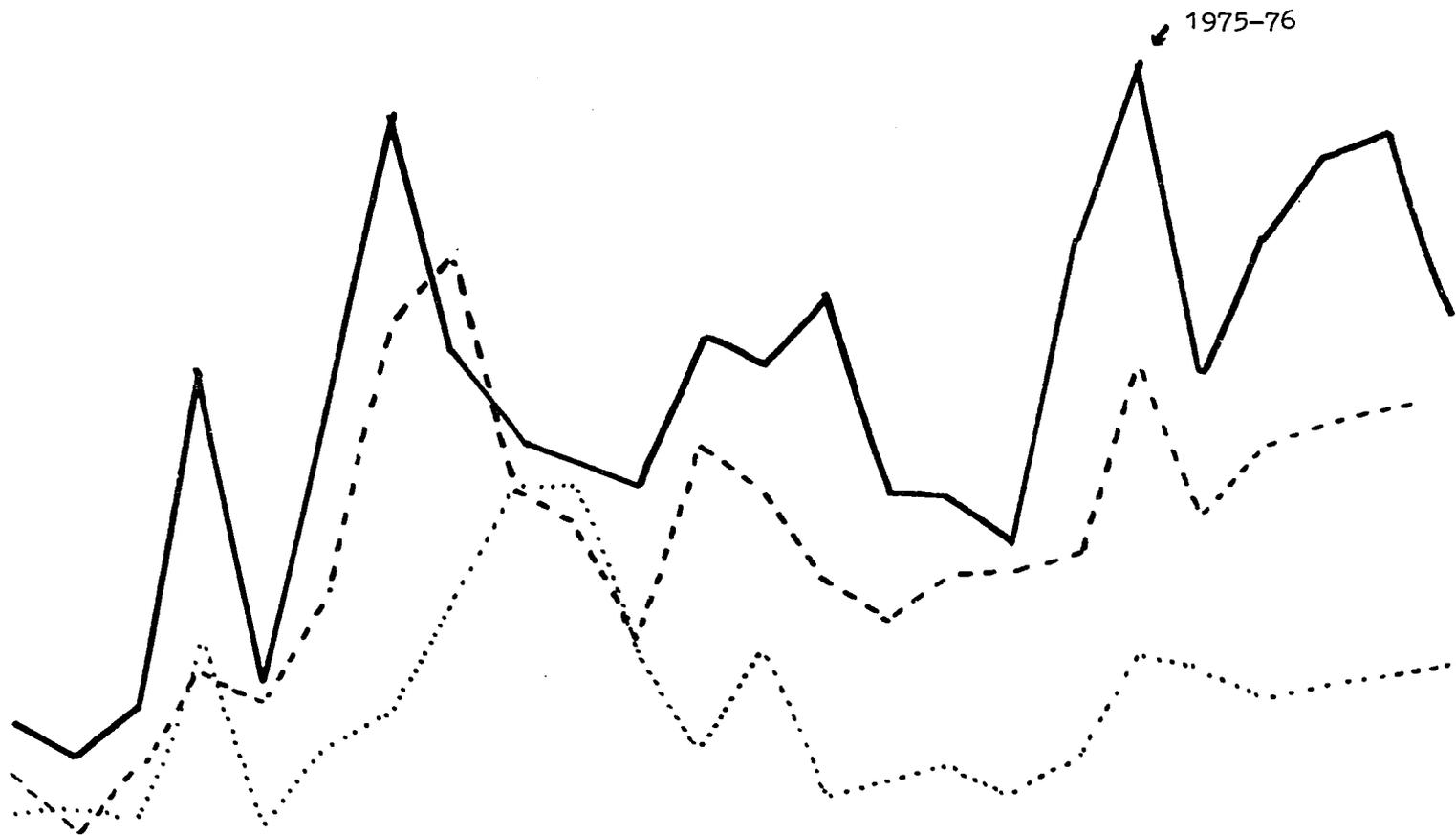
(en milliers de T)

CAMPAGNE	MIL-SORGHO	MAIS	FONIO (1)	RIZ PADDY	PRODUCTION TOTALE	ECART/MOYENNE DECENNALE
1960 - 61	849	92	9	31	981	+ 3,5 %
1961 - 62	606	75	7	30	718	- 24 %
1962 - 63	885	45	9	27	966	+ 2 %
1963 - 64	1.034	109	11	25	1.179	+ 24 %
1964 - 65	809	66	9	24	908	- 4 %
1965 - 66	822	68	9	33	932	- 1,5 %
1966 - 67	795	70	9	35	909	- 4 %
1967 - 68	766	75	9	37	887	- 6,5 %
1968 - 69	881	75	8	39	1.003	+ 6 %
1969 - 70	863	80	9	42	994	+ 5 %
Moyenne 61-70	831	76	9	32	948	-
1970 - 71	954	55	10	36	1.055	-
1971 - 72	772	66	8	37	883	- 16 %
1972 - 73	778	59	8	34	879	- 16 %
1973 - 74	734	58	8	32	832	- 21 %
1974 - 75		1.045	10	35	1.090	+ 4 %
1975 - 76		1.205	12	40	1.257	+ 20 %
1976 - 77	881	60	9	37	987	- 6 %
1977 - 78	889	74	11	32	1.106	+ 5 %
1978 - 79	1.024	101	11	48 (2)	1.184	+ 13 %
1979 - 80		1.152	12	60 (2)	1.224	+ 16,5 %
Moyenne 71-80	1.001		10	39	1.050	-
1980 - 81					1.020	
1981 - 82					1.279	

(1) Production estimée sur la base de 1 % de la production du mil-sorgho-maïs

(2) Selon certaines sources la production de riz en 1978-1979 n'aurait été que de 31.500 T et les évaluations pour 1978-79 seraient de 40.000 T.

Sources : biblio, doc n° 1-1 et MDR.



Evolution des productions, rendements et surfaces cultivées
en mil, sorgho, maïs

C. Les productions des différentes régions n'évoluent pas de la même façon

Le tableau n° 5 (*) donne des indications sur la façon dont ont évolué les productions par région depuis 1973 :

- la région du Centre stagne ou recule, après la poussée de 1975. Cela confirme l'extrême fragilité de la production de mil-maïs-sorgho dans cette région et les faibles disponibilités régionales en terres libres.
- les ORD des régions Ouest et Est ont des points communs : progression presque régulière des emblavures, des rendements et de la production.

Mais il faut distinguer entre :

- les trois ORD méridionaux de l'Est, de la Bougouriba et de la Comoë : les rendements ont peu progressé mais les surfaces emblavées se sont régulièrement développées (l'année 75 n'est par marquante) et la population s'est accrue d'environ 54 % de 1973 à 1980 ; ce ne sont pourtant pas de grandes zones d'immigration ;
- et les deux ORD cotonniers du Nord Ouest, Volta Noire et Hauts Bassins ; en matière d'emblavures, 1975 est l'année maximale, suivie d'un tassement et d'une stabilisation à un niveau à peine supérieur à celui de 1973/74 : le mouvement d'immigration qui caractérise ces ORD n'est pas visible à travers l'évolution des emblavures ; par contre les rendements connaissent une hausse soutenue (surtout dans les Hauts Bassins) qui entraîne un croît de 67 % de la population de 1973 à 1980.

D. L'évolution des céréales et cultures vivrières secondaires

Elle appelle peu de commentaires (d'autant plus que les données sont souvent des estimations). On notera que la production de riz progresse peu et demeure aussi aléatoire que celle des mil - sorgho - maïs (de fait il s'agit de riz pluvial pour l'essentiel). Les légumineuses et féculents ont un rythme moyen de progression de 1,4 % par an de 1970 à 1980, soit un rythme voisin de celui de la population rurale ; les progrès semblent porter surtout sur le niébé et, secondairement, le voandzou.

En conclusion, l'analyse de l'évolution des cultures céréalières et vivrières durant les dix ou vingt années permet de dégager les conclusions suivantes :

- la précision et la fiabilité des données régionales et nationales ont besoin d'amélioration ;

(*) On trouvera en annexe 3.5 une analyse de la façon dont on évalue les superficies.

- sur le long terme, il n'y a pas eu tout à fait ajustement de la production vivrière à la croissance démographique, la progression se faisant autant par extension des surfaces que par progrès des rendements, qui restent faibles ;
- les variations à très court terme sont fortes, dépendantes des aléas agro-climatiques et des réactions paysannes qu'elles engendrent, réactions qui se traduisent en décisions elles-mêmes fonction de l'environnement socio-économique ;
- dans la toute dernière période, les productions céréalières et vivrières connaissent un certain blocage des progrès ; en fait, c'est surtout la région Centre qui stagne ou recule ; dans l'Est et le Sud-Ouest la production s'accroît grâce à une extension continue des surfaces alors que dans l'Ouest, la croissance de la production est d'abord due à une très nette amélioration des rendements.

TABLEAU N° 5

EVOLUTION REGIONALE DES PRODUCTIONS DE MIL-SORGHO-MAIS : 1973 - 1980/81

		73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81
1. OUEST : S = surface 1000 ha P = product. 1000 t R = rendement kg/ha		466 264 567	434 289 666	606 429 710	506 338 668	526 400 760	549 431 785	(1)	558 440 789
VOLTA NOIRE	S P	191 98	196 93	281 211	215 171	256 204	240 173	232 185	219 150
HAUTS BASSINS	S P	96 63	85 109	145 107	105 73	94 86	112 121	107 110	111 119
COMOE	S P	73 51	63 42	63 44	65 36	73 47	75 66	74 60	86 89
BOUGOURIBA	S P	106 52	90 44	117 68	121 62	124 64	122 71	(1)	142 82
2. EST	S P R	116 63 543	129 83 643	158 87 551	159 93 585	183 106 579	131 93 710	161 98 609	201 84 418
3. CENTRE	S P R	1.145 445 389	(1.198) 629 (525)	1.280 645 504	1.143 469 410	1.195 521 436	(1)	(1)	(1)
CENTRE OUEST	S P	245 99	290 152	309 176	252 113	276 111	(1)	(2)	288 121
CENTRE	S P	373 133	436 224	354 166	351 144	367 166	339 147	366 179	350 149
CENTRE EST	S P	107 54	(130) 51	152 83	134 54	133 55	(1)	(1)	145 (3) 68
CENTRE NORD	S P	244 102	166 114	249 125	165 93	208 116	223 112	216 95	219 77
YATENGA	S P	176 58	176 88	216 95	241 64	212 72	227 76	198 66	(4) 39
4. SAHEL	S P R	119 20 168	(134) 43 -	149 44 295	128 42 328	150 31 207	(1)	122 44	(1)
TOTAL	S P R	1.846 793 430	(1.895) 1.045 (550)	2.193 1.205 550	1.936 941 486	2.054 1.058 515	(5) 1.125	(5) 1.145	(5) 987

(1) Données manquantes ou incomplètes
(2) Données douteuses
(3) Surface 1981/82

(4) Superficie récoltée seulement 138.000 ha
(5) Données nationales MDR

N.B. : Les chiffres entre parenthèses sont des estimations.

1.2.2 Les progrès du coton

Lancée en 1951/52 par la CFDT dont la SOFITEX a pris le relais, l'évolution de la culture cotonnière en Haute Volta est bien connue et on n'en rappellera ici que les grands traits (cf. tableau N° 6) :

- De 1960 à 1980, l'évolution a été la suivante :
 - . surface = + 265 % (75.000 ha en 80);
 - . rendement = + 522 % (834 kg/ha en 80);
 - . production = + 2 156 % (62.538 t. en 80).
- De 1970 à 1980 : surface = - 11 % ;
rendement = + 187 % ;
production = + 166 %.
- En matière de surface, la croissance a été rapide pour atteindre son maximum en 1969 avec 84.000 ha ; redescendue à 61.000 ha à la fin de la sécheresse, elle est remontée rapidement à 79.225 ha en 1976/77 et depuis elle fluctue entre 70 et 80.000 ha (moyenne des cinq dernières années = 75.457 ha ; écarts = - 9 % à + 10 %).
- Les progrès des rendements ont été stoppés un moment par la sécheresse mais ils ont repris leur ascension dès 1972/73 quand la baisse des surfaces s'affirmant, il devenait important d'améliorer les rendements pour maintenir la production. Dans les cinq dernières années, le rendement moyen a été de 773 kg/ha, avec des écarts de - 28 % à + 22 %, ce qui est important et montre que le rendement cotonnier n'est pas encore à l'abri d'une rechute grave.
- La production a stagné entre 23 et 36.000 tonnes pendant la sécheresse et dépassé les 50.000 tonnes dès 1975. Elle reste assez fluctuante : - 35 % (77) et + 32 % (79) par rapport à la moyenne quinquennale (58.662 t).
- L'analyse de l'évolution régionale de la production cotonnière est riche d'enseignements (tableau N° 7 et annexe 3.6) :
 - . la culture du coton est en recul absolu dans les ORD de la région Centre qui disposait de 46 % des superficies cotonnières en 1971 ; le recul est net, même dans le Centre Ouest où les rendements ont progressé jusqu'à 540 kg/ha ; le recul est total dans le Yatenga où il y avait 1.200 ha en 1971 ; la culture cotonnière n'a pas réussi à lever les contraintes qui pèsent sur cette région et les rendements y demeurent désespérément faibles (moins de 150 kg/ha en 1980). Pourtant l'AVV obtient dans ses périmètres des Volta Blanche et Rouge des rendements voisins de ceux de l'Ouest.

- la culture du coton n'a pas réussi à s'implanter encore dans l'Est et son démarrage reste timide dans l'ORD de la Comoë ; elle stagne dans l'ORD de la Bougouriba ; dans ces deux derniers ORD, les rendements restent moyens.
- les progrès de la culture cotonnière sont donc exclusivement ceux des ORD de la Volta Noire (principalement) et des Hauts Bassins, le premier venant en tête pour les surfaces et le second pour les rendements. En matière de surface consacrée au coton, les deux ORD semblent présentement saturés et les progrès de la production dépendent de ceux des rendements qui ont dépassé les 1.000 kg/ha.

Dans l'ensemble, l'évolution de la production cotonnière montre une progression spectaculaire des productions et des rendements qui contraste singulièrement avec la lenteur de la progression des cultures céréalières.

TABLEAU N° 6

EVOLUTION DE LA PRODUCTION COTONNIERE

CAMPAGNE	SUPERFICIE ha.	PRODUCTION COTON t.	RENDEMENT kg/ha.
1951 - 52	315	52	165
1952 - 53	2.310	136	58
1953 - 54	5.620	254	45
1954 - 55	4.950	610	123
1955 - 56	8.720	824	94
1956 - 57	18.140	2.605	143
1957 - 58	22.015	3.490	158
1958 - 59	25.270	2.875	113
1959 - 60	23.355	1.018	43
1960 - 61	20.560	2.772	134
1961 - 62	22.925	2.341	113
1962 - 63	36.000	6.000	183
1963 - 64	45.800	8.048	186
1964 - 65	52.500	8.769	170
1965 - 66	49.720	7.463	137
1966 - 67	52.355	16.296	311
1967 - 68	65.408	17.274	264
1968 - 69	71.648	32.027	447
1969 - 70	84.076	36.248	431
1970 - 71	80.557	23.484	291
1971 - 72	74.056	28.125	379
1972 - 73	70.058	32.574	465
1973 - 74	66.601	26.668	413
1974 - 75	61.520	30.562	497
1975 - 76	68.005	50.695	745
1976 - 77	79.225	55.253	697
1977 - 78	68.767	38.043	553
1978 - 79	71.714	59.956	837
1979 - 80	82.630	77.520	945
1980 - 81	74.948	62.538	834

TABLEAU N° 7

EVOLUTION REGIONALE DES SURFACES ET RENDEMENTS DU COTON

(sources : MDR et SOFITEX)

		1971/72	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	VARIATION 71/80
REGION OUEST	S (ha)	39.292	60.616	58.340		66.625	62.685	+ 60 %
Volta Noire	S (ha)	15.340	30.370	31.750		33.740	34.300	+123 %
	R (kg/ha)	616	808	622		1.040	813	
Hauts Bassins	S	19.852	25.246	19.332		25.390	21.200	+ 7 %
	R	625	867	866		1.174	1.204	
Comoë	S	-	-	50		95	350	(+)
	R	-	-	140		907	555	
Bougouriba	S	4.100	5.000	7.208		7.000	6.835	+ 67 %
	R	345	496	250		705	593	
AUTRES REGIONS S		34.764	18.629	18.244		15.805	12.263	- 65 %
Dont :								
Est	S	562	300	858		530	555	- 1 %
	R	145	-	487		243	122	
Centre Ouest	S	12.500	7.852	5.201		5.800	3.000	-76 %
	R	189	436	450		502	541	
Centre	S	6.615	2.212	4.698		2.710	1.797	-73 %
	R	102	281	365		150	85	
Centre Est	S	552	200	850		215	110	-80 %
	R	83	163	229		309	140	
Centre Nord	S	13.335	7.350	4.522		4.480	4.043	-70 %
	R	121	232	221		353	146	
AVV	S	-	635	1.105		2.070	2.758	(+)
	R	-	823	712		1.213	888	
TOTAL	S	74.056	79.245	76.584	71.700	82.000	74.948	+ 1 %
HAUTE VOLTA	R	379	697	583		945	834	

1.2.3 La stagnation de l'arachide. Les autres cultures

L'arachide n'a jamais retrouvé son niveau de production des années 1960 (130.000 tonnes) tombée à 60.000 tonnes pendant la sécheresse (voir annexe 3.8). Remontée à près de 100.000 tonnes en 1974/75, elle stagne depuis entre aux environs de 65.000 tonnes. Cette stagnation est générale, surfaces ensemencées (140 à 150.000 ha), rendements (500 kg/ha), et elle caractérise toutes les régions (cf. annexe 3.7). La concurrence du coton dans les années 1960, la sécheresse du début des années 1970 et la faiblesse des cours, ont pratiquement réduit l'arachide à une culture vivrière alimentant des échanges locaux mais ne jouant plus de rôle important dans les exportations de la Haute Volta.

L'évolution de ces exportations est, à cet égard, significative : une vingtaine de milliers de tonnes au début des années 60, à peine un millier de tonnes ces dernières années.

La culture du sésame a connu une évolution quasi-parallèle (voir annexe 3.8) ; effondrée à moins de 5.000 t. pendant la sécheresse, la production a retrouvé en 1976 son niveau de la fin des années 60 (16.000 tonnes) pour fluctuer ensuite entre 5 et 10.000 tonnes. Les surfaces oscillent autour de 30 à 35.000 ha et le rendement se maintient très bas, autour de 250 kg/ha. L'Ouest est la principale zone de culture et de production (environ les 3/4 des surfaces et de la production).

Rappelons que la noix du Karité n'est pas le produit d'une culture mais d'une cueillette.

En conclusion, les cultures industrielles en Haute Volta sont essentiellement les cultures de coton. Celles-ci sont à la fois une exception et un symbole de l'agriculture voltaïque :

- une exception parce que la production progresse par une hausse très nette des rendements et prouve que des progrès agricoles peuvent être réalisés rapidement ;
- un symbole parce qu'elles caractérisent la primauté et le dynamisme relatif de l'Ouest, du Nord-Ouest très précisément, et parce que leur effondrement dans le Centre exprime bien la situation de crise dans laquelle se trouve cette région.

1.3. Les technologies utilisées

Le croquis n° 2 portant sur l'évolution technologique de la culture du coton illustre parfaitement les rapports entre l'emploi de certaines techniques et l'amélioration de la production. Mais le cas du coton est encore une exception : l'emploi de ces techniques n'est pas généralisé aux principales cultures et cet emploi est statistiquement très mal connu ; le point de la situation qui suit est donc indicatif seulement.

1.3.1 Le faible emploi des semences améliorées

A l'exception de celles du coton dont la distribution est annuelle et gratuite, les semences améliorées sont d'un emploi très limité par rapport aux surfaces cultivées et mal connu selon les régions et les années (Tableaux n° 8 et 9). La production semencière nationale vient seulement d'être organisées et est en cours de développement. Les difficultés et insuffisances de la production semencière seront analysées au chapitre 2. Au stade du simple bilan de la situation, les tableaux 8 et 9 conduisent aux conclusions suivantes :

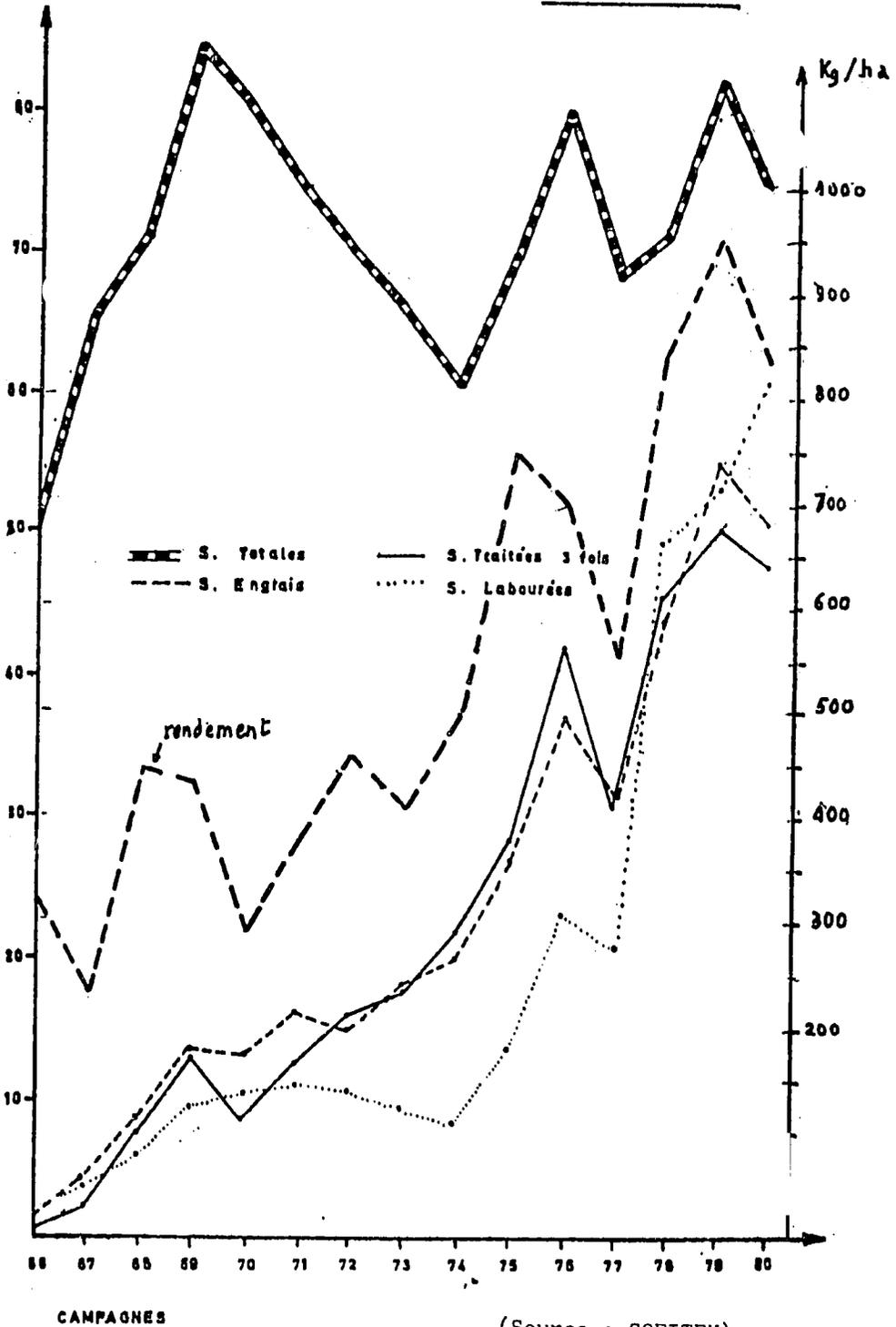
- A - L'emploi des semences est quasi-nul pour les céréales (0 à 1 % des surfaces céréalières selon les années et les régions) et infime pour l'arachide (0 à 7 % des surfaces arachidières) et pour le sésame (0 à 10 % selon les régions) ; de 1978 à 1980 il n'y a pas de progrès significatif.
- B - L'insignifiance de la production et de l'emploi des semences sélectionnées (celles de coton exclues), est telle que la primauté des O.R.D. du Nord Ouest n'est même pas visible dans ce domaine. Le seul programme qui emploie des semences sélectionnées de façon significative et conforme au système agricole est l'A.V.V. (Cf. tableau n° 8).
- C - La comparaison entre semences livrées aux O.R.D. en 1978 et surfaces ensemencées avec des semences améliorées montre d'importantes "pertes" de ces semences :

	Reçu pour	Utilisé	Perte
Volta Noire : sorgho	467 ha	355	24 %
maïs	150/175 ha	115	23 à 34 %

Cet effet "pertes" sera discuté au chapitre 2.

HECTARES
(x 1000)

EVOLUTION DES OPERATIONS DE PRODUCTIVITE
PAR RAPPORT AU TOTAL DES SUPERFICIES ENSEMBL



(Source : SOFITEX)

TABLEAU N° 8

SURFACES ENSEMENCEES AVEC DES SEMENCES SELECTIONNEES (ha)

(source : rapports annuels O.R.D.)

	Hauts Bassins	Volta Noire	Bougouriba	Centre Nord	A.V.V.
1. MIL					
1978 (%)	61 (0,3)	-	6		13 (65)
1979	-	198(0,3)	0		12,5 (40)
1980	-	-	1,4		(5)
2. SORGHO					
1978	355 (0,5)	-	107	173,5 (-)	440 (24)
1979	-	704(0,5)	25	567,5 (0,3)	767 (27)
1980	-	-	39	58 (-)	601 (18)
3. MAIS					
1978	115 (0,5)	-	12		28 (32)
1979	-	592(4)	53		55 (27)
1980	-	-	40		42 (22)
4. RIZ					
1978	142 (3,5)	-	101	0	12 (100)
1979	-	108(2,5)	67	0	4 (100)
1980	-	-	132,5	210,5(12,6)	-
5. TOTAL CEREALES					
1978	673 (0,5)	-	226 (-)	173,5 (-)	493 (23)
1979	-	1.602(0,7)	147 (-)	567,5 (-)	783 (25)
1980	-	-	212,5(-)	268,5 (-)	650 (16)
6. ARACHIDES					
1978	27 (-)	-	298 (5)	361 (1,2)	24 (94)
1979	-	1.340(7)	225 (4)	597 (2)	52,5(100)
1980	-	-	429 (7)	83,5 (-)	5 (8)
7. SESAME					Niébé
1978	82 (-)	-	-	2	89 (95)
1979	-	423(11)	-	31,5	108 (65)
1980	-	-	-	25,5 (0,5)	34 (18)
TOTAL					
1978	782	-	524	536,5	606 (27)
1979	-	3.365	370	1.196	943 (29)
1980	-	-	650	377,5	689 (16)

Les pourcentages de surfaces ensemençées avec des semences sélectionnées figurent entre parenthèses.

TABLEAU N° 9

SEMENCES PRISES PAR LES O.R.D. : 1978/79 (en kg)

(Source : Service National Semencier)

	MIL	SORGHO	MAIS	RIZ	TOTAL CEREALES	ARACHIDE	SOJA	NIEBE	FOURRAGES
HAUT BASSINS	500	850	5.320	11.837	18.507	7.500	200	-	
VOLTA NOIRE	500	7.000	7.028	19.348	33.876	1.000	3.390		
COMOE	270	500	1.780	23.120	25.670	30.000	1.330	-	
BOUGOURIBA	205	840	2.560	10.400	14.005	3.172	1.900	-	37
CENTRE OUEST	1.500	4.000	4.891	18.875	29.266	-	1.656	-	
CENTRE	2.000	1.585	350	21.000	24.935	-	210	-	
CENTRE NORD	1.420	8.450	1.075	27.070	38.015	-	735	-	
CENTRE EST	71	900	280	36.000	37.251	1.996	530	50	
NORD	-	2.500	-	35.000	6.000	-	-	650	
EST	-		500	21.671	22.171	-	1.570		
SAHEL	-	1.300	-	500	1.800	-	500	404	
A.V.V.	25	20	100	5.820	5.965	50	530	1.500	20
TOTAL (kg)	6.491	27.345	23.884	199.141	257.461	43.718	12.551	2.604	57
ha ensemencés	649	1.863	478	2.489	5.479	437			

1.3.2 Les progrès de l'utilisation des engrais

Comme pour les semences, la politique nationale des engrais sera analysée aux chapitres 2 et 3, il suffit de rappeler ici que la SOFITEX (et avant elle la CFDT) assure encore quasi-seule l'approvisionnement en engrais dont la distribution aux paysans est à la charge des O.R.D. et de l'A.V.V.

Une consommation faible, en cours de progrès et de diversification

Le tableau 10 montre l'évolution 1968-1980 de la consommation d'engrais ; on peut en tirer les conclusions suivantes :

- A - En 1980, le niveau de consommation d'engrais reste très faible :
 - 4 kg environ par habitant
 - 10 kg environ par hectare cultivé.

- B - Mais cette consommation a rapidement progressé depuis 1970 et surtout 1978 :
 - . En 1971 le niveau de consommation était 0,6 kg/hab. et de 1,2 kg/ha.
 - . De 1971 à 1980, la consommation d'engrais a été multipliée par 8, par 3 depuis 1977.

- C - En outre, si jusqu'en 1977 la totalité de l'engrais coton N.P.K., depuis 1978 cette quasi-exclusivité est battue en brèche :
 - . par les importations de la SOSUHV (de 2.650 t. en 1978 à 3.500 t. en 1980) ;
 - . par des importations d'urée (50 tonnes en 1978, 1.500 t. en 1979, 500 t. en 1980) ;
 - . et enfin, par les débuts de l'utilisation des phosphates naturels nationaux de KODJARI : 50 t. en 1978, 300 t. en 1979 et 800 t. en 1980 (phosphates moulus utilisés pour le phosphatage de fond à la dose, discutée, de 400 kg/ha).

Egalement depuis 1978, la formule de l'engrais-coton a changé (12.33.15.6.1. au lieu de 18.35.0.6.1) pour être mieux adaptée aux besoins des céréales et la dose préconisée à l'hectare est passée, comme dans l'A.V.V., à 150 kg (au lieu de 100).

- D - Enfin, l'emploi de l'engrais sur les cultures s'est diversifié : si la culture du coton absorbe encore 30 % de la consommation, depuis 1978 les cultures céréalières ont une consommation égale ou supérieure.

D'abord limité aux cultures de coton, d'arachide et de riz irrigué, l'emploi de l'engrais s'est élargi rapidement ces dernières années aux céréales pluviales, sorgho et maïs en particulier.

- E - Selon le tableau n° 11, les deux O.R.D. cotonniers de la Volta Noire et des Hauts Bassins consomment à eux seuls 37 à 38 % des 20.000 tonnes d'engrais importés par la SOFITEX en 1980 ; en fait probablement que leur part approche de 66 % car selon les rapports O.R.D. la consommation réelle dans les O.R.D. en 1980 serait plus proche de 12 à 13.000 tonnes que de 20.000 tonnes. Inversement l'emploi des engrais est très faible dans les O.R.D. du Sahel, du Centre Est et de l'Est.

Environ 5 % des surfaces cultivées sont engraisées

- 1) Cette estimation est faite à partir des données partielles du tableau n° 11 :

- d'une part, et bien qu'incomplets, les rapports O.R.D. 1980/81 permettent d'évaluer à 100/110.000 hectares, les surfaces réellement engraisées ;
- d'autre part, l'engrais-coton étant employé à égalité sur les céréales et le coton, on peut estimer les surfaces totales engraisées à un peu plus du double de celles du coton ;
- enfin, l'importation de 20.000 tonnes d'engrais coton permet, en théorie, d'engraisser 130 à 160.000 ha à la dose de 150 ou 125 kg/ha (dose moyenne).

- 2) La répartition régionale des surfaces engraisées confirme des faits connus :

- . l'A.V.V. constitue un cas particulier : non obligatoire, mais fortement conseillé, l'emploi de l'engrais porte sur 63 % des terres cultivées,
- . les deux O.R.D. du Nord-Ouest sont les seuls dont les surfaces engraisées dépassent 10 % des surfaces cultivées ; progrès réel certes, mais qui est bien loin encore de l'objectif final,
- . le Sud-Ouest et l'Est sont au stade du démarrage, l'avance de la Bougouriba étant essentiellement due à l'extension de la culture cotonnière,
- . la région Centre reste loin derrière avec 1 à 2 % seulement de surfaces engraisées ; on trouve ici la confirmation et la raison des bas rendements cotonniers de cette région : déjà faible, l'emploi de l'engrais sur les champs de coton s'est effondré en 1980.

TABLEAU N° 10

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION NATIONALE D'ENGRAIS (en tonnes)

(Source : M.D.R. et SOFITEX)

	Quantités d'engrais N.P.K. importées par CFDT/SOFITEX 1	Quantités d'engrais consommées 2	dont sur coton % de 3/2 3	dont sur céréales % de 4/2 4
1968		1.227	931 - 76	9(1) -
1969		1.812	1.460 - 86	17(1) -
1970		2.210	1.824 - 83	54(1) -
1971		3.159	2.438 - 77	226(1) -
1972	1.998	2.856 (2)	2.000(3) - 70	292(1) - 10
1973	2.410	3.920 (2)	1.680 - 43	562 - 14
1974	4.181	7.418 (2)	1.782 - 24	1.060 - 14
1975	4.000	5.933 (2)	2.550 - 43	1.361 - 23
1976	4.054	7.021 (2)	3.610 - 51	1.793 - 26
1977	8.621	8.418	3.273 - 39	3.432 - 41
1978	11.475	14.125 (4) (5)	4.984 - 35	5.544 - 39
1979	14.289	18.889 (4) (5)	7.755 - 41	7.240 - 38
1980	20.000	24.000 (4) (5)	7.371 - 31	? -

(1) sur culture riz irrigué seulement.

(2) y compris les dons.

(3) estimations.

(4) dont 1978 : importations SOSUHV = 2.650 t.
1979 : importations SOSUHV = 3.100 t. et urée 1.500 t.
1980 : importations SOSUHV = 3.500 t. et urée 500 t.

(5) ajouter : phosphates naturels moulus : 1978 : 50 t.
1979 : 300 t.
1980 : 800 t.

TABLEAU N° 11

EMPLOI REGIONAL DES ENGRAIS 1978-1980

	Consommation engrais = tonnes				Surfaces engraisées : ha (%) des surfaces totales			dont surfaces coton : ha (%) de surfaces coton		
	1971	1978	1979	1980	1978	1979	1980	1978	1979	1980
1. OUEST										
Volta Noire	415	4.494*	3.715	3.471	22.250	30.544 (11)	33.570 (12)	17.575 (58)	22.025 (65)	22.468 (66)
Hauts Bassins	1.273	2.928	4.200*	4.548	23.818 (4,5)		=30.000 (16)	17.536	22.810 (90)	17.325 (82)
Comoé	305	606*	605*	421,5					95 (100)	350 (100)
Bougouriba	70	265	491	678	4.179	6.856	6.617 (4)	3.562	4.210 (62)	5.424 (79)
2. EST	-	200*	200*	53,5			1.151 (-)	25	207 (39)	238 (43)
3. CENTRE										
Centre Ouest	306	616	1.274*	718			6.572 (2)	1.497	2.053 (35)	490 (16)
Centre	241	242	700*	369	2.789		4.837 (1)	91	351 (13)	52 (3)
Centre Est	10	90*	159*	?				36	25 (12)	3 (3)
Centre Nord	126	390*	388	411	2.455	3.256	4.434 (1,4)	836	1.210 (27)	644 (16)
Yatenga	473	1.500*	1.198*					-	-	-
4. SAHEL	-	80	?					-	-	-
5. A.V.V.	-	179	499	560	1.535 (41)	3.932 (70)	4.434 (63)	1.429 (97)	2.192 (14)	2.470 (90)
6. HAUTE VOLTA engrais coton céréales seulement	3.159	11.475	14.289	20.000			=100.000 (=4)	42.608 (59)	55.178 (67)	49.464 (56)

N.B. - toutes les données sont de source directe O.R.D., M.D.R. ou SOFITEK (pour le coton) sauf :

* tirées du rapport Bonnet, biblio., doc. n° 8-7 ; = estimations de la mission

surfaces engraisables 1980 : quantité d'engrais reçue en 1980 divisée par 125 (soit 125 kg/ha) ; dose moyenne entre 150 kg/ha coton et 100 kg/ha céréales.

.../...

TABLEAU N° 11 (Suite)

	Dont surfaces céréales : ha (%) des surfaces céréales			Surfaces engraisables 1980	
	1978	1979	1980	à 125 kg/ha	% des sur- faces culti- vées 78/80
1. OUEST					
Volta Noire	?	7.216 (3)	10.655 (5)	29.928	10 %
Hauts Bassins	5.592 (4,5)	?	10.140 (8)	36.384	20 %
Comoé	?	?	?	3.372	4 %
Bougouriba	?	326	685 (0,5)	5.424	4 %
2. EST			787 (-)	428	(-)
3. CENTRE					
Centre Ouest			5.140 (1,7)	5.744	(2)
Centre	2.492		4.741 (1,5)	2.952	(1)
Centre Est				1.275 (79)	(1)
Centre Nord	1.571	2.037	3.764 (1,7)	3.288	(1,4)
Yatenga				?	?
4. SAHEL				?	?
5. A.V.V.	106 (5)	1.740 (56)	1.964 (49)	4.480	(64)
6. HAUTE VOLTA en- grais coton céréa- les seulement				160.000	6 à 7 %

1.3.3 Les progrès de la culture attelée

Depuis 1975, la Haute Volta fabrique elle-même son matériel agricole par les ateliers ARCOMA de Bobo Dioulasso et TENKODOGO et ARCOMA/ENPAR de Ouagadougou. La distribution est faite par les COREMA (Coopératives Régionales de Matériel Agricole), soit directement au comptant soit par le canal des O.R.D. et avec un crédit CNCA ; la politique nationale pour le matériel agricole et pour le crédit sera étudiée au chapitre 2.

Les attelages asins et bovins

En Haute Volta, la traction asine est très répandue, en particulier pour le transport (dont celui du bois), mais aussi pour la culture. La Haute Volta posséderait en 1981 environ 100.000 bêtes de traction, dont 68.000 bovins et 32.000 ânes, soit environ 66.000 attelages (voir annexe 3.10). Selon une étude de recensement et d'estimation des besoins faite en 1981, par ARCOMA, on aurait la situation suivante :

- exploitations équipées en :	1977	1981	% des exploitations
. traction asine	25.470	29.500	4,5 %
. traction bovine	<u>14.550</u>	<u>30.000</u>	<u>4,5 %</u>
Total	40.020	59.500	9 %

On constate :

- que cette traction animale se partage également en 1980 entre traction asine et traction bovine mais que cette dernière progresse ces dernières années beaucoup plus vite et vient maintenant en tête.
- que 8 à 9 % seulement des exploitations voltaïques sont équipées en traction animale (certaines ayant à la fois la traction asine et la traction bovine) ;
- que l'Ouest, l'Est et l'A.V.V. sont équipés presque exclusivement en traction bovine, alors que dans le Centre la traction asine est majoritaire (on retrouve là les conditions des systèmes agricoles) ; en fait une part essentielle du cheptel asin de traction est dans l'O.R.D. même du Centre (transports de bois).
- que si les deux O.R.D. du Nord Ouest Cotonnier arrivent en tête pour l'équipement en traction animale (1 exploitation sur 5), le Centre est loin de faire mauvaise figure (1 exploitation sur 10 est équipée) d'autant plus que son taux de croissance des boeufs de trait est très supérieur à celui du Nord Ouest :

. croissance 1977-1981 en boeufs de trait :

- Volta Noire	: 64 %	;	Hauts Bassins	: 60 %
- Centre Ouest	: 260 %	;	Centre	: 304 %
- Centre Est	: 172 %	;	Centre Nord	: 145 %
- Yatenga	: 151 %			

Compte tenu des analyses précédentes, cette observation peut signifier deux choses :

- la culture attelée à elle seule ne suffit pas à améliorer l'agriculture de la région du Centre ;
- il existe dans cette région du Centre, Yatenga compris, des exploitants qui peuvent s'équiper en traction bovine malgré la faible productivité de l'agriculture régionale ; sans doute le peuvent-ils grâce à des revenus agricoles directs ou indirects : émigration, commerce, transport, appuis de parents fonctionnaires, etc.. ; l'important est de retenir que, dans la situation actuelle mauvaise de l'agriculture de cette région, il y a cependant des candidats à l'équipement en traction attelée bovine.

L'équipement en matériel agricole

Le point de l'équipement en matériel agricole en 1980 est difficile à faire ; le tableau n° 12 le montre ainsi que l'évolution de 1967 à 1980.

D'après les ventes d'ARCOMA d'une part et d'après le recensement du matériel agricole par ARCOMA en 1981, d'autre part, on peut estimer le matériel agricole en 1980/81 comme suit :

- d'après les ventes ARCOMA : de 1977 à 1980/81.

. multiculteurs, charrues, houes	: + 33.704 = total 80 = 73.724
. charrettes tous types	: + 3.263 = total 80 = 21.263.

- d'après le recensement ARCOMA :

. 1977-1980 : charrues etc.	: + 24.850 = total 80 = 64.870
. 1977-1980 : charrettes etc.	: + 13.150 = total 80 = 31.150.

On sait qu'il y a également du matériel agricole importé et on peut admettre que l'équipement voltaïque en charrues, multiculteurs et houes est en 1980 de 75.000 unités, soit 1 unité de culture attelée pour 8 exploitations (ou 8 à 10 % des exploitations équipées, compte tenu du fait que nombreuses sont les exploitations qui ont plusieurs unités). Pour les charrettes, on peut retenir le nombre moyen de 25 à 26.000.

TABLEAU N° 12

EVOLUTION DU PARC DE MATERIEL AGRICOLE PAR O.R.D. : 1967-1980

	Multicultureurs + charrues + houes asins et bovins				Charrettes asines et bovines			
	1967 (1)	1972 (2)	1977 (3)	1980/81 (4)	1967 (5)	1972 (6)	1977 (7)	1980/81 (8)
1. OUEST								
Volta Noire	500	2.800	7.700 (1)	12.680	300	2.500		
Hauts Bassins	300	700	3.400	6.133	-	500		2.736
Comoé	-	100	550		-	-		
Bougouriba	200	200	300	768	-	-		474
2. EST	-	700	1.050 (1)	1.994	-	100		
3. CENTRE								
Centre Ouest	2.300	2.900	3.870 (1)		300	600		
Centre	4.400	4.800	11.900 (1)	14.312 (2)	300	800		
Centre Est	-	300	1.350 (1)		-	200		
Centre Nord	800	2.900	5.100 (1)		500	1.100		
Yatenga	1.000	2.700	4.800 (1)		100	1.500		
4. SAHEL	?	?	?					
5. A.V.V.V.	-	-	467	1.653			?	?
6. HAUTE VOLTA	10.600	18.100	40.020	(73.700)(3)	1.500	7.300	18.000	(34.450) 5
dont matériel bovin	?	?	14.550					

(1) dont matériel asin, dans l'ordre : V N = 2.300 - Est = 600 - C O = 3.220 - C = 11.150 - C E = 600 -
C N = 4.200 - Y = 3.400.

(2) dont matériel asin = 13.574.

(3) estimations de la mission d'après les ventes ARCOMA.

(4) idem d'après le recensement ARCOMA.

- Source : colonnes 1, 2, 5, 6 - M.D.R. ; 3 et 7 - ARCOMA ; 4 et 8 - rapports annuels O.R.D.

De 1977 à 1980, les unités de culture attelées asines ont continué à être vendues en plus grand nombre (19.226 contre 14.478 unités bovines) de sorte qu'en 1980 le parc peut être estimé à 45.000 unités asines (il y en avait déjà 25.500 en 1977) et à 30 000 unités bovines.

Les conclusions tirées après l'analyse du cheptel de trait sont confirmées par l'étude de la répartition régionale d'un matériel agricole, le Nord-Ouest est certes mieux équipé en matériel de culture attelée (Volta Noire, 21 % des exploitations, Hauts Bassins : 15 %) que le Centre (mais l'ORD du Centre : 14 % des exploitations) mais celui-ci ne fait pas mauvaise figure et tend à rattraper son retard (voir annexe 3.11).

La vente de matériel agricole en 1980/81 par ARCOMA (annexe 3.11) montre en effet que la région Centre a acheté :

- 66 % des matériels asins et bovins tous confondus
- 74 % des matériels asins
- et encore 68 % des matériels bovins.

Ce même tableau montre que 6.736 unités de culture attelée bovines ont été achetées en 1980/81, contre 4.831 asines.

Le tableau 13 porte sur les crédits demandés en 1980/81 et mis en place en 1981. Il confirme la tendance de l'équipement relativement plus rapide du Centre et montre en outre :

- le très faible nombre de semoirs demandés et mis en place : 39 placés pour l'ensemble de la Haute Volta totalement sous équipée en la matière,
- l'insuffisance des disponibilités en matériel puisque 50 à 80 % seulement du matériel demandé ont pu être fournis alors que les crédits avaient été accordés et étaient disponibles ; l'insuffisante réponse à la demande de matériel agricole est une carence majeure en Haute Volta en 1980/81 (cf. chapitre 3) ;
- que le matériel programmé pour la campagne agricole 81 n'a été mis en place qu'en juillet - août, c'est-à-dire au moment où les labours et les premiers sarclages sont déjà terminés ; il y a là une autre carence grave.

Retenons enfin que 5.562 unités de culture attelée asines et bovines ont été mises en place à crédit alors que les ventes 1980 d'ARCOMA étaient de 11.567 unités. Ces ventes ont permis d'équiper 2 % des exploitations en 1980 et 1 % en 1982 : les progrès sont réels mais d'une lenteur telle que 30 à 40 ans seraient nécessaires pour finir d'équiper toutes les exploitations voltaïques (cf. chapitre 3).

Les surfaces labourées

Les données concernant les surfaces labourées et entretenues (sarclage, buttage) avec la traction attelée sont très partielles (cf. annexe 3.12). On ne peut pas les estimer sûrement à partir du cheptel de trait sur la base de 4 ha. par paire de boeufs et 2 par âne. En effet :

- d'une part, beaucoup d'attelages sont dits inactifs, c'est-à-dire ne sont pas utilisés pour la culture,
- d'autre part, il semble que lesattelages soient sous-utilisés pour la culture attelée (mais non pas nécessairement pour les transports) ; ainsi la Volta Noire avec 10.769attelages bovins en 1980 ne laboure que 25.305 ha. au lieu de 43.000 ha. théoriquement possibles ; mieux encore, avec 15.681attelages bovins - asins en 80, dont 11.073 actifs, l'ORD du Centre ne laboure que 8.183 ha. dont 1.460 par tracteurs ! (1)

Il faut donc se cantonner aux données partielles dont on dispose (voir annexes 3.12 et 3.13) dont on peut tirer quelques enseignements :

A. C'est dans la culture du coton que l'emploi de la culture attelée est la mieux connue.

- Environ 2attelages sur 5 existants en Haute Volta participent à la culture du coton, ce qui veut dire aussi que 3 sur 5 n'ont pas été achetés pour la culture cotonnière mais pour d'autres cultures, dont celle des céréales.
- Pour la culture du coton les surfaces entretenues sont légèrement inférieures à celles qui sont labourées alors que ce devrait être l'inverse ; le travail fourni par un attelage va de 0,1 ha. de labour et entretien (ORD de l'Est) à 2,5 (AVV) et près de 4 dans l'ORD des Hauts Bassins.
- Les surfaces cotonnières labourées ont eu tendance à se tasser dans les trois dernières années, tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Ce constat ne semble pouvoir s'expliquer que par l'accroissement des labours céréaliers.
- La culture du coton occupe une place importante mais non majoritaire dans l'emploi de la culture attelée : 35 à 40 % des labours en Volta Noire mais 13 et 18 % seulement dans les ORD du Centre et du Centre Nord.

(1) On ne peut qu'être surpris par ces données qui semblent montrer que les exploitants n'achètent desattelages et du matériel que pour ne pas les employer. En fait, on est en droit de mettre les statistiques en doute car les faits qu'elles supposent sont contraires à ceux généralement observés, contraires à ceux observés dans l'AVV et contraires aux pratiques paysannes habituelles.

TABLEAU N° 13

DEMANDES DE CREDIT MOYEN TERME PAR O.R.D. : PROGRAMME 1980/81

(Source : C.N.C.A.)

	Bœufs 1	Anes 2	Charrues		Houes Manga 5	Semoirs 6	Divers 7	Charrettes		Coûts : 1.000 F.C.F.A.		
			Bovines 3	Asines 4				Bovines 8	Asines 9	Total 10	Apports paysans 11	Crédit sollicité 12
1. REGION OUEST	4.759	-	1.955	8	-	23	-	821	-	-	-	-
Volta Noire	1.351	-	617	-	-	4	150	257	-	107.152	12.159	94.993
Hauts Bassins	1.164	-	613	-	-	16	3	341	-	102.303	10.476	91.827
Comoé	592	-	262	-	-	3	44	115	-	45.190	5.328	39.862
Bougouriba	594	-	463	8	-	-	-	108	-	48.116	4.158	43.958
2. REGION EST	144	123	70	151	-	-	-	19	85	22.911	1.721	21.190
3. REGION CENTRE	2.375	899	1.727	1.443	2.922	57	-	540	1.411	-	-	-
Centre Ouest	802	-	776	428	285	37	-	250	362	130.599	6.416	123.983
Centre	240	125	146	126	2.637	20	-	15	1.049	144.570	2.670	141.900
Centre Est	192	30	234	30	-	-	-	10	-	22.536	1.686	20.850
Centre Nord	411	744	216	744	-	-	-	95	-	86.244	8.907	77.337
Yatenga	730	-	355	115	-	-	-	170	-	56.513	5.840	50.673
4. SAHEL	-	-	383	-	-	-	152	178	-	23.970	-	23.970
HAUTE VOLTA	6.364	1.022	4.135	1.602	2.922	80	349	1.558	1.496	789.904	59.361	730.543
MIS EN PLACE au 31/8/81	4.759 (75%)	795 (78%)	3.215 (56%)	-	2.347 (80%)	39 (49%)	5.315	1.848 (61%)	-	455.715	39.327	414.689

(3) Charrues 9 et multiculteurs M 9.

(4) Charrues 6 et multiculteurs M 6.

(7) Demandés : 270 triangles asins, 75 butteurs bovins, 4 herbes - Accordés : 2.922 triangles bovins-asins et 2.393 butteurs bovins et asins.

(8) Charrettes grand et petit plateaux.

(9) Tombeaux - Les pourcentages entre parenthèses indiquent le taux de mise en place par rapport aux demandes.

TABLEAU N° 14

FDR : AMENAGEMENTS DE BAS-FONDS

(Source FDR)

		76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	TOTAL
SAHEL : sites : ha					1 6	13	257
YATENGA	s. ha.	9 47	14 76	6 84	2 26	4	237
CENTRE NORD	s. ha.	9 59	12 76	13 80	9 44	45	304
CENTRE	s. ha.	5 37	3 25	8 68	- -	- -	130
CENTRE EST	s. ha.	- -	5 23	1 4	11 61	55	143
CENTRE OUEST	s. ha.	20 139	29 149	13 82	13 98	87	555
EST	s. ha.	- -	2 5	4 42	- -	31	83
VOLTA NOIRE	s. ha.	- -	9 52	9 124	- -	146	322
BOUGOURIBA	s. ha.	8 27	13 64	2 8	- -	-	99
TOTAL	s. ha.	51 309	87 470	56 (1) 492	36 (2) 235	386	1.892

(1) Dont 2 en extension

(2) Dont 3 en extension

TABLEAU N° 15

FDR : AMENAGEMENTS ANTI-EROSIFS

(Source FDR)

	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81	TOTAL
SAHEL sites ha.				11 288	476	764
YATENGA s. ha.	- -	13 316	17 987	36 1339	1410	4052
CENTRE s. NORD ha.	8 83	25 987	52 755	83 1077	1146	3448
CENTRE s. ha.	4 176	8 298	10 438	27 1008	1305	3225
CENTRE s. EST ha.	- -	- -	6 19	7 71	130	220
CENTRE s. OUEST ha.	9 192	5 42	29 713	35 780	1067	2794
EST s. ha.	- -	- -	- -	9 135	145	280
VOLTA s. NOIRE ha.	- -	- -	2 62	3 106	100	268
HAUTE s. VOLTA ha.	22 451	51 (1) 1043	116 (2) 2974	211 (3) 4804	5779	15051

- (1) dont 3 en extension
(2) dont 6 en extension
(3) dont 16 en extension

B. Le fait important semble en effet que les labours par traction attelée progressent très nettement sur les céréales dans les ORD du Centre confirment la tendance déjà observée par contre, ils stagnent ou regressent durant les trois dernières années dans le Nord Ouest, ce que le tassement des surfaces cultivées ne suffit pas à expliquer.

Il est donc difficile d'argumenter clairement sur l'importance des surfaces travaillées avec la traction attelée sauf à conclure :

- sur une impression de tassement ou blocage des progrès dans l'Ouest,
- sur une image de progrès sur les champs de céréales dans le Centre,
- et sur l'hypothèse que les surfaces labourées totales doivent être de l'ordre de 100 à 120.000 ha, soit 4 à 5 % de la surface cultivée totale alors que 8 à 10 % des exploitations sont équipées pour la traction attelée ; il y a là une contradiction apparente que les enquêtes statistiques devraient aider à expliquer.

1.3.4 Le développement des aménagements fonciers et anti-érosifs

La sauvegarde et l'amélioration du capital foncier est une priorité nationale en Haute Volta comme dans les autres pays du Sahel. En se limitant au domaine agricole, deux grands programmes conduisent pour l'essentiel cette action.

L'AVV dont l'action de colonisation agricole obéit aux règles de l'aménagement anti-érosif. De 1973 à 1981, elle a ainsi aménagé 24.500 ha dont 19.500 ha exploités par les paysans installés.

Le FDR (Fonds de Développement Rural) qui, depuis 1972, procède à des aménagements de bas-fonds et de sites anti-érosifs (cf. aussi chapitre 3.1). Les tableaux 14 et 15 donnent les rythmes annuels d'aménagement des cinq dernières années : celui de l'action anti-érosive ne cesse de progresser. On compte actuellement (1981) :

- 4.329 ha de bas-fonds aménagés dont 3.229 l'ont été après 1972 par le FDR,
- 16.033 ha de sites anti-érosifs aménagés par le FDR ; ceux qui ont été aménagés avant 1972 peuvent être considérés comme abandonnés.

Pour intéressants qu'ils soient par la tendance qu'ils confirment et bien que ne comprenant probablement pas des actions non négligeables conduites par des ONG (en particulier dans les ORD du Sahel, du Yatenga et du Centre Nord) ; ces réalisations d'aménagements fonciers et d'action anti-érosive sur 40 à 50.000 ha ne sont que les tous premiers pas de l'action nationale nécessaire.

1.3.5 La protection des végétaux

Le Service National de la Protection des Végétaux créé en 1961 dispose de peu de moyens en regard des besoins et ce malgré un financement presque exclusivement extérieur (cf. chapitre 2).

La protection des végétaux porte essentiellement sur trois actions :

- la lutte contre les sautériaux et, occasionnellement contre les rongeurs (cf. annexe 3.14) ; elle est très ponctuelle et manque d'efficacité ;
- le traitement des semences par des fongicides : général pour les semences de coton, ce traitement est beaucoup plus limité pour les semences de céréales mais les progrès sont nets dans l'Ouest et dans l'AVV ;
- le traitement de la culture du coton est en fait le seul qui soit systématiquement organisé par la SOFITEX et l'encadrement ORD.

Le croquis n° 2 montre les progrès réalisés dans le traitement du coton : en 1980, les deux tiers des surfaces cotonnières sont traitées au moins 3 fois contre un quart en 1973 et un dixième en 1970. Le nombre des pluvérisateurs est passé de 1.000 en 1966 à 5.000 en 1970, 6.500 en 1973, 13.000 en 1978 et 18.000 en 1980 ; l'utilisation des appareils modernes ULV progresse (plus de 20 % des appareils existants en 1980).

Les contrastes régionaux déjà soulignés dans la culture de coton se retrouvent ici fortement accusés : en effet, dans l'Ouest, et surtout le Nord-Ouest, et dans l'AVV 70 à 95 % des surfaces cotonnières sont traitées au moins trois fois alors que ce taux ne dépasse pas 20 % dans les régions Centre et Est ; c'est évidemment un facteur d'explication des différences de rendement entre ces régions (il est par contre normal, au regard de la répartition des surfaces cotonnières, que l'Ouest dispose de près de 90 % des pulvérisateurs, dont 83 % pour les seuls ORD de la Volta Noire et des Hauts Bassins).

Le tableau n° 16 résume l'évolution de l'emploi des pesticides : de 1970 à 1979, la consommation d'insecticides pour le coton a été multipliée par 6. L'évolution des quantités importées n'est pas cohérente avec celle des quantités consommées même compte tenu des stocks existants ; l'approvisionnement semble souffrir d'irrégularité ; en 1979, par exemple, l'ORD de la Volta Noire n'a reçu et distribué aucun fongicide (cf. rapport ORD). Il apparaît donc que si le coton fait l'objet de soins attentifs et en progrès constants en matière de protection des végétaux, il n'en va pas de même pour les autres cultures pluviales.

TABLEAU N° 16

(a) Evolution de la consommation en pesticides en fonction des quantités achetées

(source : MDR)

	1976	1977	1978	1979	1980	1981
<u>1. Produit liquide</u> (x 1 000 l)						
Peprrothion Application standard	103,2	304,6	81,3		320	
Peprrothion ULV	-	24,6	21,2		-	
Endrine	94,8	212,1	29,7		-	
Decis emulsionnable	-	10,4	31,2			
Decis ULV			19,8		40	
Wely	317,8	146,2	-		-	
Nuvacrou	17,0	50,4	61,3		200	
TOTAL	532,8	748,3	244,5		560	
<u>2. Produit en poudre</u> (tonnes)						
HCH	30	-	200		-	
Actellic	30	-	-		-	
Undène					10	100
Thieral			60	-	20	30
Phostaxin	30	-	-	-	-	-
	90		260		30	130

(b) Utilisation des insecticides pour la culture

(source SOFITEX)

	1970	1974	1975	1976	1977	1978	1979
1.000 l d'insecticides	160	195	250	370	346	397	600

Conclusions générales

L'analyse des niveaux technologiques des cultures pluviales conduit à trois conclusions principales :

- le niveau technique général est très bas : environ 8 à 10 % des exploitations sont équipées en traction attelée et 5 % des surfaces cultivées sont labourées et engraisées ; cette conclusion s'impose d'autant plus que les différences de niveau technologique sont nettes entre les cultures : le coton est privilégié mais les céréales ne sont labourées que pour environ 5 % de leur surface et engraisées pour 2 % seulement.
- les contrastes régionaux sont nets mais moins marqués que dans le domaine de la production proprement dite : certes le Centre, l'Est et le Sud Ouest viennent loin derrière le Nord Ouest et l'AVV mais les différences se situent plus au niveau de l'emploi des facteurs et moyens de production moderne qu'au niveau de l'équipement en moyens de production ; même si les statistiques sont souvent douteuses, il reste qu'il y a là un problème relevant probablement, entre autres choses, plus des inégalités régionales de formation et d'encadrement des exploitants que de leur capacité financière à s'équiper.
- le rythme des progrès technologiques est en sensible accélération au cours de la décennie, depuis 1974 - 75 surtout, particulièrement en ce qui concerne les céréales. Cette évolution très prometteuse est cependant en partie infirmée par le tassement des progrès entre 1978 et 1980 : Il semble que l'appareil d'approvisionnement en facteurs et moyens de production ait quelque difficulté à suivre le rythme des progrès et de la demande des exploitants.

1.4. Des potentialités importantes

En son état actuel, l'agriculture voltaïque est médiocre mais dispose de potentialités inexploitées ou sous-exploitées ; toute l'analyse précédente a montré :

- que des terres cultivables demeurent incultes :
l'extensification est possible ;
- et que la productivité du sol peut être améliorée,
l'intensification est nécessaire.

1.4.1 Les possibilités d'extension des cultures

1.500.000 ha nouveaux peuvent être mis en culture : dans l'Ouest (1.000.000) et dans l'Est (500.000) sans que le coefficient d'intensité culturale dépasse 50 (c'est-à-dire en laissant possible la jachère bisannuelle). Un million d'hectares de ces terres nouvelles peuvent être gagnés dans la zone D, soudano-guinéenne, agro-climatiquement la plus favorable. La mise en valeur de cet important potentiel minimum se heurte cependant à deux difficultés majeures :

- a - la première est le handicap du sous peuplement qui ne peut être surmonté rapidement que par un transfert de population à partir des zones surexploitées. C'est le choix fait par obligation par les immigrants "spontanés" et par décision nationale avec le programme AVV.

L'un et l'autre de ces deux modes de colonisation agricole posent des problèmes et rencontrent des difficultés dont le non règlement participe à la stagnation actuelle du développement agricole voltaïque (cf. chapitre 2 et 3).

- b - La seconde difficulté est que, dans la situation socio-économique actuelle de la Haute Volta, la mise en valeur extensive des terres nouvelles ne suffit pas et doit s'accompagner de pratiques intensives pour assurer une rémunération satisfaisante du travail des exploitants et pour dégager des surplus permettant de maintenir et d'accroître l'équipement des zones mises en valeur tout en améliorant leur potentiel productif. Autrement dit, l'objectif raisonnable d'un accroissement de 60 % des surfaces actuellement cultivées est lié dans sa réalisation à l'objectif "intensification".

1.4.2 L'intensification nécessaire est possible

Les résultats acquis dans le Nord-Ouest et dans l'AVV et concernant toutes les zones agro-climatiques à l'exception de la sahélienne, montrent qu'il est possible d'obtenir rapidement une hausse de 50 à 100 % des rendements voltaïques moyens, du moins des rendements des cultures céréalières et vivrières et de l'arachide et du sésame. Cependant, l'intensification ne concerne pas que les rendements, elle porte aussi sur les systèmes agricoles.

- a - L'amélioration des rendements est possible à partir de techniques simples et éprouvées ; le tableau de l'annexe 3.9 et le tableau 17 montrent, à titre indicatif, les résultats que l'on peut attendre de leur application cumulée sur le mil-sorgho, ainsi que sur le coton, l'arachide et le sésame (au Niger des rendements en sésame de 500 à 1000 kg/ha ont été obtenus en vulgarisation).

L'augmentation de rendement recherchée résulte d'une amélioration conjointe de la productivité du sol et de celle du travail : il doit donc y avoir augmentation des moyens de production et non pas seulement des facteurs.

- b - L'amélioration des rendements suppose, pour être garantie, le maintien ou l'amélioration de l'équilibre du sol, c'est-à-dire assolement, rotation, apports organiques, etc... Autrement dit, les systèmes agricoles actuels caractérisés par une quasi monoculture céréalière doivent être modifiés. Cette tâche est plus complexe que la simple augmentation de rendement car les systèmes agricoles existants sont le produit de l'histoire des producteurs et de leur souci de répondre à leurs besoins immédiats. A titre d'exemple, le programme AVV montre leurs besoins immédiats. A titre d'exemple, le programme AVV montre que cette tâche est réalisable ; l'AVV a mi. en place, dans la Volta Blanche, deux types de rotation selon la zone agro-climatique :

<u>ANNEES</u>	<u>ZONE NORD</u>	<u>ZONE SUD ET CENTRE</u>
1	Coton	Sorgho
2	Sorgho	Coton
3	Divers (1)	Divers (2)
4	Mil	Mil/Maïs
5	Jachère	Jachère
6	Jachère	Jachère
7	Jachère	Sorgho...

(1) Arachide, niébé, maïs

(2) Sorgho, riz, arachide, niébé

L'effort de diversification proposé par ces assolements est encore très limité mais un assolement n'obéit pas seulement et idéalement aux données agronomiques, il doit aussi répondre aux besoins alimentaires et monétaires des producteurs dans les conditions du marché.

L'exploitation rationnelle des potentialités agricoles de la Haute Volta pose de délicats problèmes d'aménagement du territoire et d'équilibre régional. Déjà relativement privilégiées, les marges sud du pays et les régions Ouest et Est le seront encore plus par la politique de mise en valeur de terres nouvelles et d'intensification. Handicapée par sa situation présente, la région Centre sera-t-elle renforcée dans son rôle de réservoir de main d'oeuvre ou bien retrouvera-t-elle équilibre et dynamisme agricole par une politique d'aménagement foncier et d'intensification mettant à profit les effets de l'émigration au lieu de les subir ?

TABLEAU N° 17

RENDEMENTS ATTENDUS PAR ORD ET PAR CULTURE
AVEC L'EMPLOI DE TECHNIQUES MODERNES

MIL ET SORGHO	BASE	(1) DESINFECTION DES SEMENCES	(2) SEMIS EN LIGNE, DATE ET DENSITE DES SEMIS. ENTRETIEN CORRECT. SEMENCES SELECTIONNEES	(3) FUMURE	(4) CULTURE ATTELEE (PREPARATION DU SOL SEULEMENT)
Ouagadougou } Koudougou	500	600	-	900	1.000
Kaya	500	600	750	1.200	1.300
Yatenga	440	490	560	810	890
Koupéla	500	600	750	1.200	1.300
Dédougou	580	650	750	1.150	1.300
Bobo	600	740	890	1.300	1.500
Diédougou	420	480	700	1.200	1.300
Banfora	580	700	-	1.450	1.650
COTON					
Ouagadougou } Koudougou	250	250	350	Traitement Engrais 750 100	1.500
Kaya	250	250	450	850 1.200	?
Yatenga	160	160	210	330 570	600
Koupéla	260	260	420	700 1.000	1.300
Dédougou	300	300	375	675 975	?
Bobo	150	150	250	650 1.050	1.400
Diédougou	-	-	300	600 900	1.100
ARACHIDE					
Ouagadougou } Koudougou	500	600	700	1.000	-
Kaya	275	300	600	900	1.200
Yatenga	400	470	570	770	850
Koupéla	550	700	900	1.200	1.300
Dédougou	430	600	700	1.100	1.400
Bobo	480	600	700	1.100	1.400
Diédougou	500	600	800	1.200	1.500
Banfora	570	710	860	1.385	1.685
SESAME					
Yatenga	150	170	220	320	350
Dédougou	180	200	220	340	390

1.5. Le bilan des cultures pluviales et leur place dans l'économie nationale

On a souligné dans l'introduction que le secteur rural occupait plus de 90 % de la population active de la Haute Volta. Dans ce contexte, l'agriculture, dont on a souligné aussi qu'elle était essentiellement en Haute Volta une agriculture pluviale, a deux fonctions essentielles :

- assurer l'alimentation des populations
- fournir une part importante des exportations et par ce canal, fournir une part importante des recettes du budget de l'Etat.

Comment ces deux fonctions sont-elles actuellement remplies ?

1.5.1 L'auto-suffisance alimentaire n'est pas atteinte et les importations de céréales augmentent

Le plan de Haute Volta a retenu deux niveaux de consommation céréalière annuelle par habitant : 180 kg correspondant à un strict minimum et 215 kg correspondant à un niveau souhaitable.

Le seul fait d'avoir envisagé deux niveaux de besoin montre que cette notion de besoin n'est pas clairement définie. On ne lui accordera donc pas une importance centrale et on examinera surtout l'évolution, quantitative et qualitative de la production céréalière et des importations, comparée à l'évolution des importations.

Sur le plan quantitatif d'abord,

le paragraphe 1.2.1 a montré, avec toutes les réserves dues à l'insuffisance des données, que la production céréalière ne suivait pas, sur une période de 20 ans, l'augmentation de la population. L'une croît à un taux de l'ordre de 1 % par an en moyenne, l'autre à un taux de 1,7 %.

L'examen des importations de céréales (aide alimentaire incluse) confirme cette évolution défavorable de la production.

On voit que les importations, très faibles au début des années 60, ont crû régulièrement depuis cette époque. Elles sont passées par un maximum lors de la sécheresse aiguë de 1973-74, mais elles sont restées à un niveau élevé depuis 1975.

Ces importations ne sont que les importations officielles et ne prennent pas en compte les mouvements de céréales clandestins avec les pays voisins (surtout Mali, mais aussi Niger et pays côtiers) qui ne sont évidemment pas recensés. Les mouvements clandestins portent de l'avis général sur des milliers et peut-être des dizaines de milliers de tonnes de céréales. Ils sont très fluctuants, dépendent du niveau des prix et des plus ou moins grandes facilités des transports.

Ils peuvent s'inverser d'une année à l'autre. Comme le Mali semble en général assez fortement exportateur, à cause du bas niveau des prix céréaliers dans ce pays, on peut admettre que, en moyenne, le solde des échanges céréaliers non recensés a été, ces dernières années, positif pour la Haute Volta.

Le niveau des importations officielles est donc probablement un minimum.

On peut donc dire que :

- depuis 1960, la Haute Volta a vu son taux d'auto-suffisance alimentaire plutôt diminuer. Pratiquement auto-suffisante au début des années 60, elle doit importer maintenant des quantités, variables avec les années, mais qui ont été ces dernières années de l'ordre de 80.000 tonnes par an.

Un déficit céréalier est donc apparu, qui reste faible, de l'ordre de 7 à 8 % des consommations (il est évidemment très loin des déficits structurels importants que connaissent d'autres pays sahéliens comme la Mauritanie ou le Sénégal) mais qui est en moyenne croissant.

- le développement très lent de la production joint aux importations de céréales n'assure pas aux populations une ration alimentaire meilleure qu'au début des années 60. Peut-être même a-t-elle légèrement diminué ? En tout cas, le niveau de la consommation est très loin du niveau jugé souhaitable (215 kg par personne et par an). Si une quantité de céréales correspondant à la satisfaction des besoins à ce niveau devait être mise à la disposition des consommateurs, c'est 300.000 tonnes supplémentaires en moyenne qu'il aurait fallu trouver ces dernières années.

On notera toutefois que les consommations de légumineuses, d'arachide et de tubercules se substituent partiellement aux consommations de céréales et qu'elles représentent chaque année en moyenne l'équivalent de 120 à 150.000 tonnes de céréales. Si on admet cette équivalence, il reste néanmoins un déficit important, supérieur à 150.000 tonnes/an pour atteindre le niveau jugé satisfaisant.

- sur le plan régional, des déséquilibres persistent ou apparaissent : l'ouest ainsi que le bloc des AVV sont excédentaires, plusieurs ORD étant aux limites de l'auto-suffisance et n'étant donc pas à l'abri d'un déficit possible. En fait seule la Comoé a un bilan solidement excédentaire grâce à sa faible population et à ses bons rendements. En revanche,

L'Est est légèrement déficitaire, l'ORD du Sahel est très profondément déficitaire puisque sa production céréalière devrait être en moyenne doublée pour qu'il atteigne l'auto-suffisance. Enfin le caractère chronique et profond du déficit céréalière de la région centre est confirmé par les résultats de l'année 1981/82 dont la récolte est supérieure de 50 % à la récolte 1979/80 et qui n'atteint pas malgré cela l'auto-suffisance. Aucun ORD de cette zone n'est proche de l'auto-suffisance et, pour l'atteindre, le Yatenga devrait doubler sa production.

Sur le plan qualitatif

Les importations de blé n'étaient que de 4.500 tonnes en 1961, elles ont presque quadruplé au cours de la période 1961-69 (20.000 tonnes en 1969). La progression s'est ralentie depuis mais les importations sont maintenant en moyenne de 25 à 30.000 tonnes par an.

Or la production de cette céréale est pratiquement nulle aujourd'hui en Haute Volta, une expérimentation étant seulement en cours sur quelques dizaines d'hectares irrigués dans la Vallée du Sourou (ORD de la Volta Noire).

La consommation de riz croît également régulièrement sans que la production évolue au même rythme. Les importations ont été multipliées par 10 de 1970 à 1979 (25.500 tonnes), par 2,5 depuis 1975.

Enfin le maïs a fait aussi l'objet d'importations croissantes en grain et surtout en farine : 12.500 tonnes en 1978, 11.000 tonnes en 1979.

La demande des populations - surtout des populations urbaines - évolue qualitativement, alors que la production est loin de suivre la même évolution qualitative. L'écart entre demande et production n'est pas encore important en Haute Volta et l'évolution des habitudes alimentaires ne constitue pas encore un obstacle insurmontable à l'auto-suffisance alimentaire, mais il y a là au moins l'annonce d'une évolution qui pourrait devenir inquiétante au cours des prochaines décennies.

De 1970 à 1980 les importations de la Haute Volta ont été multipliées par 5 en valeur (voir tableau n° 18). Bien que les dons de céréales ne soient pas comptabilisés dans cette valeur, les importations de céréales et de produits céréalières ont crû plus rapidement : elles ont été multipliées par 8,5 et représentent actuellement plus de 10 % du total des importations (18 % pour l'ensemble des produits alimentaires).

Dans la balance commerciale de la Haute Volta, les céréales représentent désormais un poids qui n'est pas très inférieur à celui des produits pétroliers.

TABLEAU N° 18

EVOLUTION DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

(en millions FCFA)

	1970 (1)	1975 (2)	1978 (3)	1979 (4)	1980 (5)	Indice 79 base 100 : 197 (6)
1. TOTAL IMPORTATIONS	12.963	32.386	51.083	63.916		493
1.1 Total Alimentation, boissons, tabac, huiles animales et végétales	3.089 24 %	6.809 21 %	14.525 28 %	13.960 22 %		452
- dont produits céréaliers	732 6 %	2.407 7 %	6.357 12 %	6.285 10 %		859
- dont produits animaux	666 5 %	1.157 4 %	4.845 9 %	3.177 5 %		477
1.2 Engrais manufacturés	179	963	963	1.525		852
2. TOTAL EXPORTATIONS	5.055	9.369	9.524	16.240		321
2.1 Produits agricoles	2.974 59 %	5.057 54 %	4.750 50 %	9.356 58 %		315
dont :						
- produits coton	1.508 30 %	1.537 16 %	3.012 32 %	5.375 33 %		356
- arachide décortiquée	318 6 %	1.440 15 %	3 -	160 1 %		50
- sésame	251 5 %	553 6 %	72 -	711 4 %		283
- amandes karité	528 10 %	638 7 %	908 10 %	1.102 7 %		209
2.2 Produits de l'élevage (1)	1.857 37 %	3.701 40 %	4.045 43 %	5.141 32 %		273
dont animaux vivants	1.578	3.381	3.536	4.282		

N.B. Il s'agit des importations et exportations recensées et non les importations CAF et exportations FOB légèrement supérieures.

Source = Biblio doc n° 1-18.

(1) Le beurre de Karité et autres graines : 1970 - 75 millions CFA ; 1979 - 711 millions CFA ; indice 952.

1.5.2 Des exportations qui progressent moins vite que les importations

Le déficit du commerce extérieur s'est lourdement aggravé au cours de la décennie 1970 :

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>
Déficit brut (en milliards de F CFA)	7,9	23,5	45,5	47,7

Ce déficit a crû nettement plus vite que l'érosion monétaire. C'est que, dans le même temps que les importations étaient multipliées par 5, les exportations n'ont été multipliées que par 3 (voir tableau 18). La part des produits agricoles dans ces exportations est restée stable, un peu supérieure à la moitié. La valeur des exportations agricoles a donc elle aussi été multipliée par un facteur 3 : elle a crû moins vite que les importations en général et bien moins vite que la valeur des importations de céréales.

On notera en plus que la structure des exportations s'est modifiée et appauvrie :

- effondrement de l'arachide
- recul relatif du sésame et des produits du Karité
- recul relatif des fruits et légumes
- en revanche, hausse des tourteaux et des produits sucriers.

En fait, seules les exportations de produits cotonniers ont connu une hausse régulière un moment affectée par la sécheresse et par la mise en route de l'Usine Textile de Koudougou. Le coton fournit à lui seul 33 % des exportations et son indice de croissance (356) est supérieur à celui des exportations en général. En 1979/80, les exportations cotonnières ont dépassé celle des produits de l'élevage.

Cette évolution consacre désormais la primauté du coton dans les exportations, alors qu'il n'est produit que par 120.000 à 130.000 planteurs (20 % des exploitations environ).

Malgré cette progression forte du coton, les ressources en devises qu'il procure ne couvrent plus les seules importations de produits céréaliers. Si spectaculaire qu'ait été la progression du coton en Haute Volta, elle a encore été très insuffisante pour faire face aux besoins de l'économie nationale.

Cette évolution marque aussi l'appauvrissement du système agricole voltaïque dont l'éventail des produits exportés se resserre.

Le déficit croissant du commerce extérieure est couvert par les transferts des Voltaïques expatriés, par l'aide extérieure (dont une partie sert exclusivement à cela et n'est donc pas directement affectée à des investissements) et par un endettement croissant du pays.

1.5.3 Les cultures pluviales et l'économie nationale

L'analyse des importations et des exportations montre que l'évolution des cultures pluviales n'est pas très satisfaisante :

- la production céréalière n'assure plus tout à fait l'auto-suffisance alimentaire d'où un secours accru à des importations
- les productions autres que céréalières n'augmentent pas à un rythme suffisant pour que les exportations suivent la croissance des importations.

L'examen des comptes de la nation confirme cette tendance de l'évolution (voir tableau 19).

On voit que la PIB en valeur réelle n'a que peu progressé au cours de la décennie 1970 et que la part de l'agriculture (sous-estimée par la méthode de calcul utilisée) est restée à peu près constante : aux environs du quart du PIB global.

Ainsi se trouvent confirmées des conclusions déjà avancées :

- la production agricole a progressé à un rythme au mieux égal à la croissance démographique, ceci est surtout vrai pour les cultures céréalières dont les surfaces ont progressé mais non les rendements et qui tendent à devenir une monoculture pauvre et stérilisante,
- en valeur, la production agricole n'a progressé que par une hausse importante des prix, sauf celle du coton, pilier trop isolé et devenu insuffisant d'une économie agricole voltaïque et déséquilibre croissant devant les besoins internes et dans ses échanges extérieures.

L'évolution médiocre de l'économie voltaïque est évidemment dûe en bonne partie à ce que les cultures pluviales n'ont pas joué le rôle dynamique qui aurait entraîné l'ensemble de l'économie.

TABLEAU N° 19

EVOLUTION DU PIB DE 1970 A 1980

A. En francs courants (milliards de francs CFA) source : doc n° 1.18

	1970	1975	1978	1979	1980
1. Total PIB - indice	98,75 100	144,45 146	212,7 215	257,2 260	
2. Agriculture - indice - % du PIB	26,2 100 26,5	34 130 23,5	46 176 21,7	63,3 242 24,5	
3. Elevage - indice - % du PIB	14,7 100 14,8	18,3 124 12,7	18,8 128 8,9	22,5 153 8,7	
4. Revenu par tête (francs CFA) - indice	19.300 100	25.620 134	35.830 188	42.785 224	

B. En francs constants 1970 (milliards) source : PSA doc n° 1.1

1. Total PIB - indice	87,6 100	89,7 102		93,7 107
2. Agriculture - indice - % du PIB	18,5 100 22,1	21,3 115 23,7		18,2 98 19,4
3. Elevage - indice - % du PIB	19,6 100 22,4	13,7 70 15,3		12,3 63 13,1
4. Revenu par tête (francs CFA) - indice	16.850 100	15.910 94		15.250 91

NB. Les bases des tableaux A et B sont différentes ; mais les évolutions indiquées sont utiles. Selon le doc. n° 1.18, le PIB à prix constants 1970 serait de 98,7 milliards en 1970, 95 M. en 1975 et 121,5 en 1979. Indice final = 123. Selon le doc. n° 1.1, le PIB en francs courants aurait été de 87,6 milliards en 1970, 103 en 1975 et 231 en 1980. Indice final = 263.

CHAPITRE II

LES STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT
ET LES ACTIONS ENTREPRISES

Previous Page Blank

2.1. L'organisation du monde rural

Le premier chapitre a consisté essentiellement en une description de la situation des cultures pluviales : traits caractéristiques, productions, technologies, potentialités, place dans l'économie et de leur évolution récente. Ce second chapitre va aborder la description de l'organisation du monde rural, des institutions mises en place et des politiques adoptées ainsi que des actions entreprises pour le développement des cultures pluviales par l'Etat voltaïque, aidé éventuellement par des sources extérieures.

Ce chapitre est également pour l'essentiel descriptif. Chemin faisant cependant, on n'a pu éviter de porter un jugement sur ce qui a été fait mais on a essayé de réserver pour le chapitre suivant une analyse approfondie des actions et des politiques de développement.

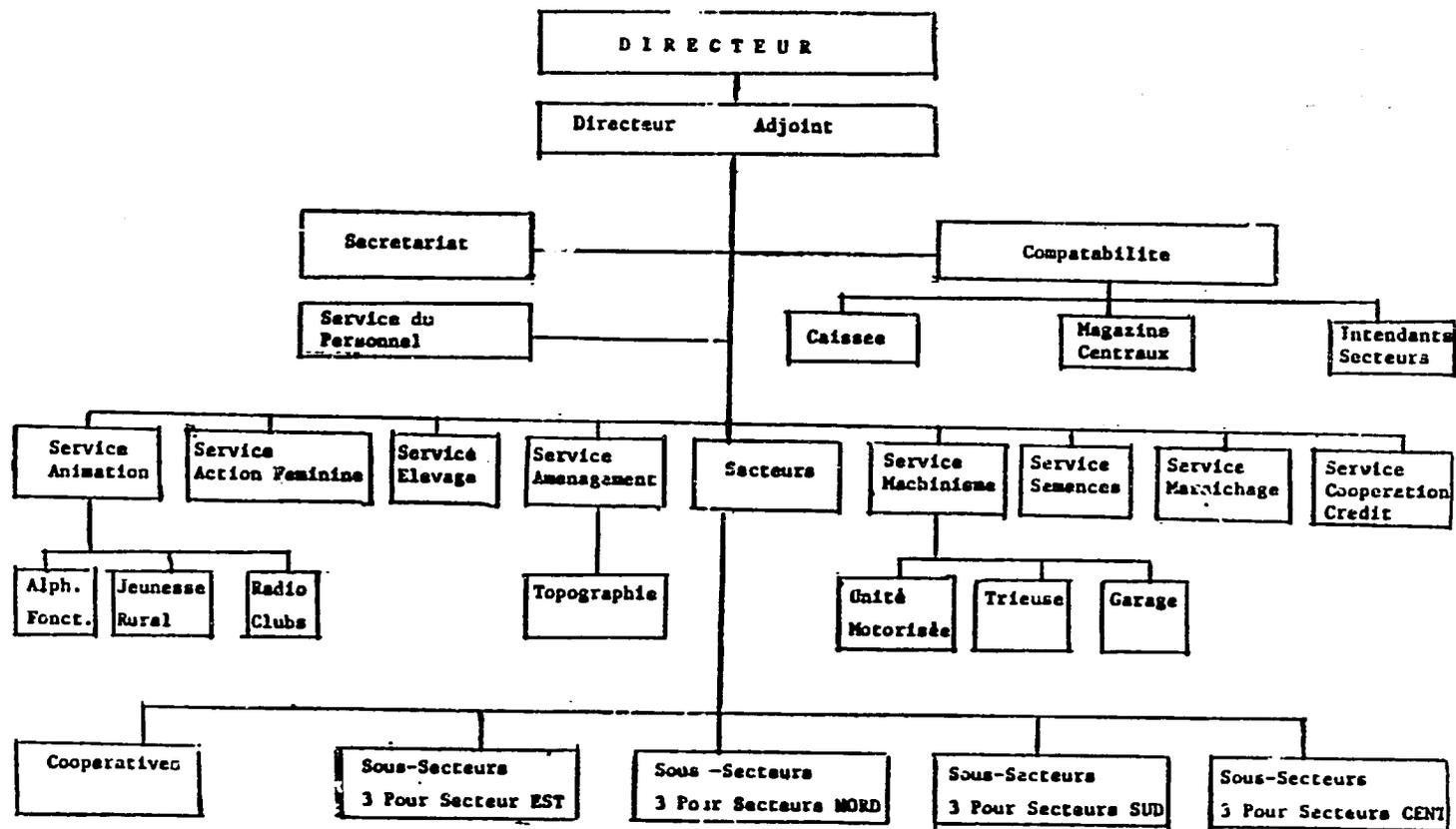
2.1.1 Les ORD

Les actions de développement des productions agricoles ont été exécutées par des sociétés d'intervention, toutes étrangères, jusqu'en 1965. Ces sociétés s'étaient partagées le territoire : la BDPA oeuvrait dans le Yatenga, la SATEC dans le Centre, la SOTESA à la Comoé, le CIDR à la Bougouriba etc... Quant à la CFDT, elle intervenait depuis 1950, mais son action se limitant à la culture du coton, elle était plus présente à l'ouest que dans le reste du pays.

Les ORD (organismes régionaux de développement) ont été créés à partir de 1966 et ont succédé aux sociétés d'intervention. Leur mise en place s'est étalée sur 9 ans. Les derniers créés sont ceux de Bougouriba en 1971 et du Sahel en 1974.

Etablissement public à caractère industriel et commercial et jouissant de l'autonomie financière, l'ORD a pour vocation la promotion du développement économique et social des populations rurales :

- par la promotion de la production agricole ;
- par le développement des équipements ruraux (points d'eau, aménagements fonciers, etc...) ;
- et par la promotion sociale : information, formation, animation et organisation des exploitants.



ORGANIGRAMME D'UN ORD

Evolution des ORD

L'étalement dans le temps de la création des ORD traduit deux difficultés majeures :

- le manque de cadres nationaux : ce handicap est aujourd'hui comblé pour l'essentiel sauf en ce qui concerne les spécialistes de planification, gestion et comptabilité ;
- le manque de moyens financiers et matériels : il a eu pour effet de faire dépendre l'activité des ORD des Aides extérieures, soit directement par des programmes de développement de l'ORD, soit indirectement par le biais de grands programmes de développement rural.

Cette situation persiste.

L'action des ORD devait reposer sur la participation des collectivités locales organisées en conseils et assemblées et sur la responsabilisation des Services Techniques à l'échelon régional.

Pour diverses raisons, la réorganisation politique et administrative prévue à l'échelon régional ne s'est pas entièrement faite et la charge du développement régional est restée partagée entre les ORD et une série de services techniques dépendant des structures verticales nationales (Direction des services Agricoles, des travaux Publics, HER, etc...).

Comme par ailleurs les ORD n'ont pas été guidés dans leur action par des Plans nationaux comportant des objectifs régionaux précis et quantifiés, leurs programmes ont d'abord été commandés par les centres d'intérêt de leurs promoteurs : groupements, ORD, Direction nationale, aide extérieure. Les projets sont donc additionnés plus qu'harmonisés au plan régional.

La tâche immense et multiforme dévolue aux ORD a été multipliée par la dispersion et l'autonomie des actions entreprises sur leur territoire ; quasi inexistant dans la plupart des cas faute de moyens, le suivi-évaluation des actions est devenu quasi impossible, limité à la collecte sans contrôle des résultats fournis par les responsables de ces actions. Sauf exception, la planification et la programmation sont purement administratives.

La multiplication et l'élargissement des tâches ont accru les charges de fonctionnement plus vite que les ressources des ORD. Cancer des structures de développement, les difficultés de trésorerie ont conduit à l'anémie des services et à l'endettement des ORD jusqu'aux limites critiques du refus de crédit par les Banques.

L'importance des inégalités outre ORD (les extrêmes sont les ORD du Sahel, du Centre Est, voire du Centre d'une part et ceux de l'Ouest d'autre part) a contribué à faire avancer l'idée de réforme que l'état de crise croissante de tous les ORD rendait nécessaire.

Les lenteurs de la réforme

En août 1979, une Commission de Réforme a été créée pour traiter de la situation financière, de la redynamisation et de la restructuration des ORD.

La même année, le Ministère du Plan a créé (avec l'assistance du PNUD) la Direction à l'Aménagement du Territoire qui a opté pour sa décentralisation à l'échelon régional : quatre services départementaux de l'Aménagement du Territoire sont en place actuellement à Kaya, Dédougou, Gaoua et Tenkodogo. Ils sont rattachés aux services du Préfet et collaborent avec les ORD sans leur être intégrés.

La Commission de réforme a fait des propositions qui se résument aux points suivants :

- la vocation de l'ORD est limitée à la promotion de la production agricole ;
- l'ORD est "un établissement de droit public de l'Etat à caractère administratif" et doté de la personnalité civile et financière ; c'est un instrument spécifique au secteur Ministériel chargé de la production agricole (animale et végétale) ;
- le statut du personnel tiendra compte à la fois des "règles de l'Etat" et du fait que l'ORD est un "établissement" ;
- les comptes seront apurés et l'état recherchera des moyens financiers stables pour les ORD ;
- enfin les relations entre ORD et autres services seront définies.

Ces propositions modifient radicalement le rôle des ORD, réduits à une fonction régionale de services intégrés de l'agriculture et de l'élevage. Elles ont été largement discutées par les cadres nationaux et régionaux, en particulier en juin 1981, mais elles n'ont pas encore fait l'objet de décision du Conseil des Ministres.

Le tableau n° 20 dresse l'état du personnel de la Direction des services agricoles : 1894 emplois, c'est peu pour un service chargé de l'activité principale de 92 % des actifs hommes du pays : environ 1 emploi pour 330 à 350 exploitations ; on ne peut guère dire que la structure du service de l'Agriculture est pléthorique. Le besoin de cadres est évident : on compte un ingénieur agronome pour 6500 à 7000 exploitations agricoles (1 pour 5200 avec les ITA). La formation de cadres pour l'agriculture demeure une priorité et la spécialisation trop exclusivement agricole de ces cadres devrait être élargie à d'autres disciplines.

TABLEAU N° 20

PERSONNEL DE LA DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES :

(source : MDR 1981)

1. CADRES : 679 (dont 23 en détachement)

soit :	Ingénieurs Agronomes	:	93
	ITA (ingénieurs tech. agricoles)	:	29
	CTAS (conseillers tech. agri. sup.)	:	140
	ATAS (agents tech. agri. sup.)	:	403
	ATA (agents tech. agri.)	:	14

2. ENCADREURS : 1192

dont :	Volta Noire	:	152		
	Hauts Bassins	:	136		
	Comoé	:	58		
	Bougouriba	:	132		
		=		OUEST :	478 (40 %)
	EST	:	144	EST :	144 (12 %)
	Centre Ouest	:	114		
	Centre	:	132		
	Centre Est	:	60		
	Centre Nord	:	88		
	Yatenga	:	65		
		=		CENTRE :	463 (39 %)
	SAHEL	:	25	SAHEL :	25 (2 %)
	AVV	:	82	AVV :	82 (7 %)

3. TOTAL : 1894

dont cadres	:	679
nutritionistes	:	5
pédologues	:	7
chercheurs	:	8
professeurs	:	3
encadreurs	:	1192

Le territoire des ORD est divisé en secteurs, sous secteurs et zones d'encadrement (cf. organigramme). Le taux d'encadrement est extrêmement variable comme le montre le tableau n° 21. L'Ouest est privilégié avec un taux d'encadrement des exploitations, deux à trois fois plus élevé que celui des autres régions et c'est un facteur d'explication de son avance ; (un facteur non suffisant puisque le meilleur serait celui de la Bougouriba dont les résultats ne sont guère brillants.

Le taux d'encadrement des villages présente les mêmes caractères mais on ne doit pas lui accorder trop d'importance car il est fonction aussi de la plus ou moins grande dispersion de l'habitat (très forte par exemple dans les pays Dagari et Lobi). Cependant il donne une mesure de l'importance des déplacements que doit effectuer un encadreur et par conséquent de sa dépendance vis-à-vis de ses moyens de déplacement.

Le volume du personnel est également significatif du taux d'encadrement des producteurs. D'une manière générale, on note l'importance relative du personnel basé au siège (surtout) et au secteur. C'est l'ORD du Centre qui a le meilleur rapport personnel total/personnel de terrain : il est voisin de 2 contre 3 à 6 pour les ORD de l'Ouest (1).

L'objectif auquel tend la Haute Volta est de 1 encadreur pour 250 exploitations. Un effort important demeure à faire en dehors de l'Ouest et devrait conduire à porter une attention sérieuse d'une part au rapport personnel total/personnel de terrain et, d'autre part aux moyens matériels et financiers accordés aux encadreurs pour leurs déplacements, particulièrement dans les zones à faible densité ou à habitat très dispersé.

La quasi insignifiance du nombre d'animatrices retient une fois de plus l'attention sur l'écart entre les intentions proclamées en faveur des femmes et la réalité : pour les 5 ORD dont le tableau n° donne les chiffres, on a une moyenne de 1 animatrice pour 5426 exploitations (seule l'AVV a une action systématique en la matière avec une animatrice par soit pour 150 à 450 exploitations en 1981).

2.1.2 L'organisation du développement communautaire

Les principes

La politique voltaïque a fixé au "développement communautaire" les trois domaines d'action suivants :

- les actions collectives de production et de commerce : agriculture, élevage, boutiques, caisses de crédit mutuel, etc... ;

(1) L'ORD du Centre n'est pas assisté par une aide extérieure comme ceux de l'ouest et se préoccupe donc davantage de ses charges de fonctionnement...

TABLEAU N° 21

TAUX D'ENCADREMENT

(sources rapports annuels ORD 1980/81)

	Total Personnel ORD	dont Animatrices	dont Encadreur (1)	Nombre d' Exploitations	Nombre d' Exploitation par encadreur	Nombre de Villages	Nombre de villages par encadreur
1. VOLTA NOIRE	511	16	151 (2)	59125	391	910	6
2. HAUTS BASSINS	325	?	129 (3)	40380	313	365	3
3. COMOE	233	9	39 (4)	17500	449	201	5
4. BOUGOURIBA	475	18	112 (5)	33633	300	1076	10
5. CENTRE OUEST	409	8	119 (6)	96587	812	662	6
6. CENTRE	228	6	102 (7)	102456	1000	982	10
7. CENTRE EST							
8. CENTRE NORD (1978)	(284)	(5)	(91)	(83000)	(912)	580	(6)
9. YATENGA							
10. SAHEL (1979)	(160)	(5)	(26)	(21000)	(800)	444	(17)
11. EST				55482			
TOTAL PARTIEL							
1980 seulement (1 à 6)	2181	57 + ?	652 (3)	349681	536	4196	7

(1) Encadreur sur le terrain seulement ; nombre total d'encadreur : (2) 199 (3) 175 (4) 83 (5) 135 (6) 134 (7) 132.

NB. Le taux d'encadrement de l'AVV ne figure pas ici ; de 1 encadreur par 25 familles, il doit en principe évoluer à 1 pour 250 quand les villages créés atteignent 5 ans d'âge.

(6) Ce tableau doit être complété avec le précédent dont on ne peut utiliser ces chiffres d'encadreur puisque ici ne sont considérés que les encadreur sur le terrain.

- les actions sociales d'éducation et d'animation : formation d'accoucheuses, de secouristes, maison de jeunes, etc...;
- les actions d'équipement, soit de construction (écoles, maternité, PMI, etc...) soit d'aménagement (puits, banquettes anti-érosives, etc...).

Mise en oeuvre et évolution

Dès son avènement officiel le D.C. a été marqué par une circonstance particulière : un crédit USAID de 65 millions de FCFA était disponible pour la culture attelée et il a été décidé de l'utiliser comme base de lancement du D.C. à 5000 exploitants dans 500 villages qui devaient pour cela s'organiser en groupements : le relai du crédit du Conseil de l'Entente pour la culture attelée (en 1978 : 83,4 millions de FCFA).

Au départ donc, le D.C. est apparu pour les villageois :

- comme un moyen d'obtenir des crédits particuliers,
- comme l'opération qui développe la Culture Attelée (ceci d'autant plus que dans la même période (1975/76) le projet FAO de Matourkou lançait son éphémère programme de "sédentarisation" de l'agriculture comme modèle de développement rural des pays Soudano-Sahéliens).

Dès lors le développement du D.C. devenait pour les villageois lié à l'attribution de crédits et à l'équipement pour la culture attelée. Non seulement le D.C. déviait de ses objectifs, mais soumis à l'obligation de distribuer des crédits et matériels de culture attelée, il piétinait.

Des Agents de Développement Communautaire (A.D.C.) furent alors formés et mis en place et une structure nationale créée. La cellule de D.C., d'abord rattachée au C.C.D.R. (Comité Consultatif de Développement Rural), fut intégré à la Direction des Institutions Rurales au M.D.R. Au niveau régional, les O.R.D. furent alors dotés d'un Bureau de Développement Communautaire qui dirige l'Action des A.D.C., des Agents de la Jeunesse Rurale (A.J.R.) et des Agents d'Economie familiale et rurale (A.E.F.R.). Ce sont ces Agents et la Cellule de D.C. qui, avec le concours en particulier du C.E.S.A.O. (formation) qui ont relancé le D.C. dans son optique initiale.

Furent alors créés des groupements villageois ayant pour objet de mettre en oeuvre des projets villageois qui ne sont aidés que dans la mesure où il y a participation effective de la population : un bon exemple est donné par les Banques de céréales mais toutes les formes de groupement existent pour toutes les actions possibles.

Situation et impact actuel

- En 1979/80 a été mis en place le Fond de Développement Communautaire (financement par la Coopération Suisse) qui a pour objet d'aider à la réalisation de projets villageois.
- Actuellement, il n'est plus guère fait référence au développement communautaire en tant que tel ; on ne distingue plus entre villages de D.C. et villages de non D.C. ; certains O.R.D. ont supprimé leur Bureau de D.C. et demandent à tous leurs encadreurs, A.D.C. ou non, de promouvoir les groupements ; cette tendance sera renforcée par la réforme en cours des O.R.D.
- Les seuls éléments visibles de la politique de D.C. sont :
 1. - La formation des A.D.C. : de 1976 à 1979. Il en a été formé 300 par l'INADES et le CESAO mais la très grande majorité n'a reçu qu'une formation partielle faute de crédits suffisants et par suite de réticences des O.R.D. à libérer leurs A.D.C. pour des stages de formation.
 2. - Les projets villageois.
- Le décompte des groupements villageois n'est pas aisé tant les formes sont multiples et l'existence des G.V. plus ou moins réelle. La certitude est qu'ils se sont multipliés : marchés auto-gérés du coton qui se généralise dans l'Ouest et dans l'A.V.V. (chaque bloc A.V.V. en 1981 a son marché auto-géré et sa banque de céréales), Banques de Céréales elles-mêmes de forme et de fonctionnement divers (cf. Tableau n° 22), groupements pour le crédit pour la culture attelée, etc...

En conclusion, on peut dire que le mouvement de développement communautaire existe et se développe au point de jouer maintenant un rôle sur le marché cotonnier (commercialisation primaire) et sur celui des céréales.

Les Groupements Villageois entreprennent des actions profitables pour leurs membres mais ils n'ont guère encore appris aux villageois à mieux utiliser leurs ressources.

Option originale, le développement communautaire a lancé ce mouvement de création des Groupements Villageois, d'abord pour mettre en place des crédits de culture attelée. Mais par la suite, les Groupements se sont créés à l'initiative des villageois et pour des objectifs qui leur sont propres. Ils

TABLEAU 22

DONNEES SUR LES GROUPEMENTS VILLAGEOIS, PAR ORD

O.R.D.	Nombre de G.V.	Nombre de Villages *	Activités des G.V.	Problèmes des G.V.
BOUGOURIBA	40	1076	- Commercialisation / coton céréales - Infrastructure. Santé	- Rapports caisses populaires
CENTRE	400 { 394 H 6 F	982	- Champs collectifs - Apport intrants - Infrastructure. Santé	- Crédit matériel
CENTRE EST	101	546	- Achat de céréales - Achat d'animaux - Octroi de crédit G.V. - Champs collectifs	- l'encadrement - u niveau UGV - coordination
CENTRE NORD	205 (200 H 5 F	580	- Champs coll. + vulgarisation - Maraichage - Elevage, banque de céréales - Reboisement, bas-fonds - Lutte anti-érosive (LAE)	- Crédit matériel - Effrittement de l'encadrement
CENTRE OUEST	476 { 345 H 80 F 43 J	661	- Champs collectifs - Banque de céréales - Boutique, moulin - Tissage	
COMOE	34 { 28 H 4 F 2 J	201	- Commercialisation céréales - Infrastructure sociale	- Rapport G.V. et SOSUHV
EST	517 { 349 H 105 F 63 J	640	- Banque de céréales - Boutique, pharmacie - Transformation de produits agricoles	- Influence des notables - Forte liaison encadreurs/G.V.
HAUTS BASSINS	400	365	- Marchés autogérés - Crédit approvisionnement - Infrastructure sociale - Alphabétisation	- Encadrement
SAHEL	94	444	- Boutique - Aliments pour bétail	
VOLTA NOIRE	797	910	- Récupération/crédit - Approvisionnement intrants - Collecte primaire (60% coton)	- Lacune de formation
YATENGA	520 { 480 H 30 F F GV 36	605	- LAE - Puits - Infrastructure sociale - Banque de céréales - Maraichage	- Fédérations
TOTAL	5.564	7.010	Taux de coopérativisation en H.V. : G.V. existants Nombre de villages = 50,5 %	

* Le nombre de villages figurant dans cette colonne n'est pas celui indiqué par les OPD au cours du séminaire. Pour ce rapport nous nous sommes basés sur les indications fournies par le "fichier des villages", Institut National de la statistique et de la démographie, décembre 1979.

constituent, à n'en pas douter, les premiers maillons d'une organisation paysanne, interlocuteur et partenaire des structures de développement.

2.1.3. L'A.V.V.

L'objectif de l'Autorité des aménagements des Vallées des Voltas (établissement publié à caractère industriel et commercial, créé en 1974) est de contribuer à la décharge démographique des régions surpeuplées de Haute Volta (du Plateau Mossi principalement) en installant des familles dans les vallées des Volta : c'est pourquoi la priorité des actions est donnée au développement de l'agriculture sèche. Ce projet est rendu possible par le Programme de lutte contre l'onchocercose (O.M.S.).

L'objectif fondamental est de mettre en valeur les vallées des Volta selon les principes de l'aménagement du territoire en milieu rural, du développement régional intégré et de la conservation et amélioration du patrimoine foncier et écologique.

En matière de production, l'A.V.V. doit concourir à la réalisation des objectifs nationaux qui sont : atteindre à l'autosuffisance alimentaire (céréales) obtenir des devises (coton) et concourir au développement des industries agricoles et textiles : elle doit mettre en oeuvre des techniques modernes d'agriculture compatibles avec les moyens technologiques et financiers des exploitants.

En matière sociale, l'A.V.V. doit installer des familles qui disposeront d'équipements sociaux égaux à ceux du niveau national et qui devront parvenir à l'auto-développement.

En chiffres, les objectifs théoriques sont les suivants, sur 15 ans :

- installer 55.000 familles (environ 500.000 personnes) dont 30 à 35.000 en culture irriguée ;
- produire annuellement 150.000 tonnes de céréales (sorgho, riz, maïs), 70.000 tonnes de coton, 50.000 tonnes de canne à sucre, 40.000 tonnes d'arachides.

On trouvera au chapitre suivant (3.1.3.) des éléments sur les réalisations de l'A.V.V. depuis 1972.

2.2 Les institutions en amont et en aval de la production

2.2.1 La recherche

Les instituts de recherche

La Haute Volta dispose depuis 1961 d'un Service National de Protection des Végétaux (qui exécute, en particulier, avec le CILSS un projet de lutte intégré). Un service national des sols a été créé en 1974 avec le concours du PNUD et l'assistance des Pays-Bas. Un institut de recherche agronomique a été créé en 1978, puis un institut voltaïque de la recherche agronomique et zootechnique a été créé en 1981 et doit prendre la suite du précédent institut. Mais cet organisme n'a pas de moyens propres et la recherche agronomique dépend intégralement d'instituts extérieurs dont certains interviennent depuis longtemps dans le pays.

a) C'est le cas de l'IRAT (Institut de Recherche Agronomique Tropicale) qui a deux bases :

- l'une à Saria (Centre Ouest) pour la zone Centre et Nord du pays,
- l'autre à Farakoba (Hauts Bassins) pour la zone Ouest et Sud.

L'IRAT travaille sur tous les thèmes de la recherche agronomique y compris la conservation du sol et la défense des végétaux. Parmi ses travaux récents, on retiendra une synthèse sur le maïs, une synthèse en cours de rédaction sur les sorghos, une étude sur les engrais et la première esquisse des zones homogènes en Haute Volta et de propositions pour des systèmes de culture vulgarisables (cf. doc. n° 8-3 et 8-5). L'IRAT apporte également un appui agronomique systématique à l'A.V.V. depuis sa création.

b) L'IRHO (Institut de Recherche sur les Huiles et les Oléagineux) travaille également depuis longtemps en Haute Volta dans deux stations : Saria et Niangoloko (Ouest).

Les recherches de l'IRHO portent essentiellement sur l'arachide, le soja et le sésame dont elle fournit aussi les semences sélectionnées de base.

c) L'IRCT (Institut de Recherche sur le Coton et les Textiles) est basé à Bobo Dioulasso avec une antenne à Ouagadougou. La recherche est centrée presque exclusivement sur le coton.

d) L'ICRISAT (Institut International de Recherche sur les Cultures des Zones Tropicales Semi-arides). Ses travaux sont centrés :

- sur le sorgho, le mil, et le maïs (sélection, génétique,...),
- sur la mise au point de techniques culturales appropriées,
- sur la recherche des systèmes de culture stables pour prévenir la dégradation des sols,
- sur la connaissance des pratiques traditionnelles et des effets d'innovation sur ces pratiques.

Le programme est donc parallèle à celui de l'IRAT. La base de l'ICRISAT est à Kamboinsé (Centre).

e) L'ITA/SAFGRAD (Semi Arid Food Grains Research and Development). Installé en Haute Volta depuis 1979, il poursuit des recherches sur le maïs et le niébé dans 6 stations réparties dans les différentes zones agro-climatiques de Haute Volta : Farakoba, Saria, Kamboinsé, Kaya, Saouga (Dori) Ouahigouya.

Les variétés

Il existe une grande dissymétrie entre le coton et l'arachide d'une part, pour ces deux cultures, les variétés sélectionnées ont à peu près totalement supplanté les variétés locales moins productives, et les céréales d'autre part.

Pour les céréales, la plupart des variétés sélectionnées que les agriculteurs utilisent volontiers sont d'origine locale, Massayamba, Sorgho S 29, Jaune de Fô, Gnofing... Certaines cependant n'ont pas eu de succès soit parce que leur supériorité productive n'était pas évidente, soit que leurs qualités gustatives et culinaires étaient peu appréciées.

Parmi les variétés d'origine extérieure, peu sont vulgarisées avec quelque succès : en culture paysanne, leurs rendements sont aléatoires ; elles sont sensibles aux maladies et aux insectes, leurs qualités gustatives sont parfois contestées.

Pour le mil, la sélection a beaucoup de retard en Haute Volta par rapport au Sénégal ou au Niger.

On a essayé sans succès d'introduire les mils nains : pourtant, il existe un mil nain local, le NADO à cycle court chez les Gurinsi de Pô-Tiébélé. L'IRAT essaie un mil nain (P. 172 et 173) à cycle court à Saria et à Dinoghin (A.V.V.), il a sélectionné également un mil de taille moyenne (1,5 à 2 m) et de cycle moyen (135 jours) dont la réponse semble bonne.

Pour les sorghos, les croisements de locales avec des américaines pour raccourcir la paille semble devoir déboucher avec le S 174 (taille 1,5 à 2 m ; 120 jours, goût satisfaisant). En cycle court, des variétés sénégalaises à haut rendement (70 à 75 qx/ha sans irrigation) sont en cours d'essai de cultures pluviales. Peu de résultats positifs ont été enregistrés pour les sorghos à cycle long (140-150 jours) qui craignent les moisissures comme tous les sorghos.

En définitive, il reste beaucoup d'efforts à faire pour la sélection de variétés céréalières facilement vulgarisables. D'une manière générale, les recherches sur les variétés exotiques ont été et sont encore trop souvent privilégiées au détriment des variétés locales et ceci malgré les multiples recommandations du Comité de la Recherche.

Coordination de la recherche

Le tableau rapide des activités des instituts a montré des duplications de recherche alors que certains domaines ou certaines zones agro-climatiques ne sont pas couvertes (l'Est par exemple, les sols vertiques, etc...). Il y a également des divergences apparemment profondes et non débattues sur l'utilisation de certaines pratiques culturales : par exemple, faut-il utiliser ou non la charrue dans le Nord et le Centre ? Le pic-fouilleur n'est-il pas mieux adapté ? Quel emploi relatif faut-il faire de l'engrais minéral et du fumier ? etc... La concertation et la collaboration ne semblent pas évidentes entre les instituts s'occupant des cultures vivrières.

La coordination fait en grande partie défaut, ainsi qu'une politique clairement définie de la recherche agronomique. Les instituts semblent souvent suivre des programmes de recherche définis par eux plus que par le Gouvernement et la liaison recherche-vulgarisation laisse à désirer. La création d'un service national de la recherche agronomique disposant de moyens propres semble nécessaire et urgente si la Haute Volta veut pouvoir disposer rapidement des premières clés de l'intensification : des variétés sélectionnées ou améliorées vulgarisables et des pratiques culturales appropriées aux contraintes du milieu.

2.2.2 La production et la distribution de semences sélectionnées

Le Service National Semencier

Il a été créé en 1974 et il a pour fonctions :

- d'aider les instituts à augmenter leur capacité de production de semences de base, et les O.R.D. à développer celles des semences multipliées,

- . de contrôler et garantir la qualité des semences,
- . de former les agents pour la multiplication des semences.

Basé à Ouagadougou, le S.N.S. dispose d'un laboratoire d'analyse.

Initialement, les Instituts de Recherche (IRAT, IRHO, ICRISAT, et CERCI pour le riz) ont eu la double fonction de produire des semences de base et de les multiplier pour le compte du S.N.S. Récemment, la fonction des instituts a été limitée à la production des semences de base.

En principe, les O.R.D. devaient faire la multiplication des semences, soit par des fermes, soit par le canal de paysans multiplicateurs. Quatre d'entre eux seulement reçurent l'appui du S.N.S. : Centre à Mogtédou, Hauts Bassins : Bouni et par des paysans), Comoé (Banfara) et Est (ferme à Diajaga). En outre, l'A.V.V. procède elle-même à des multiplications (Kaiko, Mogtédou). Mais assez rapidement, le budget de fonctionnement semencier des 4 O.R.D. s'est révélé insuffisant et la mévente des semences a aggravé les problèmes de trésorerie des O.R.D. ; ceux-ci ont utilisé les remboursements de semences par les paysans pour assurer leur propre fonctionnement ; l'endettement des O.R.D. auprès du S.N.S. a atteint 10 millions de FCFA. En 1979, il a été décidé :

- que le S.N.S. limite son action à la production et à la commercialisation des seules semences de base et au contrôle national des semences ,
- que chaque O.R.D. assure par ses propres moyens et sous sa responsabilité la production des semences dont il a besoin et assurera leur diffusion.

La production des semences d'arachide s'est maintenue grâce à un crédit extérieur.

Par contre, et sauf dans l'A.V.V. disposant de ses propres crédits, la production de semences de céréales s'est effondrée. Le Centre et la Comoé ont cessé de produire depuis 1979 ; la production de l'Est est aléatoire. Seul, l'O.R.D. des Hauts Bassins a continué à produire avec le concours de paysans multiplicateurs après avoir cédé la ferme de Bouni à la SOFITEX.

Les facteurs limitants

Un des éléments de la crise de 1979 qui a conduit le S.N.S. à des mesures draconiennes vis-à-vis des O.R.D. est la mévente des semences sélectionnées. Comment s'explique-t-elle ?

- Il y a d'abord une mauvaise programmation des besoins : chaque année, les O.R.D. font connaître leurs besoins mais ils n'enlèvent qu'une partie très variable des semences commandées. Depuis 1979, par exemple, l'O.R.D.

des Hauts Bassins, de la Volta Noire, de la Bougouriba et de l'Est et l'A.V.V. semblent mieux maîtriser leurs besoins et enlèvent les quantités demandées. Il est difficile, dans ces conditions, d'organiser et de rentabiliser la production des semences.

- La planification de la distribution laisse beaucoup à désirer : les erreurs sur les variétés demandées, le mauvais conditionnement et le retard dans les livraisons arrivent trop fréquemment pour ne pas décourager les paysans.

- La méfiance des producteurs est fondée :

- sur les risques qu'ils courent en utilisant des variétés nouvelles en cas de mauvaise année climatique, ou d'attaques de maladie et d'insectes ou par suite d'une pratique insuffisante des techniques culturales indispensables pour obtenir un bon rendement des semences sélectionnées,
- sur la faible supériorité productive de certaines variétés améliorées par rapport aux variétés traditionnelles, avantages compensés par des inconvénients (pailles plus courtes et goût différent),
- sur le prix des semences sélectionnées.

- Le prix des semences de céréales sélectionnées n'est pas très élevé compte tenu des coûts de production et de conditionnement. Mais il est quand même jugé cher par le producteur, surtout s'il n'est pas convaincu de la supériorité et d'autant plus qu'il ne peut pas l'acheter au détail mais telle qu'elle est conditionnée (par sac de 5 kg).

Le producteur compare ce prix à celui des semences de coton qui sont distribuées gratuitement.

Il n'est cependant guère possible d'abaisser ce prix sans courir le risque de le mettre à un niveau inférieur au prix réel des céréales vendues aux consommateurs au moment des semis et de provoquer des ventes de semences aux consommateurs.

Par ailleurs, la marge (1) consentie aux O.R.D. pour la commercialisation des semences est souvent trop faible pour couvrir leurs frais, ce qui n'incite guère ceux-ci à faire des efforts accrus pour développer l'emploi des semences sélectionnées.

(1) Différence entre le prix d'achat aux producteurs et le prix de cession aux paysans.

- Enfin, la promotion des semences sélectionnées par des démonstrations répétées est très insuffisante. Seuls, les O.R.D. des Hauts Bassins et de la Volta Noire qui reçoivent l'appui du Projet Vivrier Ouest Volta et l'A.V.V. qui dispose (ou plutôt disposait) de crédits à cet effet procèdent à des démonstrations régulières.

Ces facteurs limitants bloquent le développement de l'emploi des semences de céréales sélectionnées et expliquent la situation constatée au Chapitre 1 (1.3.1.). On constate ici encore la grande dissymétrie qui existe entre les cultures céréalières et les cultures d'arachide et de coton.

2.2.3 La distribution des engrais

Les données de base de la politique voltaïque en matière d'engrais sont claires :

- bien que d'un très bas niveau, la consommation d'engrais croît rapidement : du coton, l'usage de l'engrais s'est étendu aux céréales (cf. 1.3.2),
- la production nationale de phosphates naturels a débuté à Kodjari mais la totalité des engrais manufacturés est importée,
- les engrais sont subventionnés par la SOFITEX pour le coton et par la Caisse de stabilisation des Prix des Produits Agricoles pour les céréales.

Les progrès de la consommation posant un très sérieux problème à la Haute Volta dans la mesure où ils augmentent et les sorties de devises et les subventions. Les prévisions pour 1985 portent sur 50.000 tonnes d'engrais consommés (dont 30 % pour le coton, et 70 % pour les céréales). Comment ces problèmes pourront-ils être résolus ?

Les phosphates naturels de Kodjari

- Situé dans l'est du pays, ce gisement dispose de 60 à 80 millions de tonnes de réserves exploitables à ciel ouvert. Un projet d'exploitation représentant 7 milliards de FCFA d'investissements n'a pu jusqu'à présent être réalisé.

- En revanche, un projet plus modeste a pu être mis en oeuvre grâce à une aide extérieure.

La production de phosphate a atteint 1.025 tonnes en 79, 600 tonnes en 80 et 1.720 tonnes en 1981.

Le phosphate naturel moulu est cédé à 12 F le kg au producteur, mais le prix de revient rendu à Ouagadougou est de 33 F. ; pour l'instant, la subvention moyenne de 21 F. le kg est supportée par l'aide extérieure.

- Le phosphate naturel est utilisé pour le phosphatage de fond à la dose de 400 kg/ha préconisée par la D.S.A. alors que certains experts proposent la dose de 150 kg/ha renouvelée régulièrement. Les essais de phosphate de fond réalisés dans tous les O.R.D. ont été très positifs pour les rendements, mais ils ne permettent pas de décider définitivement quelle est la dose/hectare économiquement la plus efficace : la dose de 150 kg/ha paraît immédiatement plus efficace mais elle doit être renouvelée ; la dose de 450 kg/ha est d'un bon rapport alors que le niveau de 300 kg semble défavorable dans tous les cas.

- Les perspectives sont les suivantes :

- . la production devrait être portée à 20.000 tonnes en 1983 (durée d'exploitation prévisible : 30 ans). L'installation d'une nouvelle unité de broyage plus importante devrait contribuer à faire baisser le prix de revient,
- . la transformation des phosphates en superphosphates est projetée. Des essais sont en cours et donnent des résultats encourageants et le superphosphate vendu reviendrait à 40 F. le kg.

Si ces résultats sont confirmés, la réalisation d'un projet adapté aux besoins du pays mérite d'être entreprise rapidement afin de réduire la charge des importations et les coûts de production.

Importation et subvention des engrais manufacturés

Les engrais importés sont cédés aux producteurs à leur prix réel à l'exception de l'engrais coton-céréales lorsqu'il est utilisé :

- . soit sur le coton : il est subventionné par la SOFITEX,
- . soit sur les céréales : il est alors subventionné par la CSPPA.

L'engrais coton-céréales est cédé au producteur au prix unique de 40 F. le kg (35 F. jusqu'en 1979/80).

Le tableau n° 25 montre que la masse globale de la subvention est passée de 211 millions FCFA en 1976/77 à 1.100 millions en 1980/81 (estimation sur la base du prix à Bobo) : elle a donc été multipliée par 5 sous l'effet conjugué de la hausse des prix de l'engrais et surtout de la multiplication par 5 de la consommation d'engrais : cette subvention correspond en 1980/81 à 18.000 tonnes de coton au prix producteur, soit près de 30 % de la production totale de coton en 1980.

Mais l'analyse doit prendre en compte le fait qu'en 1980/81, 55 % environ de l'engrais coton a été utilisé sur les céréales ; en conséquence, la charge de la subvention a été répartie en 1980/81 :

entre la CSPPA = 605 millions { estimation }
la SOFITEX = 495 millions { " }

La charge de la subvention correspond alors à :

- 13.500 tonnes de céréales (à 45 F. le kg en 1980), soit la production d'environ 15.000 hectares (rendement du Nord Ouest en 1980),
- 8.000 tonnes de coton, soit la production d'environ 8.000 hectares.

Dans l'hypothèse retenue d'une consommation de l'ordre de 50.000 tonnes d'engrais coton-céréales en 1985, la subvention atteindrait le volume suivant aux coûts 1980/81 :

- subvention totale : 2.700 millions FCFA
- dont subvention par SOFITEX (30 %) = 810 millions
- et subvention CSPPA (70 %) = 1.890 millions.

On comprend les hésitations de la CSPPA depuis 1979. Elle a d'ailleurs obtenu le relèvement du prix de l'engrais de 35 à 40 F. Le problème pour la CSPPA est que, contrairement à la SOFITEX, elle ne tire aucun revenu de la subvention des engrais pour les céréales et son rôle est plus, en principe, de soutenir le prix des productions que de réduire le coût des facteurs de production.

On examinera dans le Chapitre 3 les solutions possibles à ce problème.

TABLEAU N° 23

Prix de revient des engrais

Campa- gne	Dose/ ha	Prix de revient Fr/T				T importé
		Banfora	Bobo	Koudougou	Ouaga	
1972/73	100 kg	40.426	41.262	42.301	41.700	1.998
1973/74	"	47.933	49.240	50.442	50.986	2.410
1974/75	"	57.008	57.904	59.157	60.044	4.181
1975/76	"	135.149	136.491	138.164	138.317	4.000
1976/77	"	72.031	73.180	75.808	75.827	4.054
1977/78	"	69.334	71.465	73.373	72.737	8.621
1978/79	150 kg	72.070	72.960	75.360	76.030	11.475
1979/80	"	77.871	78.556	80.769	79.972	14.289
1980/81	"	90.197	93.506	97.009	96.336	20.000

TABLEAU N° 24

Consommation d'engrais et subvention

Campagne agricole	Engrais utilisé COTON en tonnes	Valeur subvention COTON en millions CFA	Engrais subventionné CEREALES en tonnes	Valeur subvention CEREALES en millions CFA	Part engrais CEREALES % Q	Engrais importé CFDT tonnes
1972/73	1.500					1.998
1973/74	1.680	24	562	8	25	2.410
1974/75	1.782	33	1.060	20	37	4.181
1975/76	2.550	260 (a)	1.361	139 (a)	35	4.000
1976/77	3.610	141	1.793	70	33	4.054
1977/78	3.273	119	3.432	125	51	8.621
1978/79	4.984	196	5.544	218	53	11.475
1979/80	7.755		7.240 (b)		45	14.100
1980/81						20.000

L'approvisionnement

Actuellement, le système d'approvisionnement en engrais dépend essentiellement de la SOFITEX qui organise l'importation et la répartition régionale. Au niveau villageois, l'approvisionnement dépend des moyens et de l'efficacité de l'O.R.D. et de ses agents ; on peut considérer que, grossièrement, cette efficacité est fonction de l'importance et l'emprise spatiale du coton même dans le cas particulier où il existe un projet céréaliier (Nord-Ouest).

On constate que des difficultés se manifestent ici et là, hors de la zone cotonnière. Le rapport Bonnet note "si des difficultés sont récemment apparues, elles concernent l'engrais pour céréales et résultent de l'incapacité des O.R.D. à financer comptant leurs enlèvements au dépôt gare ou les transports à leur charge". (cf. doc 8-7).

Une situation dissymétrique se crée donc aussi pour l'approvisionnement en engrais (et autres intrants) entre zones cotonnières et non cotonnières : il n'est évidemment pas dans la fonction de la SOFITEX de mettre fin à cette situation et d'harmoniser les conditions d'accès des producteurs aux engrais (et intrants).

La diversification des cultures pluviales devrait également entraîner une diversification des engrais aujourd'hui limitée par la primauté historique de l'engrais coton devenu engrais coton-céréales. Une structure d'approvisionnement détachée de la pression des besoins du coton, serait plus à même de répondre aux besoins diversifiés des cultures et des producteurs.

Enfin, le développement de l'emploi des phosphates de Kodjari suppose une ouverture sur les régions non soumises aux habitudes cotonnières et très en retard sur la voie de l'intensification.

Toutes ces raisons militent en faveur de la création d'un Office National des Engrais dont l'hypothèse a d'ailleurs déjà été étudiée (par la FAO) et dont la proposition est à l'étude par le Gouvernement. L'emploi des engrais sur les céréales est un fait confirmé au-delà des pronostics les plus optimistes des années 70-75 : un Office National des engrais répondrait aujourd'hui à un besoin existant et non pas à créer.

2.2.4 La production et la distribution du matériel de traction attelée

Depuis 19/4/75, avec le concours d'aides extérieures, la Haute Volta s'est dotée d'un appareil de production, de diffusion et d'entretien du matériel de traction attelée. A cette époque, la seule entreprise importante de fabrication de matériel agricole était la SOVICA (Société Voltaïque d'Intérêt Collectif Agricole à Ouagadougou) qui produisait la populaire charrette asine, tombereau ou à plateau, au rythme de 3 à 4.000 par an.

Cet appareil de production se compose aujourd'hui :

- de trois ateliers régionaux de construction de matériel agricole : ARCOMA, soit :

- . l'atelier du Centre National de Promotion des Artisans Ruraux : ARCOMA/CNPAR de Ouagadougou,
- . les deux ateliers de Bobo-Dioulasso et de Tenkodogo du Fonds d'Assistance à ARCOMA-COREMA (F.A.A.C.) dont le siège est à Ouagadougou,

- et de 12 COREMA, Centres Opérationnels pour la Mécanisation Agricole, Organismes coopératifs chargés de la diffusion et de l'entretien des matériels produits par les ARCOMA. Il existe un COREMA par chef-lieu d'O.R.D. (1) plus un supplémentaire à Solenzo dans l'O.R.D. de la Volta Noire.

Les objectifs fixés à cet appareil ARCOMA/COREMA sont multiples :

- accélérer les progrès de la traction attelée avec le concours des O.R.D. ;
- standardiser et adapter le matériel agricole aux conditions régionales et faciliter l'approvisionnement en pièces de rechange ;
- réduire les importations ;
- satisfaire les besoins nationaux estimés en 1981 à 12.700 unités de traction bovine et 4.000 unités de traction asine par le 3ème Plan.

Si pour l'ARCOMA/CNPAR de Ouagadougou les résultats obtenus sont satisfaisants : près d'un millier d'artisans formés de 1975 à 1981, production d'un matériel bien adapté, capacité de l'usine utilisée à plein (6.500 unités bovines et asines), bilan annuel positif, supérieur à 10 millions de FCFA en 1980/81, en revanche ceux des ARCOMA/COREMA du FAAC laissent à désirer :

- passif de plus de 400 millions F après plusieurs exercices déficitaires,
- charges de fonctionnement très élevées,
- manque de matières premières et produits semi-finis dû à une mauvaise organisation de la gestion : commandes incomplètes, distribution entre les différents ateliers ne tenant pas compte des besoins exprimés, etc..

Il en résulte que ces ateliers fonctionnent bien en-deçà de leur capacité et que la satisfaction de la demande intérieure n'est pas assurée (cf. 1.3.3).

Il faut souligner que la gestion de tous ces ateliers est faite par la Direction installée à Ouagadougou ; un tel éloignement des ateliers de fabrication et du centre de décision ne facilite pas ni le contrôle ni la coordination. Il serait donc souhaitable de décentraliser et de donner plus de pouvoir de décision et de gestion à chaque unité de production.

Face à une demande croissante et non satisfaite de matériels agricoles, le plein emploi des capacités de production existantes est nécessaire. La mauvaise utilisation des capacités d'ARCOMA/COREMA a préoccupé les responsables chargés de promouvoir le développement rural.

Une restructuration des ateliers et une réorganisation de la gestion sont en cours afin de rendre plus efficace le fonctionnement des ateliers.

2.2.5 Le crédit agricole

La Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) a été créée le 18/8/1979 et mise en place le 21/8/1980 pour mettre fin à une situation longuement étudiée (1976-1978) et désastreuse du crédit agricole en Haute Volta dont on peut résumer les grandes lignes comme suit :

- multiplicité et diversité des sources et des modalités de crédit agricole,
- discrimination et inégalité dans la mobilisation des ressources extérieures et dans leur répartition sectorielle ou régionale,
- non-contribution d'un fonds de roulement et rétention des remboursements des exploitants par les O.R.D. pressés par leurs difficultés de trésorerie,
- impossibilité de programmer une véritable politique de crédit agricole, indispensable support à la réalisation des objectifs de modernisation et d'intensification de la production agricole.

Les caractéristiques de la CNCA

a) Capital

Le capital social est fixé à un milliard trois cents millions de francs CFA (1.300.000.000) divisé en 130.000 actions de 10.000 F. CFA chacune et souscrites par :

<u>Participation nationale :</u>	700.000.000 - 53,86 %
. Etat Voltaïque	500.000.000 - 38,46 %
. C.N.D.I.	100.000.000 - 7,70 %
. Caisse de Stabilisation des Prix des Produits agricoles	100.000.000 - 7,70 %

Participation internationale : 600.000.000 - 46,14 %

. BCEAO	200.000.000 - 15,38 %
. BOAD	200.000.000 - 15,38 %
. CCCE	200.000.000 - 15,38 %

b) Organisation

Au niveau central, la Direction Générale et les Services Centraux (dont un pour la formation) sont situés à Ouagadougou.

Au niveau régional, l'O.R.D. constitue la structure d'accueil du Bureau du Crédit Agricole. Celui-ci a un personnel spécialisé, partie intégrante du personnel O.R.D.

c) Modalités d'attribution des crédits à court et moyen terme

Le Groupement villageois élit un Comité villageois de crédit de 3 à 4 membres qui statue sur toute demande de crédit et ne transmet au Comité Régional de Crédit que les dossiers des demandeurs jugés bons pour tel ou tel montant de crédit ; il y a lieu de signaler que le crédit est volontairement limité à certains groupements actuellement pour deux raisons :

- a) le service de crédit des O.R.D. est embryonnaire et sans expérience et ne pourrait pas faire face à un volume trop important de crédit ;
- b) certains groupements ne sont pas encore bien structurés et responsables pour participer efficacement à la gestion des crédits d'où la nécessité de cette politique de prudence.

Le Comité régional de crédit est présidé par le Directeur de l'O.R.D. Sont membres du Comité :

- les chefs de secteur,
- le chef de service crédit,
- un représentant de la CNCA.

Il a pour rôle d'examiner tous les dossiers émanant des Comités locaux de crédit. En général, à l'exception de quelques dossiers pour lesquels des renseignements complémentaires sont nécessaires, le Comité entérine les montant des crédits demandés.

L'ensemble des dossiers est alors envoyé à la CNCA pour être soumis au Conseil d'Administration.

Une fois les crédits accordés, c'est l'ORD, à travers son service de crédit, qui se charge de la mise en place ;

les bénéficiaires, par l'intermédiaire de leur groupement, y participent : achat des animaux, répartition du matériel.

La récupération du crédit est faite par les responsables des groupements avec l'assistance des agents de l'O.R.D.

Comme on le voit, la structure O.R.D. joue un rôle de premier plan dans le circuit de crédit CNCA. Cette activité engendre des charges récurrentes qui ne trouvent pas une compensation complète dans les remises et autres subventions accordées par la CNCA aux O.R.D.

La subvention est de 5 millions destinée au fonctionnement du service crédit (achat de véhicule compris).

Les crédits accordés par la CNCA

Ils sont de trois ordres :

- des crédits d'investissement et d'équipement,
- des crédits d'approvisionnement en facteurs de production,
- des crédits de commercialisation.

Ces crédits peuvent être attribués à des individus, aux groupements, aux sociétés, aux coopératives, à des sociétés de développement ou conventionnées (type O.R.D., SOFITEX, A.V.V., etc.,).

Crédits accordés en 1981-82

Pour son premier exercice, la CNCA a accordé 2,4 milliards de F. CFA de crédit dont 99,8 % au secteur agricole et 0,2 % au secteur élevage.

- Le crédit court terme pour les intrants (121,5 millions FCFA) a été accordé pour 74 millions à la SOFITEX (intérêt 12,5 %), pour 47,5 millions aux O.R.D. (intérêt 13 %).

Ces chiffres fournissent une indication sur l'emploi relatif des intrants, en 1981 : 61 % pour le coton (poids relatif des produits de traitement), 39 % sur les céréales et autres cultures (engrais surtout).

- Le crédit culture attelée s'est élevé à 415 millions FCFA (Cf. Tableau 27 et par : A 23 pour les commentaires). C'est un crédit moyen terme de 5 ans avec un an de différé et aux taux de 14 %.

- Des crédits consortiaux (à intérêt de 10 %) ont été accordés pour :

. 1,3 milliard FCFA à la SOFITEX (la part de la CNCA dans ces crédits consortiaux SOFITEX a été de 15 % ; elle sera portée à 20 % pour le deuxième exercice) ,

. 480 millions pour la commercialisation des produits du cru. Ensemble, les crédits consortiaux ont représenté 74 % des crédits alloués par CNCA, 54 % à la SOFITEX),

. des crédits d'investissement-équipement ont été accordés à des individus pour 14 millions et à des coopératives pour 7 millions ; le taux d'intérêt est de 11 %, de 13 % si l'emprunt est supérieur à 25 millions FCFA.

On peut remarquer :

- que les crédits court et moyen termes attribués aux producteurs ont atteint 601,5 millions (33 % des crédits taux)

- que les taux de ces crédits sont élevés (11 à 13 %) par rapport au taux moyen pratiqué auparavant (8 %) ; la CNCA les justifie par le loyer de l'argent, par les risques encourus et par l'obligation pour elle d'avoir une gestion saine.

Les perspectives

Pour le second exercice , celui de l'année 1982/83, le tableau n° 26 montre une augmentation de 81 % des crédits pour la culture attelée : 8.073 unités de culture attelée seront placées en 82/83.

Il est prévu de placer 26 semoirs seulement, ce qui confirme l'insignifiance de ce moyen de travail qui a eu un si grand rôle au Sénégal (et en partie au Mali).

La répartition régionale des crédits demandés montre que si le Nord-Ouest poursuit son équipement, la région Centre persiste à vouloir rattraper son retard ; en fait, on constate que l'O.R.D. du Centre accapare 36 % des demandes de la région ; il y a probablement là un indice de la précipitation des différenciations sociales dans l'O.R.D. de la Capitale où la catégorie sociale urbaine cherche à s'assurer des baies terriennes.

TABLEAU N° 25

DEMANDES DE CREDIT D'EQUIPEMENT POUR 1982/83

(Source : CNCA)

DEMANDES MATERIEL	NOMBRE	COUTS 1000 FCFA	DEMANDES ANIMAUX	NOMBRE	COUTS 1000 FCFA
1. Charrues + houes					
Bovines	5.797		1 boeuf	5.773	254.120
Asines	2.276		2 onnes	1.780	51.710
Butteurs	2.600		3 chevaux	24	2.400
Semoirs	26		Total	-	308.230
Total	-	323.010			
2. Charrettes					
Bovines	1.420				
Asines	1.100				
Total	2.520	165.048			

(en 1000 FCFA)

REGIONS ORD	COUT TOTAL MATERIEL	COUT TOTAL MATERIEL + ANIMAUX	APPORTS PERSONNELS	CREDITS SOLLICITES
1. REGION OUEST	140.367	291.132	22.615	268.517
. Volta Noire	58.087	139.487	12.210	127.277
. Hauts-Bassins	43.600	99.130	8.330	90.800
. Comoé	4.174	10.344	925	9.419
. Bougouriba	34.506	42.171	1.150	41.021
2. REGION EST	25.991	45.231	2.886	42.345
3. REGION CENTRE	299.426	437.651	20.735	416.916
. Centre-Ouest	39.298	54.043	2.212	51.811
. Centre	125.729	155.419	4.454	150.965
. Centre-Est	38.352	65.397	4.057	61.340
. Centre-Nord	37.895	66.485	4.289	62.196
. Yatenga	58.152	96.307	5.723	90.584
4. REGION SAHEL	22.274	22.274	-	22.274
H A U T E - V O L T A	488.057	796.287	46.234	750.053

Dans les perspectives à long terme, la CNCA s'oriente vers le crédit de masse, vers une participation accrue à la commercialisation des produits du cru et vers le développement des crédits individuels pour les cultures maraichères, fruitières et d'élevage (cette dernière orientation, même dans ses limites, est conforme à l'orientation générale en faveur de la diversification des productions).

Pour le court et moyen termes, l'objectif de la CNCA est plus simplement quantitatif : augmenter la masse des crédits qu'elle accorde de 20 % par an pour devenir le chef de file des organismes prêteurs en Haute-Volta. Le caractère positif et dynamique de cette ambition dépendra de la part des crédits accordée aux investissements productifs, en particulier à ceux concourant à l'intensification et à la diversification des systèmes d'agriculture pluviale.

La mise en place de la CNCA représente un grand progrès pour la Haute-Volta, un élément de solidité et de clarté pour assurer la cohérence des politiques sectorielles à l'amont de la production et un facteur enfin mesurable et utilisable pour définir la politique des prix au producteur et la politique céréalière.

2.2.6 La commercialisation des produits

La commercialisation des céréales

L'auto-consommation des produits céréaliers laisse une place réduite mais mal connue à la commercialisation. On estime à 15 % de la production nette (après déduction des pertes et semences) le volume commercialisé. Mais cette part est probablement variable d'une année à l'autre, sans qu'il soit actuellement possible d'avoir une idée précise de ces variations.

La commercialisation des céréales se fait par 4 canaux :

1) l'OFNACER (Office National des Céréales), établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 1971 et ayant le monopole de droit du commerce des céréales. L'OFNACER s'est substitué aux O.R.D. qui, en particulier faute de moyens, n'avaient pas réussi à collecter de façon satisfaisante les céréales. Il intervient dans le commerce céréalière :

- soit directement par ses propres agents,
- soit par l'intermédiaire de commerçants agréés,
- soit par l'intermédiaire des groupements villageois ou d'organismes comme l'A.V.V.

L'OFNACER a commercialisé 8.400 tonnes par an en moyenne de 1971/72 à 1979/80, soit moins de 1 % de la production annuelle.

2) Les commerçants privés, petits et grands, agréés seulement pour quelques uns, hiérarchisés et organisés de l'intermédiaire au grossiste et au revendeur, font l'essentiel du commerce des céréales et des produits vivriers ; ils sont passés maîtres dans l'art de la spéculation (et des exportations non contrôlées) mais ils sont aussi présentement les seuls à avoir un rôle commercial décisif auprès des vendeurs (les producteurs) et des acheteurs (des consommateurs).

3) Les vendeuses de grain, de produits vivriers et de plats cuisinés écoulent sur tous les marchés une quantité non mesurée de la production ; les fabricantes de dolo (bière de sorgho) font de même chaque jour.

4) Enfin, depuis quelques années se sont créées des banques de céréales achetant les excédents de production et les revendant à meilleur prix que les commerçants au moment de la soudure : leur rôle s'accroît et le volume qu'elles ont commercialisé en 1980 est voisin de celui de l'OFNACER.

Les prix

Ils sont fixés par le Gouvernement chaque année, vers le mois de novembre-décembre, au moment où la commercialisation des céréales a déjà démarré. Ces prix aux producteurs ne sont pratiqués que par l'OFNACER et les organismes publics.

Les prix pratiqués par les commerçants privés obéissent à la loi de l'offre et de la demande. Ils sont mal connus mais semblent fluctuer énormément selon l'époque et le lieu.

Il coexiste donc en Haute-Volta deux systèmes de commercialisation : un système officiel avec ses agents et ses prix qui ne traite qu'une petite partie des céréales mises sur le marché et un système privé, officieux, mal connu, pratiquant ses propres prix et traitant la majeure partie des céréales commercialisées. Ces deux systèmes ne sont évidemment pas indépendants mais leurs interrelations sont mal connues.

L'augmentation des prix officiels des céréales aux producteurs (cf. comparaison du tableau 5 et du tableau 26) n'a pas eu jusqu'à présent d'effet important sur la production.

La commercialisation du coton, de l'arachide, du sésame

Le coton est l'affaire de la SOFITEX. Elle intervient à l'amont de la production avec le concours des O.R.D. encadrement, approvisionnement en intrants, subventions des engrais. Elle commercialise avec le concours des O.R.D. et, de plus en plus directement avec le concours des producteurs groupés en marchés autogérés. Enfin la SOFITEX file et

TABLEAU 26

PRIX AU PRODUCTEUR DES CULTURES

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Mil	12	12	18	18	20	18	21	32	40	40	45
Sorgho	12	12	18	18	20	18	21	32	40	40	45
Maïs	13	13	18	18	20	18	21	32	40	40	45
Fonio	18	18	20	20	20	22	24	26	28	100	110
Riz (paddy)	30	30	25	35	30	35	35	35	40	63	63

et tisse (usine textile de Koudougou) et rend à l'extérieur par le canal de la CSPPA (la Caisse de Stabilisation).

La commercialisation des arachides, du sésame, et des amandes de Karité est faite par la CSPPA par l'intermédiaire d'acheteurs agréés (ces agents, les O.R.D., des commerçants privés).

La situation des cultures industrielles et "de rente" est donc totalement différente de celle des céréales en matière de commercialisation : en particulier les producteurs de coton ont la double garantie d'un prix connu avant la campagne agricole et d'un écoulement total de leur production ; cette dernière garantie est moins évidente pour les autres productions industrielles ou de "rente" mais il n'y a pas de cas signalés d'une production excédentaire non commercialisée d'arachide, de sésame ou d'amandes de Karité.

2.2.7 Le stockage

Le stockage des céréales répond en Haute Volta à un double but : régulariser l'approvisionnement au cours de l'année, entre deux récoltes (stocks de stabilisation) et régulariser l'approvisionnement d'une année à l'autre, pour pallier les fluctuations des récoltes (stocks de sécurité).

Ce stockage est assuré par divers agents :

- les villageois qui ont recours à des modes traditionnels de stockage, en épis ou en grains ;

- les divers commerçants ;

- les organismes publics : le Gouvernement a confié à l'OFNACER la responsabilité du stockage au niveau national (stockage de stabilisation et stockage de sécurité).

Les capacités de stockage des organismes publics sont estimées à :

- stockage de stabilisation : 17.000 tonnes en magasins, 15.500 tonnes en silos, soit au total 32.500 tonnes,

- stockage de sécurité : 10.000 tonnes en magasins, 10.000 tonnes en silos, soit au total 20.000 tonnes.

Les capacités de stockage privées ne sont pas recensées.

L'étude FAO sur les stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au Sahel estime qu'il est nécessaire

de disposer de 34.500 tonnes de stockage en Haute Volta, donc d'augmenter les stocks de sécurité de 14.500 tonnes.

L'étude FAO propose en outre de construire à Koudougou un stockage régional d'une capacité de 55.000 tonnes.

2.2.8 La formation

Les institutions de formation des cadres du Ministère du Développement

a) Le collège agricole polyvalent de Matourkou

Créé en 1963, le CAP de Matourkou a pour rôle la formation d'agents techniques agricoles qui assureront l'encadrement des agriculteurs. Depuis 1975, le CAP s'est doté d'une filière pour la formation des conducteurs de travaux agricoles spécialisés. Depuis sa création, le CAP a formé :

ATA et ATAS	: 248
CTAS et techniciens supérieurs spécialisés	: 24

Le CAP souffre d'un manque d'équipements pédagogiques (matériel de laboratoire et de travaux pratiques) et surtout d'un manque d'enseignants qui engendrent une formation insuffisante des élèves, constatée par les O.R.D. qui les utilisent à la sortie. Des stages de formation pratique sont nécessaires pour les rendre opérationnels.

Par ailleurs le manque de moyens financiers joint à la formation insuffisante - ce dont les élèves sont conscients - engendrent des tensions entre les élèves et l'encadrement.

b) L'Institut Supérieur Polytechnique (ISP)

L'ISP a été créé en 1973 et a pour objectif la formation des cadres supérieurs et moyens, en 5 ans pour la filière longue, en 3 ans pour la filière courte (qui a débuté en 1980).

Cadres du développement rural formés par l'ISP

77/78	9
78/79	6
79/80	15

c) La formation à l'extérieur

La grande majorité des cadres supérieurs du développement rural continue à être formée à l'extérieur, soit

en Afrique (Mali),, soit en Europe (France, URSS). Cette formation est en général théoriquement satisfaisante mais inadaptée aux besoins du pays.

Dans l'ensemble, on constate un accroissement plus rapide du nombre des cadres supérieurs, par rapport au nombre de cadres moyens et subalternes. Il y a plusieurs raisons à cela : salaires plus élevés, avantages matériels, etc.. Actuellement, l'agriculture voltaïque a manifestement besoin de plus d'hommes de terrain : cadres moyens et agents d'exécution. Les capacités de formation pour ce type d'hommes restent insuffisantes.

Les Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (FJA)

Le faible taux de scolarisation de la Haute Volta a été à la base de la création de l'Education Rurale en 1961, dont le but était d'alphabétiser des adultes âgés de 14 à 16 ans, tout en leur donnant une formation agricole qui ferait d'eux de véritables exploitants agricoles de demain.

En 1974, Il est décidé de procéder à la rénovation de l'Education Rurale dont le bilan était un constat de faillite : enfants trop jeunes, alphabétisation en français passable, mais néanmoins suffisante pour "détacher" les enfants de leur milieu qu'ils quittaient souvent pour les villes ou l'étranger, la formation aux techniques agricoles n'avait pas d'impact, les enfants trop jeunes n'ayant aucune influence sur la conduite des exploitations.

La rénovation fut la création de la FJA dont les objectifs sont :

- formation pratique et professionnelle des jeunes agriculteurs s'intégrant dans les programmes de développement des O.R.D. et s'appuyant sur les potentialités économiques régionales ;

- importance donnée à l'alphabétisation en langues nationales ;

- éducation fonctionnelle appropriée à la mise en valeur des ressources locales ;

- participation au développement communautaire du village.

Le tableau n° 27 fait le point sur les centres CFJA rénovés ou non (anciens CER) et sur le personnel formateur de la FJA. On remarque :

- le progrès représenté par l'ouverture des centres mixtes dans un monde rural dont on dit constamment que la concertation commune hommes-femmes-services est difficile sinon impossible à organiser ;

- malgré tout le faible nombre de Centres féminins et mixtes ; fait classique confirmé par le petit nombre de formatrices dont 38 % seulement sont en poste en CFJA (soit 52 contre 49 en poste au siège et 30 au niveau O.R.D.).

Phénomène également classique de concentration des cadres femmes dans les centres urbains même s'il n'y a pas là l'emploi correspondant exactement à leur formation - une répartition à peu près logique des centres selon les O.R.D. avec cependant un faible nombre relatif pour l'Est et pour les Hauts-Bassins.

Par opposition aux CER, on a cherché à intégrer les CFJA dans les villages en créant des Conseils Villageois de Centre (CVC) qui doivent attribuer des terres au CFJA, participer à l'entretien et à la gestion des Centres et au recrutement des élèves ; en réalité, la contribution du CVC au fonctionnement du Centre n'est pas toujours satisfaisante.

De même, pour éviter certaines erreurs des CER, l'objectif était de recruter des jeunes de 16 à 20 ans (14 à 17 ans pour les filles). En fait, et comme avant ce sont les 12-16 ans qui sont recrutés (38 % ont moins de 14 ans à leur inscription). Les parents préfèrent envoyer les plus jeunes, les plus âgés étant utilisés dans l'exploitation.

Enfin, les moyens des CFJA sont variables selon les sources de financement ; dans la plupart des CFJA l'équipement pour mener à bien les tâches de la rénovation fait défaut ; certains manquent de terres ou les utilisent mal ; 80 % n'utilisent pas la fumure, 60 % n'appliquent pas les thèmes techniques. 90 % des CFJA ne font pas de petit élevage et 40 % n'ont ni jardin, ni verger.

Théoriquement l'option FJA intégrée au village et compensant les insuffisances de l'école primaire est intéressante mais ce qui prévède montre amplement que bien des choses restent à faire sans atteindre les buts initiaux.

Pour certains l'avenir serait dans les groupements de Jeunes Agriculteurs. En fait les bilans annuels des O.R.D. montrent que les GJA ont une activité agricole extrêmement limitée, soit par manque de terre, soit par manque de temps disponible pendant la saison agricole où ils sont employés dans l'exploitation familiale.

Question fondamentale, la formation des Jeunes Agriculteurs n'a pas encore trouvé de solution adéquate aux problèmes que lui pose le milieu : manque de terres, appel de l'émigration, recherche de revenus immédiats, difficultés de promotion dans le cadre de l'exploitation familiale, etc. Des évaluations approfondies sont en cours ou prévues pour redresser la situation ; surtout, dans l'Ouest, on commence à voir apparaître des Jeunes Agriculteurs, sortis des CFJA ou des GJA, comme responsables de groupement. S'il se confirme, cet indice prometteur doit conduire à une meilleure situation de la FJA et des structures de production du pays.

TABLEAU N° 27

Les CFJA

A. Les Centres en Février 1980

	CENTRES			Total	Total	Différence
	Garçons	Filles	Mixtes	1980	1978/79	
1. Volta Noire	105	8	-	113	117	- 4
2. Hauts Bassins	22	3	-	25	25	-
3. Comoë	34	3	-	37	37	-
4. Bougouriba	39	2	1	42	39	+ 3
5. Centre Ouest	36	0	66	102	108	- 66
6. Centre	64	-	2	66	92	- 26
7. Centre Est	31	-	-	31	45	- 14
8. Centre Nord	48	2	9	59	74	- 15
9. Yatenga	56	4	2	62	63	- 1
10. Est	9	1	-	10	40	- 30
11. Sahel	22	-	-	22	20	+ 2
TOTAL	466	23	80	569	658	- 89

B. Le personnel en février 1980

. Total : 872 : dont formateurs 738 - formatrices 134.

. dont en poste

dans CFJA : 637	"	585	"	52
(73 %)		(79 %)		(39 %)

C. Nombre d'élèves

- Pas de statistique sure et complète.
- Environ 14.400 élèves en 1979/80, mais 13.310 recensés comme ayant fréquenté 518 centres.

2.3 Les actions entreprises pour le développement
des cultures pluviales

2.3.1 L'effort de l'Etat Voltaïque

La part de l'agriculture et du développement rural dans la consommation finale du Gouvernement Central a évolué comme suit :

Tableau 28

Consommation finale du Gouvernement Central

Milliards CFA	1970	1975	1978	1979	1980
1. Consommation finale totale	7	17,1	27,2	?	?
2. Idem moins salaires Assistance technique	6,8	12,4	21	26,3	27,4
3. Agriculture-développement rural	0,4	0,9	1,3	1,6	1,6
% 3/2	5,8	7,1	6,2	6,2	6,5
% 3/1	5,6	5,2	4,8	-	-

P = Prévisions

Source : Doc n° 1.18

Le Gouvernement Central accorde donc 6 à 7 % de sa consommation finale au secteur agriculture-développement rural qui fournit encore en 1979 37 % du PIB. Cette constatation est confirmée par le Tableau n° 47 qui montre en outre que la Direction des Services Agricoles directement responsable du développement de l'Agriculture (qui fournit 24,6 % du PIB en 1979) ne reçoit que 0,5 % du budget ordinaire de l'Etat ; en valeur absolue, la dotation de la DSA est la même en 1981 qu'en 1969.

En ce qui concerne le fonctionnement des services administratifs chargés d'animer le développement rural, le Gouvernement n'y affecte qu'une part réduite du budget de l'Etat.

Le secteur rural est un peu plus favorisé dans la répartition des investissements : il a bénéficié de 21 % des crédits du Second Plan (1972-1976) et devait recevoir 28 % de ceux du Troisième (1977-1981).

On notera que :

- cette part est inférieure à la contribution du secteur rural ou PIB, et surtout à sa part dans l'emploi (mais l'élevage est encore plus défavorisé que les cultures pluviales) ;
- par leur importance pour l'avenir technologique, économique et social du monde rural, deux secteurs retiennent l'attention :
 - . l'un pour l'évolution positive des investissements qui lui sont ou seront consacrés : c'est l'éducation-formation qui bénéficie d'une augmentation de sa part dans les crédits du Plan (8,3 % en 1977-81 contre 6,75 % en 1972-76),
 - . l'autre pour l'évolution au contraire négative de cette part : la recherche scientifique et technique ne recevra que 3,6 % des investissements du 3ème Plan contre 3,9 % de ceux du Second de 1978 à 1981, la croissance annuelle des crédits de la recherche est seulement égale à un taux d'inflation de 12 %.
- en fin, au cours du Troisième Plan, le redressement de l'effort en faveur du développement rural tient en bonne partie aux crédits prévus pour l'AVV dont le programme est l'une des priorités qui se dégage de l'analyse de l'agriculture voltaique, mais on verra au Chapitre 3 que l'engagement des crédits pour l'AVV est inférieur aux prévisions surtout depuis 1979. De même, un programme important comme le projet vivrier Est Volta est encore dans sa phase préliminaire.

En fait, et c'est l'indice déterminant de la dépendance la réalisation des prévisions d'investissement du Plan dépend des concours extérieurs car le volume annuel des investissements prévus dépasse de beaucoup les capacités internes.

2.3.2 Le concours des aides extérieures

L'aide extérieure au développement rural est passé de la base 100 en 1972-76 (6,6 milliards) à 193 en 1977, 177 en 1978, 205 en 1979 et 273 en 1980 ; la moyenne 1977-80 s'établit à 213 (14 milliards). L'aide extérieure a donc maintenu son effort pour le développement rural auquel elle consacre en moyenne 32 % de ses crédits annuels, ce qui est supérieur aux 28 % prévus par le Troisième Plan.

Une comparaison entre le volume des versements de l'aide et le volume des investissements publics sur fonds voltaïques, montre que le premier est 3 à 20 fois supérieur au second. Bien entendu, la comparaison de ces chiffres n'est pas tout à fait justifiée car une part croissante de l'aide va aux dépenses de fonctionnement et non pas seulement aux investissements (cf. P.S.A., doc. n°1.1) ; elle est cependant indicative de la part déterminante prise par les crédits extérieurs dans les investissements réalisés en Haute-Volta.

La différence entre le volume des engagements et le volume des versements est également indicative :

- de la complexité et des lenteurs des mécanismes de financement extérieur (de la signature d'un contrat, à l'engagement des fonds et à leur versement aux utilisateurs ; les "problèmes de trésorerie" ont une importance majeure...) ;
- et, surtout, de la part de pouvoir de décision que conserve l'aide extérieure avant et après l'engagement.

Ainsi, les études CILSS-CLUB du SAHEL ont montré que 5 % seulement de l'aide extérieure sont consacrés au développement des cultures pluviales, secteur-clé du progrès des Pays du Sahel. Ainsi, en Haute-Volta, les engagements de l'Aide Extérieure en 1980 vont pour 32 % au développement rural mais :

- pour 7 % seulement au secteur cultures pluviales dont 1,4 % pour le F.D.R. et 0,90 % pour l'A.V.V. (comparer avec les prévisions du 3ème Plan) ;
- pour 6 % aux cultures irriguées proprement dites et 8 % pour les actions forestières.

L'aide extérieure publique continue à négliger le secteur cultures pluviales et à leur accorder moins d'intérêt que le Plan National et le programme le souhaitent. Il est pourtant connu que, quel que soit leur intérêt, les potentialités de l'agriculture irriguée en Haute-Volta sont mineures par rapport à celles de l'agriculture pluviales. Les perspectives de développement des aménagements hydro-agricoles établies par le programme substantiel d'action aboutissent à une production totale de 90.000 tonnes de riz, ce qui permettrait de satisfaire les besoins en riz du pays mais ne représenterait au mieux que 5 à 6% des besoins céréaliers totaux.

TABLEAU 29

AIDE EXTERIEURE PUBLIQUE : 1972 - 1980 (en millions FCFA courants)

(aide alimentaire exclue)

Sources : doc n° 1.18 et 1.19

A. ENGAGEMENTS	TOTAL DES ENGAGEMENTS	dont secteur rural		dont transports et télécommunications		dont industries, mines, énergie		dont éducation, formation	
		VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%	VALEUR	%
1. Période du 2ème plan - 1972-76	104.050	32.874	31,6	20.788	20	14.301	13,7	11.747	11,3
2. Période du 3ème plan - 1977-81	(172.216) ⁽¹⁾	(55.894) ⁽¹⁾							
- 1977	37.841	12.663	33,4	13.565	35,8	2.315	6,1	2.703	7,1
- 1978	35.511	11.752	33	7.184	20,3	3.755	10,6	3.673	10,3
- 1979	43.290	13.514	31,2	9.257	21,3	2.659	6,1	8.412	19,4
- 1980	55.574	17.965	32,3	11.086	20,0	11.624	21,0	4.313	8

B. SOURCES	TOTAL AIDE 1972-80 (ENGAGEMENTS)	%
Total	276.266	100
1. France	70.821	25,6
2. CEE	37.361	13,5
3. Banque Mondiale	30.298	11,0
4. RFA	29.662	10,7
5. Pays-Bas	21.899	7,9
6. Canada	15.048	5,5
7. Nations Unies	12.685	4,6
8. US Aid	11.395	4,1
9. FAD	9.334	3,4
10. BOAD	3.481	1,3
11. Suisse	2.933	1,1
12. OPEP	2.606	1
13. BAD	2.524	0,9

(1) Total 1977-1980 seulement.

TABLEAU n° 30

INVESTISSEMENTS PAR LE 2^e ET LE 3^e PLAN

Sources : Doc n° 1.17 et 1.18

A. DEUXIEME PLAN = 1972-76

	Millions FCFA Constants 1972 Investissements		% des investissements		Indice de Réalisation
	Prévus	Réalisés	Prévu	Réalisé	
1. TOTAL PLAN 72-76	75.121	104.469	100	100	139
2. dont SECTEUR RURAL	18.067	21.923	24,1	21,0	121
. dont ORD/DDR	10.290	12.687	13,6	12,15	123
. dont élevage	3.459	2.519	4,6	2,4	72
. dont HER	1.244	3.230	1,6	3,1	260
3. dont SECTEUR INDUSTRIEL ET SERVICES	15.198	26.144	20,2	25,0	172
4. dont EDUCATION	866	1.765	5,7	6,75	165
5. dont RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	2.858	4.112	3,8	3,9	143

B. TROISIEME PLAN = 1977-81 (en millions de francs courants)

	ESTIMATION			PREVISION		TOTAL 1977-1981	%
	1977	1978	1979	1980	1981		
1. TOTAL PLAN 77-81	22.432	28.017	40.811	64.950	72.252	228.462	100
2. SECTEUR RURAL	5.236	7.821	11.199	20.791	19.129	64.176	28
dont:							
- Agriculture	1.475	2.589	4.361	8.371	7.445	24.241	10,6
- AVV	1.836	1.689	2.833	4.249	3.917	14.524	6,2
- Hydraulique	915	1.786	1.480	3.732	4.479	12.392	5,4
- Elevage	845	1.060	2.125	2.388	1.783	8.702	3,8
- Forêts, pêche, faune	121	181	349	1.476	1.466	3.593	1,6
- Infrastructures rurales	44	516	50	75	39	724	0,3
3. SECTEUR MODERNE (Industrie + Service)	6.189	8.210	10.204	14.250	22.173	61.026	27
4. EDUCATION	3.101	3.257	3.365	4.313	4.971	19.007	8,3
5. RECHERCHE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE	864	1.503	1.843	1.832	2.117	8.159	3,6

CHAPITRE III

L'ANALYSE DES ACTIONS
ET DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT

3.1. Les problèmes étudiés

La mission a saisi toutes les occasions d'analyse qui lui ont été offertes soit sur le terrain, soit par des documents, soit encore par des entretiens : projet motorisation intermédiaire en Haute-Volta, divers projets O.N.G., projets de banques de céréales, projets BOUOURIBA I et II, projet vivrier Ouest Volta, etc,.... Mais son effort principal a porté sur trois programmes en particulier :

- l'un sur la région phare de Haute Volta : l'ouest
- l'autre concernant particulièrement le Yatenga et affrontant le problème de la protection du patrimoine foncier sur le plateau Mossi,
- le dernier enfin consacré à l'une des priorités nationales : la colonisation de terres nouvelles.

Leur présentation n'est pas une évaluation mais une description rapide de leurs objectifs et de leurs résultats.

3.1.1. Les actions de développement dans les O.R.D. de la Volta Noire et des Hauts Bassins.

Dès le début des années 1950, le Nord-Ouest comme le Plateau Mossi, a fait l'objet d'actions systématiques pour le développement de la culture du coton. Les résultats étant considérés comme prometteurs, un projet spécifiquement régional a été lancé en 1971 sur financement de la Banque Mondiale : le projet Coton Ouest Volta (P.C.O.V.). La Banque et d'autres sources ont ensuite financé le Programme de Développement Agricole de l'Ouest Volta (P.D.A.O.V.I. - 1977-1981). A la demande de la Haute-Volta et avec le concours du CILSS, un projet spécifique de développement a été lancé sur financement de la Caisse Centrale de Coopération Economique et du F.A.C. Projet Vivrier Ouest Volta (P.V.O.V. 1979-1981). Enfin, depuis 1980, la Haute-Volta et toutes les sources de financement participant au P.D.A.O.V.I. et au P.V.O.V. ont concouru pour définir une suite unique à ces deux projets : le P.D.A.O.V. II qui doit démarrer en 1982.

Le Projet Coton Ouest-Volta (PCOV) 1971-76

Ses objectifs ont été essentiellement cotrnniers :

- porter les surfaces cotonnières des deux O.R.D. de 44.000 à 76.000 ha et augmenter la production régionale de 33.000 tonnes,
- accroître le revenu de 46.000 exploitants et doubler les recettes cotonnières d'exportation,
- construire une nouvelle usine d'égrenage
- aider à la mise en place des O.R.D. nouvellement créés de Bobo-Dioulasso et de Dédougou.

Les objectifs ont été atteints en ce qui concerne la production de coton: récolte augmentée de 38.300 tonnes en 76/77, de 30.000 tonnes en 77/78. Les recettes d'exportation ont largement dépassé les prévisions (trois fois plus que prévu), grâce à la hausse des cours mondiaux. Le revenu net des agriculteurs de la zone du projet a septuplé entre la 1ère et la 5ème année du projet. Enfin, les O.R.D. ont été mis en place .

En revanche :

- l'usine d'égrenage de Koudougou n'a été construite qu'en 1976/77,
- les surfaces se sont développées moins que prévu parce que, la sécheresse aidant, les paysans ont consacré plus de terres aux cultures céréalières,
- les différenciations sociales se sont accentuées entre paysans aisés et paysans pauvres.

Le P.D.A.O.V. I - 1977/81

Il est donc parti sur des acquits solides .

Les objectifs ont été diversifiés par rapport au P.C.O.V. :

- augmenter la production céréalière de 42.500 tonnes (+ 59 %) et la production cotonnière de 17.600 tonnes (+ 40 %); aménager 1000 ha de bas fonds pour une production supplémentaire de 2000 tonnes de riz et de 1200 tonnes de légumes,
- construire 75 hangars de stockage des céréales et une usine d'égrenage à Dégoudou,
- procéder à une action pilote avec les migrants spontanés,
- améliorer la formation du personnel et des agriculteurs et la situation des femmes,

Le projet n'a été mis en route qu'en 1978 et est inachevé . On peut souligner :

- que l'usine d'égrenage de Dégoudou est achevée,
- que la production de coton a augmenté plus vite que prévu : en 1980/81 = + 64 % (au lieu des 27 % prévus),
- que, par contre, la production céréalière a stagné (290.000 tonnes en 1977, 294.000 tonnes en 1978, 295.000 tonnes en 1979, et 269.000 tonnes en 1980) et l'aménagement des bas fonds n'a pas suivi le rythme prévu

Le projet a donc continué à favoriser plus le coton et l'objectif de diversification ne semble pas devoir être atteint, au contraire de celui de l'intensification qui progresse.

Le projet vivrier Ouest-Volta - P.V.O.V. 1979/82

- . Objectifs : compléter l'action du P.D.A.O.V.I par un effort particulier pour les céréales pluviales :
 - augmenter les rendements de 400 kg/ha pour le mil et le sorgho, de 1000 kg pour le maïs, par la diffusion des moyens de l'intensification et un encadrement renforcé,
 - augmenter la production de céréales de 2500 tonnes en 1979, 11000 en 1980, 19000 tonnes en 1981 et 22000 tonnes en 1982,
 - accélérer la création des groupements villageois pour la commercialisation des céréales (Banques de céréales).
- . Réalisation : le projet n'a démarré en réalité qu'à la campagne 1980/81 par suite de retards et difficultés (en particulier dans le recrutement des assistants techniques). La première campagne effective est celle de 1981/82 dont les résultats sont excellents dans toute la Haute-Volta mais dont il est prématuré de dire ce qui est dû au P.V.O.V. dans la récolte des O.R.D. des Hauts Bassins et de la Volta Noire.

Les projets P.D.A.O.V. I et P.V.O.V. offrent, pour l'analyse, un éventail intéressant d'éléments de réussite, de difficultés et d'échecs en même temps qu'une excellente base documentaire.

3.1.2. Les actions sur le Plateau Mossi

L'O.R.D. du Yatenga

L'aide du FED donnée à cette région, a eu pour résultat essentiel de contribuer à mettre en place et organiser l'O.R.D. et ses services; la formation des agents a fait l'objet d'efforts positifs qui continuent. Une première opération de lutte anti-érosive par l'aménagement de banquettes avait été entreprise en grand mais sans le concours des populations, elle a échoué; elle est actuellement reprise avec le concours du FDR et la participation des populations.

En matière de production, on a vu au Chapitre I , les résultats décevants obtenus par le Yatenga bien que de nombreux exploitants se soient équipés pour la culture attelée. Le fait que la moitié des superficies emblavées puisse n'être pas récoltée en mauvaise année (1980) montre qu'aucun progrès réel n'a été fait dans le sens d'une modification du système agricole pour une meilleure protection des cultures contre les aléas climatiques.

Depuis fort longtemps, le Yatenga retient l'intérêt des O.N.G. pour des actions ponctuelles positives comme la création d'une active coopérative maraîchère à Ouani ou Gouya, l'important projet de développement intégré dans la sous-préfecture de SEGUENEGA : ses ambitions sont grandes mais il est trop tôt pour juger de leurs résultats.

Pour l'heure, le Yatenga demeure une terre de disette chronique et d'émigration.

Le Fonds de Développement Rural (F.D.R.)

Le F.D.R. a déjà connu deux phases :

- F.D.R. I, d'Octobre 1972 à Octobre 1976,
- F.D.R. II, d'Octobre 1976 à Octobre 1980, prolongé jusqu'à Octobre 1981.

Il finance des aménagements de bas-fonds, de la petite hydraulique, des actions anti-érosives, des pistes rurales, des magasins de brousse et, depuis la phase II, des équipements de culture attelée.

L'intérêt particulier du F.D.R., outre que ses interventions sont centrées sur le Plateau Mossi, est qu'il finance et réalise des actions ponctuelles dans les zones les plus défavorisées et à la demande des collectivités locales : aménagements fonciers divers et infrastructures à l'amont et à l'aval de la production.

L'analyse que l'on trouvera plus loin fera souvent référence aux actions du F.D.R. et on soulignera ici :

- les difficultés de recrutement et stabilisation du personnel et de choix des matériels (trop sophistiqué du F.D.R. I),
- le faible taux de réalisation des aménagements de bas fonds et leur abandon et non entretien par les paysans,
- l'inégalité des résultats selon les O.R.D. ceux du Centre Est étant particulièrement décevants,
- les excellents résultats acquis pour les aménagements anti-érosifs et les infrastructures.

3.1.3. L'A.V.V.

Objectifs et réalisations 1972/78

L'objectif initial de l'A.V.V. pour cette période était d'installer 3450 familles. En 1978, 1345 familles avaient été installées (39 % de l'objectif) dont 1270 (37 % de l'objectif) restaient effectivement dans les vallées des Voltas.

Une concertation avec les sources de financement a permis de faire une analyse critique des actions et de leurs coûts, d'ajuster les objectifs aux moyens et d'améliorer les méthodes d'action et de gestion. De cette concertation est né le programme septennal 1979/85.

Le programme en cours 1979/1985

L'A.V.V. a poursuivi un programme en matière d'élevage, d'action forestière (plantations forestières de bois de feu) et d'agriculture irriguée : étude (achevée) et expérimentation (en cours) pour le barrage de Bagré sur la Volta Blanche (cf. Doc n° 6-3), étude pour un schéma directeur d'aménagement de la Vallée de Sourou (achevée fin 1981) et expérimentations en cours (périmètres blé et canne à sucre).

En matière d'installations de colons, les résultats ont été les suivants:

	<u>Prévu</u>	<u>Réalisé</u>	
1979	630	575	91 %
1980	600	376	61 %
1981	900	241	27 %
1982	1000	80	8
		à 100	à 10 %
		prévus	

Les réalisations en matière d'installation de colons montrent une dégradation rapide de la situation après 1979, soit un an après la définition d'un programme en accord avec les sources de financement et l'Etat Voltaïque. Les sources de financement reprochent à l'A.V.V. une structure trop centralisée et trop coûteuse, des modes d'actions et des réalisations trop coûteuses, une action trop limitée à ses seuls périmètres et privilégiée par rapport à celle des O.R.D., un suivi insuffisant, etc...

De 1976 à 1978, puis à nouveau à partir de 1979, l'A.V.V., aidée par les assistants techniques que lui fournissent les aides extérieures, a cherché à adapter son programme aux demandes des bailleurs de fonds; sans succès, et les crédits extérieurs ont été réduits, c'est ce qui explique la dégradation du taux de réalisation par rapport aux objectifs. Actuellement, l'A.V.V. est dans une situation d'étranglement : elle est réduite partiellement au chômage technique et faute de crédits, ses prévisions d'installation pour 1981/82 sont le tiers de celle de sa première année de démarrage (1974).

Pour la mission, l'A.V.V. est un programme particulièrement intéressant par sa nature (colonisation agricole par migration organisée) et par les leçons et les questions relatives à son expérience en matière de :

- rapports paysans encadrés-structures d'encadrements,
- rapports structures de développement (A.V.V.)
autres structures nationales et régionales (O.R.D.),
- rapports entre structures de développement (A.V.V.)
et aides extérieures.

3.2. Les contraintes identifiées

L'examen des documents d'évaluation des projets et programmes (voir bibliographie), les entretiens avec les responsables, à différents niveaux, de l'exécution et du suivi de ces projets, permettent d'identifier les contraintes les plus généralement avancées pour expliquer les difficultés et les échecs des actions entreprises.

Ces contraintes ont été classées par référence :

- à leur champ d'application tels que encadrement, commercialisation, etc, ...
- et à leurs causes explicitement données telles que manque d'argent, matériel inadapté, prix producteur trop faible, etc, ...

Le classement opéré montre que les agents de conception et d'exécution des projets donnent trois explications fondamentales des difficultés rencontrées par ces projets :

- les ressources sont faibles et difficilement mobilisées,
- les mesures et actions amont et aval de soutien à la production sont peu cohérentes et peu adaptées.
- le monde rural est peu apte aux progrès ou incompris par ceux qui déterminent les voies et les moyens du progrès.

3.2.1. Les contraintes liées à la faiblesse des ressources et aux difficultés de leur mobilisation

On constate que, selon les auteurs d'évaluation écrite ou orale, cette cause fondamentale revêt trois aspects :

- pour les responsables et agents voltaïques, les sources de financement extérieur ne mettent pas assez de moyens et surtout de financement à la disposition des projets,
- pour les responsables et les agents des aides extérieures, cette insuffisance de moyens incombe au premier chef à l'Etat Voltaïque et à ses structures de développement,
- pour les uns et pour les autres, le milieu rural, naturel et humain et son environnement, offrent autant et plus d'inconvénients que d'avantages.

Contraintes naturelles

- . la pluviométrie est contraignante, aléatoire,
- . les ressources en eau sont limitées, inégalement réparties, difficilement accessibles ou utilisables,

- . les sols sont souvent peu profonds, pauvres, fragiles, déjà épuisés ou stérilisés et les actions des vulgarisateurs sont difficiles et coûteuses,
- . la désertification est une menace généralisée.

Contraintes propres au monde rural

- . le monde rural n'est pas ou peu structuré dans une perspective de développement,
- . les paysans ont un très faible niveau de formation,
- . les producteurs ont des ressources monétaires très faibles.

Contraintes d'encadrement

- . l'encadrement local (de base) et régional est presque toujours évalué comme insuffisant en nombre par rapport aux besoins et aux normes admises (l'A.V.V. constitue cependant une exception importante),
- . la qualité de l'encadrement est jugée également insuffisante : formation incomplète ou inadaptée et motivation très faible,
- . l'encadrement manque de moyens de fonctionnement et de travail,
- . les pratiques de promotion ou de sanction sont relativement laxistes et, en tous cas, peu fondées sur le travail réellement fourni (cependant, certains programmes ont amorcé un redressement sur ce point, soit par suite de difficultés financières, soit par volonté d'améliorer l'efficacité de l'encadrement).

Contraintes de financement

- . le financement des activités et opérations annexes nécessaires à la bonne exécution du projet est tardif, aléatoire ou insuffisant dans la plupart des cas lorsque ces activités et opérations ne sont pas initialement prévues,
- . les normes et les pratiques des sources de financement ne tiennent que très imparfaitement compte des procédures nationales de mobilisation des fonds et des faibles capacités nationales de prêt et co-financement; les engagements nationaux ne sont pas toujours tenus à temps et complètement,
- . les projets démarrent toujours avec des retards de plusieurs mois et connaissent des phases intérimaires de stagnation.

3.2.2. Les contraintes liées à une adaptation insuffisante des mesures de soutien amont et aval à la production

Ce sont surtout les documents d'évaluation qui soulignent les incohérences et les inadaptations des mesures destinées à épauler la croissance de la production.

Les principales contraintes citées sont les suivantes :

Contraintes d'approvisionnement et de crédit

- . l'approvisionnement en facteurs et moyens de production est insuffisant, discontinu, inadapté dans certains cas aux besoins; les besoins ne sont pas identifiés et quantifiés avec rigueur (sauf exceptions comme dans l'A.V.V. pour le matériel de culture attelée par exemple),
- . les intrants et matériels sont subventionnés directement (subvention engrais coton) et indirectement (coût de leur mise en place à la charge des O.R.D.). Ces dépenses pèsent sur les budgets de l'Etat et des O.R.D. déjà insuffisants,
- . le Crédit Agricole de campagne ou à moyen terme, a été jusqu'à une date récente, absent dans bien des régions, insuffisant ou mal adapté aux capacités des producteurs dans les autres régions.

Contraintes de commercialisation

- . les dispositions officielles et des projets en matière de commercialisation font peu de cas du commerce privé systématiquement qualifié de traditionnel et d'entrave au développement,
- . les prix officiels aux producteurs de céréales ont longtemps accusé un retard important par rapport à ceux du coton et aux prix du marché réel, ce qui n'encourageait pas les producteurs céréaliers,
- . les pratiques commerciales de l'OFNACER ne sont pas adaptées aux besoins et aux pratiques de vente des paysans qui, finalement, font affaire avec les commerçants privés.

Contraintes de planification et de concertation

- . les O.R.D., par manque de moyens ou par identification à un projet spécifique, ne sont pas le lieu de concertation et de planification régionales efficaces que, théoriquement ils devraient être,
- . la multiplication des structures autonomes de projets nationaux et régionaux et le cloisonnement des services nationaux sectoriels concourent à la faiblesse sinon à l'absence d'une véritable planification nationale,

- les différences de critères d'appréciation et de financement des projets entre les sources extérieures de financement rendent difficiles l'harmonisation et la cohérence des projets,
- les évaluations en cours ou en fin de projet sont appréciées par les agents d'exécution comme des inspections dont les conclusions sont rarement concertées et plus rarement encore communiquées aux exécutants (la non-communication pouvant résulter aussi bien d'une décision que d'une négligence de la source de financement ou de la direction du projet).

A ce catalogue de contraintes, bien connues et qui ne sont pas toutes propres au développement des cultures pluviales en Haute-Volta, on pourrait ajouter un troisième volet : celui de la mauvaise compréhension entre ceux qui conçoivent et exécutent les projets et le milieu rural, que cette mauvaise compréhension soit exprimée par le refus des paysans de prendre à leur compte la dynamique de développement et les objectifs des projets ou exprimée sous la forme d'une mauvaise prise en compte des impératifs du monde rural par ceux qui conçoivent et exécutent les projets.

Parmi toutes ces contraintes, toutes ne jouent pas au même degré le rôle de frein au développement des cultures pluviales. L'objectif des paragraphes suivants va être de déterminer celles qui contribuent le plus aux blocages constatés, afin de proposer des mesures concrètes pour desserrer ces contraintes-clés.

3.3. Les causes immédiates des succès et des échecs

3.3.1. La disponibilité des facteurs et moyens de production

L'intensification, c'est d'abord l'utilisation de semences sélectionnées (ou améliorées), de fongicides, d'insecticides et d'engrais, c'est aussi l'emploi de la culture attelée pour réaliser les façons culturales qui sont nécessaire pour rendre efficaces et pour valoriser l'utilisation des facteurs de production.

Constatant l'insuffisance notoire de cette utilisation, les lenteurs et les inégalités des progrès en ces matières (cf. Chapitre 1), les évaluations et les exécutants des projets l'expliquent d'abord par des insuffisances d'encadrement (en nombre, en qualité et en moyens); ils demandent donc un effort accru et prioritaire de l'Etat et des aides sur ce point.

Certes, l'encadrement est nécessaire pour mettre au point des méthodes localement adaptées d'intensification, pour susciter (sensibilisation) et faciliter (formation et conseil) leur utilisation et l'insuffisance de l'encadrement est bien réelle. Des régions entières sont peu ou pas pourvues dans ce domaine.

Mais l'encadrement n'est pas lui-même un outil de l'intensification et de la production.

On constate en fait :

- d'une part, que le système de crédit agricole se généralise et s'adapte depuis la création de la V.C.N.C.A. que le réseau de distribution des intrants se ramifie grâce à la construction de magasins de stockage et à la constitution de Groupements Villageois (dans l'O.R.D. de la Volta Noire de 1978 à 1980, le nombre de G.V. est passé de 161 à 289 et celui des magasins villageois de 12 à 42),
- d'autre part, que de plus en plus nombreux sont les paysans qui ne peuvent pas se procurer les facteurs et moyens de production parce qu'il n'y en a pas ou plus (c'est particulièrement vrai dans les zones en progrès rapides comme l'Ouest Volta où les demandes de charrues sont 2 à 3 fois supérieures aux disponibilités).

Ce que montre l'analyse de terrain, ce n'est pas uniquement la faiblesse de l'encadrement mais l'insuffisante disponibilité des moyens de l'intensification.

On va examiner ce fait pour les différents types d'intrants.

a) Les semences sélectionnées

Pour les semences sélectionnées, il y a de réels progrès : des projets et programmes semenciers sont en cours; des efforts nouveaux sont faits en matière de vulgarisation : dans le P.V.O.V. une méthode de vulgarisation progressive a été mise au point : information - démonstration (auprès de paysans de contact), distribution élargie aux paysans de contact et aux paysans suivis par priorité. Cette méthode permet, entre autres, de surmonter un blocage connu de la vulgarisation des semences sélectionnées : celles-ci ne sont productives que si les autres moyens de l'intensification sont employés ; pour éviter des réactions négatives durables des paysans vis-à-vis des semences sélectionnées, l'encadrement ne doit prendre l'initiative de leur vulgarisation, qu'auprès des paysans déjà engagés ou qui s'engagent en même temps dans l'emploi des fongicides, des engrais, de la culture attelée, etc, ...

Il reste que d'importants problèmes demeurent non résolus :

- . les circuits d'approvisionnement manquent d'efficacité, le suivi du P.V.O.V. a révélé des retards dans les livraisons, des erreurs sur les qualités localement demandées ou sur le conditionnement,
- . l'adaptation de la production semencière en fonction des qualités recherchées par les producteurs n'est que partielle: telle qualité voulue par les producteurs dans une région donnée n'est pas disponible en quantité suffisante,
- . enfin, bien des progrès restent à faire dans la mise au point de variétés de souche locale adaptées aux écosystèmes locaux (c'est à dire à la qualité du sol comme aux données pluviométriques et comme aux techniques culturelles locales).

D'une façon générale, le système recherche-production-distribution des semences sélectionnées est à rendre plus cohérent.

Un système plus cohérent éviterait les problèmes souvent soulevés :

- . la vente des semences sélectionnées par les paysans : cette vente est inévitable quand elles arrivent en retard, quand les prix à la consommation sont très élevés, quand les semences ne sont acquises que sous la pression de l'encadrement, sans répondre à un besoin réel etc, ...
- . l'effet des habitudes alimentaires vis-à-vis des variétés nouvelles : quand la preuve est faite que la variété sélectionnée est hautement productive et donne une production qui s'écoule facilement sur les marchés au prix annoncé, la nouvelle variété est adoptée (voir par exemple l'introduction du sorgho blanc S 29 dans l'A.V.V.).

b) Les fongicides, pesticides et insecticides

Pour ces produits, la Haute-Volta est entièrement dépendante de l'extérieur. Au-delà des questions de coûts, cette dépendance pose :

- des problèmes d'efficacité des produits mis au point dans un environnement autre (la question peut être posée y compris pour le coton que le paysan est encouragé à traiter, 3, 4, 5 et même 8 fois par saison !),
- et des problèmes de travail car les produits phytosanitaires utilisés ont été mis au point, y compris en fonction des technologies couramment utilisées par les producteurs occidentaux : problème de moment et durée des traitements, problèmes de mode d'emploi, en particulier par rapport à la disponibilité en eau, problèmes de moyens de stockage, de transport, d'épandage, etc, ...

Encore convient-il de souligner que les progrès dans le traitement phytosanitaire du coton se sont appuyés sur la hausse des rendements et du prix au producteur; aucun effort pareil n'a été fait pour les cultures céréalières, pour lesquelles la meilleure garantie reste, pour le paysan, la résistance des variétés locales.

c) Les engrais

On a vu que leur emploi progresse (1/3/3/) mais de façon localisée (zones cotonnières). Le problème principal est que la seule qualité réellement disponible est aujourd'hui l'engrais-coton. A l'avenir, le problème va être de mettre à la disposition des producteurs de céréales, un engrais adapté, à des conditions micro-économiques (prix de cession) et macro-économiques (charge sur la balance commerciale de la Haute-Volta) acceptables. Nous y reviendrons.

d) Les matériels de culture attelée

Les producteurs ne reçoivent pas les charrues et les charrettes qu'ils demandent à payer à crédit ou au comptant. Après avoir mis au point et fourni des matériels de culture attelée adaptés et de qualité, ARCOMA et COREMA sont devenus incapables de travailler à plein rendement et de satisfaire les besoins voltaïques croissants.

Depuis deux ou trois ans, 1981 compris, cette crise a provoqué sur le terrain des situations aberrantes tant pour les producteurs que pour les O.R.D. et les projets qui avaient comptabilisé les besoins et mis en place le crédit mais qui n'ont pas pu satisfaire la demande.

On en trouvera ci-après quelques exemples :

- 1) Certains programmes (par exemple l'AV.V.) sont contraints d'envoyer dans d'autres O.R.D. des démarcheurs pour essayer d'y racheter les stocks d'invendus, diminuant ainsi les stocks nécessaires pour faire face à une éventuelle demande,
- 2) Tel autre est obligé d'acheter précipitamment à l'étranger le matériel de culture attelé, qu'il s'est engagé à fournir aux paysans et qui est indispensable à la réussite de l'action entreprise (cas pour l'A.V.V. également); or, ces matériels se révèlent parfois inadaptés ou plus coûteux et les paysans refusent de les rembourser ou bien demandent leur remplacement,
- 3) Tel autre (O.R.D. des Hauts Bassins et de la Volta Noire ARCOMA et COREMA de Bobo en 1981) refuse et interdit la vente au comptant parce qu'il ne dispose pas assez de matériels pour fournir les producteurs auxquels il a consenti un crédit. Dans ce cas, le rejet des réalités paysannes par la structure de développement ou de projet dépasse les limites de l'imaginable, le refus de vente est opposé aux paysans qui peuvent payer comptant et même sont prêts à payer un peu plus,
- 4) Tel autre, enfin, explique qu'il est heureux que l'approvisionnement en charrues soit limité parce que celles qui sont déjà en service sont sous-employées du fait des conditions écologiques, de l'exiguïté des exploitations et de leur manque de force de travail ; en conséquence, penser à l'équipement des exploitations serait contribuer à leur endettement et non pas à leur développement (argumentation développée à Ouahigouya)

En fait, le sous-emploi du matériel de culture attelée est très fréquemment constaté dans l'exploitation paysanne: ce matériel n'est utilisé que sur une partie des terres et pour certaines façons culturales seulement (pour le labour essentiellement).

Dans l'O.R.D. de la Volta Noire, lors de la campagne 1980/81, 25.505 ha ont été labourés mais seulement 18.637 ha (73 %) ont été sarclés avec les boeufs et 8.965 ha (35 %) buttés avec le butteur . Ceci s'explique selon les cas par une formation insuffisante du producteur ou par l'exiguïté et le morcellement de l'exploitation ou encore par des contraintes écologiques particulières.

Ainsi, en zone sahélo-soudanienne et soudano-sahélienne en particulier, le producteur doit surmonter une contradiction immédiate entre :

- d'une part, l'application d'une bonne technique qui consiste à labourer aux premières bonnes pluies et à reporter les semences aux pluies suivantes,
- d'autre part, l'obligation d'assurer sa sécurité alimentaire qui pousse le paysan à semer le plus possible dès les premières pluies utiles (et ceci aussi pour mettre fin au plus vite à la période de soudure).

Le plus souvent, sur le Plateau Mossi par exemple, le paysan résoud ce dilemme en répartissant l'emploi de la force du travail dont il dispose comme suit :

- une partie majeure des bras utiles est employée à semer, manuellement et sans labour préalable, une fraction de son exploitation dès les premières pluies utiles (recherche de la sécurité alimentaire),
- l'autre partie est utilisée pour labourer une autre fraction de l'exploitation qui sera semée lors des pluies suivantes (recherche de l'intensification).

Tous ces exemples montrent que les paysans sont devenus demandeurs de matériels et que le système d'approvisionnement rencontre beaucoup de difficultés à satisfaire cette demande nouvelle.

En conclusion et depuis deux à trois ans au moins, l'analyse de terrain montre que le premier blocage à l'intensification des cultures pluviales et céréalières en Haute -Volta est l'insuffisance croissante de l'approvisionnement des producteurs en moyens et facteurs de production adaptés beaucoup plus que leur capacité à les payer et à les utiliser.

3.3.2. Les prix des produits et les prix des intrants

Pour intensifier, les producteurs doivent pouvoir utiliser et donc acheter tous les facteurs et moyens nécessaires.

Il est bien connu que l'emploi d'un seul intrant est généralement peu productif et dégage peu de bénéfice net; dans le cas des semences sélectionnées employées seules, sans autre intrant ou presque, l'expérience du P.V.O.V. confirme que le résultat est même souvent négatif.

Pour le paysan, la possibilité d'acheter dépend du produit net dégagé par le rapport entre les coûts des intrants et du travail supplémentaire entraîné par leur emploi et les revenus tirés de la production.

a/ Les prix des facteurs et moyens de production

Le marché des facteurs et moyens de production s'est manifestement élargi en Haute-Volta ces dernières années. La mise en place d'un système de crédit agricole, la subvention permettant d'abaisser le prix de cession aux producteurs (pour l'engrais-coton surtout) ont certainement joué un rôle dans cet élargissement. Mais il est probable aussi que les candidats à l'achat, et à l'achat au comptant (éventuellement auprès du commerce privé) sont devenus plus nombreux.

Cela dit, le prix reste, pour une large partie de la population un facteur limitant l'acquisition des facteurs et moyens de production modernes.

Si la SOFITEX a pu, jusqu'à présent, supporter une charge croissante pour la subvention et l'approvisionnement de l'engrais-coton on aperçoit bien les limites d'une politique généralisée de subvention aux facteurs et moyens de production, qui engendrerait une charge insupportable pour les finances publiques et pour l'économie nationale. Il y a là, pour l'avenir, un facteur de blocage sur lequel nous reviendrons.

b/ Les prix d'achat aux producteurs

Dans l'immédiat, le coût des facteurs et moyens de production est moins déterminant que le prix d'achat de la production aux producteurs. En effet, le niveau des prix d'achat aux producteurs a autant d'effet sur le développement de l'intensification que les gains de productivité que celle-ci permet d'obtenir : pour le producteur, l'augmentation de production doit couvrir les frais supplémentaires de production et fournir une rémunération reçue comme satisfaisante du travail supplémentaire exigé par l'intensification ; or, on verra plus loin que cette exigence de rémunération supplémentaire du travail est rarement prise en compte dans les calculs économiques des projets et programmes. C'est l'amélioration du prix d'achat au producteur qui permet à la fois de supporter l'accroissement des coûts de production et de rémunérer l'alourdissement du travail (étant entendu que, dans la situation économique, technologique et sociale actuelle du monde rural voltaïque, l'intensification est caractérisée tout autant par l'augmentation du volume du travail que par l'amélioration de la productivité : la culture attelée exige des travaux supplémentaires et n'est pleinement profitable que si les producteurs emploient des semences améliorées qui, elles-mêmes, exigent l'épandage d'engrais, des traitements phytosanitaires et, surtout, des méthodes culturales exigeantes en travail).

Le cas du coton est significatif. Sa production et sa commercialisation sont directement liées au secteur industriel : la SOFITEX intervient à l'amont de la production (semences, engrais-coton, et, directement aujourd'hui, vulgarisation), et à l'aval, (achat par l'intermédiaire des O.R.D. et des marchés autogérés, transformation et vente), c'est à dire que la SOFITEX intervient sur presque tous les points de la filière coton.

On constate que dans les dix dernières années, l'intensification a permis de doubler les rendements moyens (400 à 800 kg/ha) et que, dans le même temps, le prix producteur du coton a également doublé (32 à 63,5 F. le kg.); la SOFITEX a dû consentir à cette hausse pour éviter la stagnation ou le recul de la production.

Le croquis ci-après, montre avec évidence :

- que depuis 1969/70, la surface cotonnière stagne. Elle a des difficultés à retrouver et à se maintenir au niveau d'avant la grande sécheresse (80.000 ha),
- qu'il y a une relation directe et quasi immédiate entre hausse du prix du producteur et hausse consécutive des rendements (si, bien entendu, les facteurs et moyens de production nécessaires sont mis à la disposition des producteurs),
- que le prix du coton est relevé sous la pression que les paysans exercent sur la SOFITEX. Ils exigent des hausses et les obtiennent chaque fois qu'il devient évident qu'ils réduisent leurs efforts de production cotonnière. Et l'on constate que , prix du coton et prix des céréales ont évolué assez parallèlement.

La SOFITEX semble avoir bien compris que l'effort nécessaire pour améliorer l'encadrement (au sens large) de la production cotonnière n'a d'effet sensible que s'il est appuyé par un effort déterminant en faveur du prix au producteur. Le graphique rappelle clairement aussi que les exploitants voltaïques ne font pas de monoculture : ils sont plus ou moins des cotonniers et des céréaliers d'où l'essoufflement des progrès de surfaces en coton. Les producteurs ne consacreront de nouvelles terres au coton que :

- si leur capacité de travail est accrue (motorisation autant et plus que culture attelée et si des terres sont disponibles (extensification),
- ou si les rendements céréaliers croissent suffisamment vite pour permettre de réduire les surfaces cérésières des exploitations (intensification).

Le cas des céréales est beaucoup plus complexe. Plusieurs constatations peuvent être faites :

- l'écart absolu reste sensiblement le même: de 20 à 25 F. entre 1970/77 , il a été réduit à 15 F. en 1978/79 ; il est revenu à 18,5 F. en 1980/81 et à 12 F. à l'automne 1981. Sans aucun doute, le producteur est d'abord sensible à l'écart absolu et là où la culture du coton est bien implantée avec de bons rendements, l'avantage est peut être suffisant pour que le coton ne recule pas. Par contre, dans les zones à rendements cotonniers moyens ou faibles, le rattrapage du prix producteur des mils et sorghos constitue une incitation certaine à l'intensification cérésière à côté ou au détriment de l'extension de la culture intensifiée du coton ,

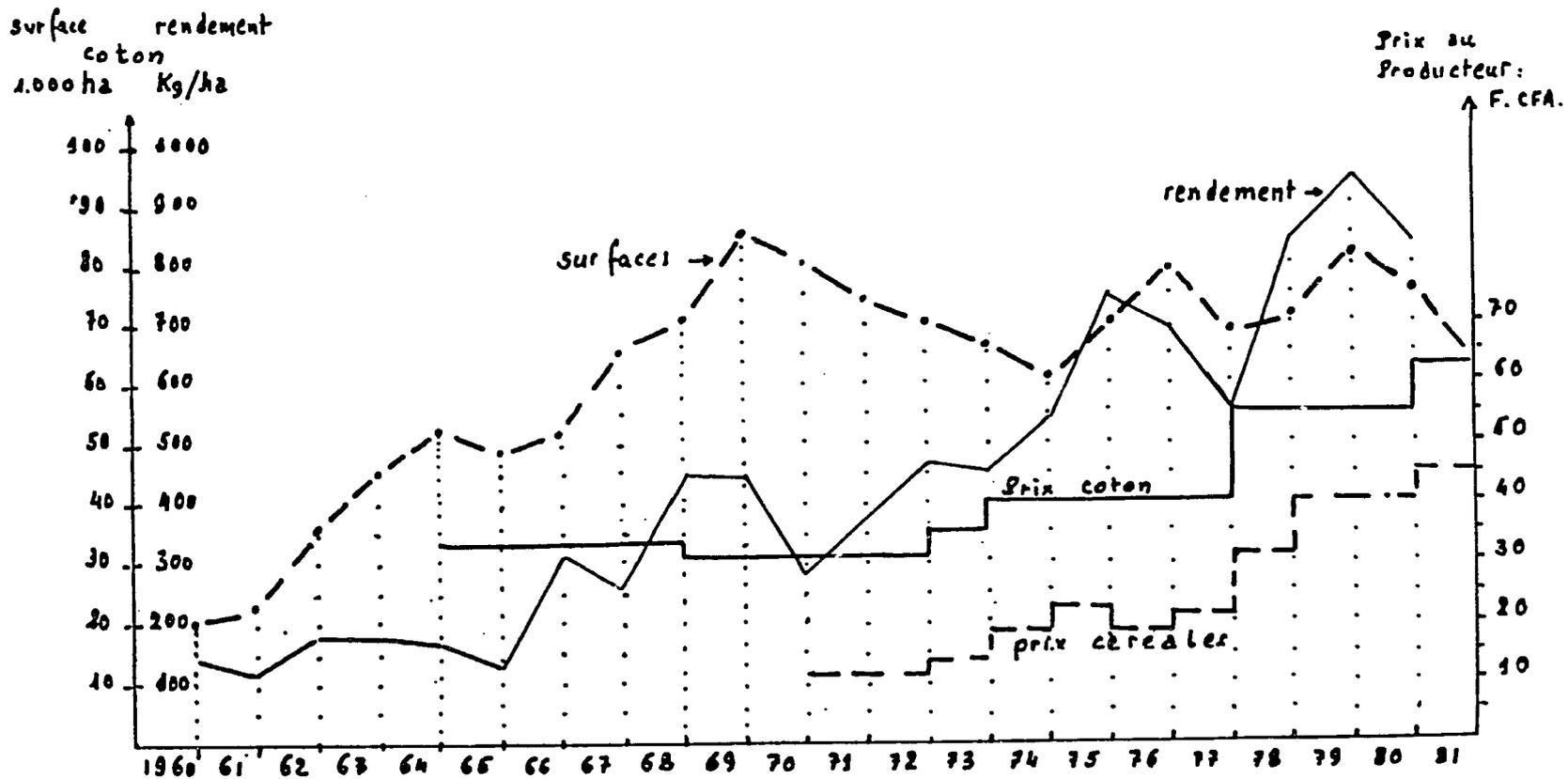


Fig. n°3 : EVOLUTION DE LA CULTURE DU COTON : 1960/61-1980/81
 rapport : prix producteur - surfaces - rendement .

- les prix réels des céréales à la consommation dont très élevés au moment de la soudure (jusqu'à 90 - 120 F. le kg de mil-sorgho). Ceci montre que les commerçants privés maîtrisent toujours le marché et que les producteurs obtiennent d'eux, en moyenne, un prix supérieur à celui offert par l'OFNACER (du moins au moment où celui-ci est en mesure de l'acheter, c'est à dire rarement avant novembre-décembre au plus tôt),
- le fait que les prix producteur des céréales viennent d'être augmentés le 9 novembre 1981 rappelle qu'en Haute-Volta, les prix sont toujours fixés après la récolte par le Gouvernement, alors que des achats sont déjà faits par les commerçants, alors que le prix producteur du coton est toujours fixé en début de campagne agricole. Cette opposition confirme que si le prix producteur du coton est fixé compte tenu des réactions des producteurs et compte tenu des cours mondiaux, ce n'est pas fondamentalement le cas de celui des céréales qui est déterminé par l'Etat d'abord en fonction des consommateurs ceux des villes en particulier.
- l'OFNACER n'a jusqu'à présent pas eu les moyens d'offrir une véritable garantie d'achat aux producteurs de céréales. Dans l'O.R.D. des Hauts Bassins, par exemple, lors de la campagne 1980/81, l'OFNACER a tardé à venir collecter les céréales achetées par les Groupements Villageois pour le compte de l'OFNACER. Les groupements, lassés de supporter les frais de stockage et les pertes, et sollicités par les commerçants privés, ont vendu à ceux-ci,
- Les commerçants céréaliers ne réalisent pas seulement leurs bénéfices par une spéculation excessive sur le cours saisonnier des prix et sur les besoins urbains. Ils les réalisent aussi par des achats avant récolte auprès de paysans à qui ils consentent des avances en nature (céréales, etc,...) et en argent au moment de la soudure. En échange, le commerçant obtient du paysans la promesse :
 - . soit de lui acheter tout ou partie de sa récolte à un prix convenu dès juillet-août, et très inférieur au prix officiel qui sert de référence,
 - . soit d'être remboursé en mil-sorgho évalué à la récolte au même prix que ci-dessus (le remboursement ne se fait jamais en poids ; pour 100 kg de sorgho emprunté à 7.000 F. en juillet, le paysan devra rendre 230 kg. à 30 F. le kg. (prix officiel 40 F.).

Les banques de céréales ont des pratiques voisines sensiblement adoucies, mais qui correspondent quand même à des taux d'intérêt de 50 à 100 % en six mois ! Il est évident que de telles pratiques ne sont pas un encouragement à l'intensification; comment le paysan pourrait-il décider d'intensifier une production dont le rapport a été préalablement minoré dans des proportions aussi importantes ?

Peut-on conclure que le prix d'achat officiel des céréales n'a aucun effet sur l'attitude des producteurs ? Certains l'affirment en constatant que les commerçants sont les partenaires essentiels sinon exclusifs des producteurs.

En fait, pour le coton, le producteur a la garantie d'écouler toute sa production à un prix fixé - ni l'OFNACER ni les commerçants offrent cette garantie pour les céréales. Dans l'Ouest Volta, le souvenir est encore vif de l'excellente récolte de 1975 que les producteurs ont dû brader aux commerçants faute de pouvoir l'engranger toute ou de pouvoir la vendre à l'OFNACER. Même pour le producteur qui ne vend pas ou vend très peu à l'OFNACER, le prix officiel d'achat des céréales est un facteur de sa décision en matière d'intensification. Pendant longtemps, il n'a pas eu la garantie que le surplus de production qu'il pouvait obtenir, couvrirait plus que les surcoûts de l'intensification parce que le prix officiel du mil-sorgho-maïs était trop bas et surtout non garanti par le circuit de commercialisation.

Jusqu'en 1977, le prix des céréales est resté très bas et dévalorisé par rapport au coton : l'intensification n'a fait aucun progrès et ce n'est certainement pas un hasard si, depuis que le prix des céréales a été substantiellement relevé par rapport au coton, un début d'intensification a été constaté.

Il reste que la garantie d'écoulement n'existe pas encore. Le circuit officiel via l'OFNACER ne la donne pas.

Le circuit privé n'offre pas non plus aux producteurs céréaliers une sécurité d'écoulement et de prix suffisante pour qu'ils s'engagent sans hésitation dans une forte augmentation de leurs coûts de production (et ceci, bien que ce circuit soit leur principal débouché).

Comme celle de la culture du coton, l'intensification des cultures céréalières par les producteurs exige que ceux-ci aient une garantie de prix rémunérateur et d'écoulement de leurs productions.

En bref, si à la filière coton, et toutes proportions gardées correspond une filière céréale avec les mêmes avantages, les paysans s'engageront dans l'intensification céréalière aussi et plus vite que dans celle du coton.

3.3.3. L'emploi de la fumure organique

Le taux d'humus dans les sols voltaïques est très faible. On peut en donner deux raisons principales :

- le manque d'apport de matières organiques dans les sols, en quantité suffisante pour compenser l'exportation par les récoltes; outre l'exportation, la pratique qui consiste à brûler les tiges et chaumes sur place ou à les utiliser comme combustibles aggrave le déficit en matières organiques,

- l'humification de la matière organique est très rapide dans les sols tropicaux à cause de l'intense activité des micro-organismes due aux conditions climatiques.

L'apport de matière organique est donc capital pour le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols.

Or, malgré certains résultats positifs, sur les périmètres maraîchers, sur les terres de colonisation de l'A.V.V., dans le projet motorisation intermédiaire de l'Ouest Volta (où chaque exploitant ne reçoit un tracteur que s'il produit et utilise du fumier), etc.. l'emploi de la fumure organique est encore très limité en Haute-Volta. La plupart des projets de développement rural limitent leur action aux deux boeufs de trait et éventuellement aux deux boeufs de remplacement. La théorie de l'association agriculture-élevage est bien prônée mais les résultats sont décevants. Cela ne veut pas dire que l'agriculteur voltaïque ne possède pas d'animaux, mais c'est surtout le mode d'élevage qui ne permet pas de disposer de fumier :

- 1/ les animaux (boeufs) de l'agriculteur étaient dans les temps anciens confiés à des éleveurs Peuls; ils le sont encore aujourd'hui, quoique dans une moindre mesure,
- 2/ les animaux, dans la journée, sont au pâturage (élevage extensif),
- 3/ même quand les animaux sont gardés à l'étable chez l'agriculteur, la pratique des litières est inconnue,
- 4/ les fosses fumières ne sont toujours pas adoptées par le paysan parce qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une vulgarisation appropriée .

En définitive, aucune technique n'est actuellement enseignée de façon sérieuse pour une utilisation adéquate du fumier.

Les solutions possibles

- 1) Convaincre le paysan de l'intérêt de la fumure organique.

L'agriculteur comprend en général bien l'utilité de la fumure organique, mais il n'apprécie pas toujours les conséquences pour les sols de l'épuisement de l'humus. En outre, il est porté à croire que l'emploi des seuls engrais minéraux peut garantir indéfiniment une bonne production alors qu'une telle pratique conduit à la dégradation des sols. Par conséquent, une action de sensibilisation doit se poursuivre et se développer, visant à faire de l'engrais minéral le complément de la fumure organique.

2) Convaincre le paysan de l'utilité de produire du fumier.

La mesure à préconiser est l'enseignement des techniques d'association agriculture-élevage : animaux gardés à l'étable chaque soir, litières généralisées, vulgarisation des fosses fumières etc, ...

3) Le paillage .

Cette technique est largement utilisée dans certaines régions, principalement dans le nord du pays. Elle consiste à couvrir le sol de paille de brousse, de chaumes et autres tiges et résidus des récoltes. L'augmentation des rendements que l'on obtient par de telles pratiques est appréciable et milite pour une généralisation de cette technique.

4) Le parkage.

Autrefois, couramment pratiqué, le parkage est un contrat entre un agriculteur et un éleveur : l'éleveur accepte de faire stationner ses animaux le soir dans les champs de l'agriculteur, moyennant une contrepartie en nature, le plus souvent en vivres. Cette façon de fumer les champs est rarement observée de nos jours.

5) La fabrication de fumier artificiel.

La fabrication de fumier artificiel ne semble pas aujourd'hui à la portée de l'agriculteur voltaïque. Non seulement cette technique exige certaines connaissances (température à régler en fonction de l'évolution de la fumure) mais elle demande une main-d'oeuvre abondante pour la confection des meules de paille et beaucoup d'eau.

En revanche, le compost est réalisable à tous les niveaux mais ne peut concerner que de petites superficies.

6) Utilisation des ordures des centres urbains et de quelques sous-produits des industries.

Pour les exploitations situées non loin des centres urbains et des lieux d'implantation des usines agro-industrielles (rizeries, usines d'égrenage, etc, ...) les ordures et résidus constituent une source de fumure organique relativement importante. En ce qui concerne les ordures urbaines, leur traitement est envisageable mais pose le problème du coût de l'opération.

En résumé, l'emploi de la fumure organique est une nécessité et différentes actions peuvent être entreprises pour le promouvoir. L'action essentielle est certainement la sensibilisation des agriculteurs aux avantages de la fumure et surtout aux inconvénients dus à une exploitation des sols sans apport suffisant de matière organique.

3.4. La prise en compte du monde rural dans les projets est-elle adéquate ?

Dans la partie 3.3. précédente, on a identifié un certain nombre de causes immédiates d'échec des projets qui sont autant de freins au développement des cultures pluviales. Mais il est bien évident que l'on ne peut pas s'en tenir à ce niveau d'analyse et que ces causes immédiates dépendent de facteurs plus profonds. Ce sera donc l'objet des prochains paragraphes que d'essayer d'approfondir l'analyse et de déceler, dans la conception même des projets et des politiques de développement, ce qui contribue à empêcher un développement satisfaisant des cultures pluviales.

Un premier point concernera les projets. Tout le monde en Haute-Volta et parmi les aides extérieures, est bien conscient que les projets ne peuvent avoir d'effets mécaniques et que leurs succès est subordonné à l'adhésion des populations aux objectifs et aux moyens proposés.

Mais qu'en est-il dans les faits ? et n'y a-t'il pas une distorsion entre les intentions et la réalité des projets ? La prise en compte du monde rural est-elle vraiment adéquate ? et n'y a-t-il pas là au moins un facteur qui amène l'échec ou le semi-échec de certains projets ?

3.4.1. Des projets pour les plus pauvres ?

La plupart des aides et des projets proclament volontiers leur intention d'agir "pour le plus grand nombre", "pour les plus pauvres parmi les plus pauvres", ou, "pour les plus défavorisés parmi les plus défavorisés" (cf. Banque Mondiale, FIDA, etc, ...) Qu'en est-il dans la réalité ?

On notera d'abord que, environ 7 % seulement de l'aide extérieure ont été consacrés ces derniers années directement au développement des cultures pluviales alors que celles-ci occupent la majeure partie de la population, et en particulier, la majeure partie de la fraction la plus pauvre. Même si une partie de l'aide extérieure concourt indirectement au développement des cultures pluviales, on ne peut s'empêcher de penser que ce secteur d'activité ne reçoit pas une aide proportionnée à son importance .

On notera ensuite que dans les dix dernières années, les grands projets de développement rural ont concerné les régions écologiquement et économiquement les plus favorisées de Haute-Volta c'est à dire celles de l'Ouest : O.R.D. de la Volta Noire, des Hauts Bassins, de la COMOE et de la Bougouriba. La zone dite "cotonnière" autour de Bobo Dioulasso est la plus privilégiée et toutes les aides veulent y intervenir, bilatérales, multi-latérales, internationales et ONG (on a compté en 1979 l'intervention de 28 aides extérieures dans l'O.R.D. des Hauts Bassins).

A l'opposé, les O.R.D. du Plateau Mossi-Gurunsi et du Sahel ne connaissent guère que des interventions modestes (ONG surtout) ou aléatoires (c'est à dire vite remises en cause parce que leur " rentabilité " est douteuse); dans cette zone, la seule intervention massive est celle de l'A.V.V. Il y a peut être des arguments pour justifier ces choix. Ceux-ci ne correspondent pas tout à fait, en tout cas, aux intentions affichées.

Enfin, il faut bien constater que, même si ce n'était pas évidemment l'objectif initial des projets, ceux-ci contribuent fréquemment à accroître l'écart entre les paysans les plus évolués et les plus avisés d'une part et les couches les plus défavorisées de la population de l'autre.

Dans les faits, les intentions proclamées par les sources d'aide d'agir pour les plus défavorisés ne se vérifient donc pas.

Cela dit, faut-il effectivement concevoir les projets pour les plus pauvres et uniquement pour les plus pauvres ? Ou ne faut-il pas plutôt agir pour l'ensemble du milieu rural voltaïque, pour les régions plus favorisées (bénéficiant d'un avantage bien relatif !) et les régions moins favorisées, pour les plus aisés et les plus pauvres ?

L'expérience de ces dernières années montre que la distinction entre plus et moins favorisés n'est guère opérationnelle. Les premiers ne sont pas séparés des seconds au point que l'on puisse agir sur les uns sans que les autres en tirent profit .

Plus importante qu'une distinction de ce type est la prise en compte réelle du milieu rural, avec ses différences et la prise en compte de son évolution rapide.

3.4.2. Un monde rural différencié et en évolution rapide

Les sociétés voltaïques ont été depuis longtemps différenciées socialement et professionnellement. De plus, elles ont évolué et évoluent rapidement par transformation des groupes sociaux existants et par apparition de groupes nouveaux intégrés au système de production et d'échange moderne.

Par exemple :

- à Farama, il y avait 49 % des exploitations sans paire de boeufs, 21 % ayant une seule paire et 30 % ayant plusieurs paires (certaines jusqu'à six attelages) (1). Ceux qui disposent de plusieurs attelages font des travaux à façon pour ceux qui n'en ont pas; ainsi apparaît une catégorie de paysans entrepreneurs de travail,
- également, dans l'Ouest Volta, est apparue une catégorie d'exploitants aisés, disposant de plus de 15 hectares chacun et candidats à la motorisation; c'est à eux que s'adresse le projet "motorisation intermédiaire".

(1) Memorandum de l'évaluation du projet coton Haute-Volta

Ces groupes en mutation et nouveaux ont chacun des intérêts propres qui peuvent converger ou diverger et qui font que le milieu n'est pas homogène mais en constante évolution interne, inégale selon les groupes.

Par exemple :

- au moment de la soudure, le commerçant et le paysan pauvre ont des intérêts immédiats convergents, le premier achète à bas prix une récolte future et le second reçoit en échange une nourriture indispensable. A terme, leurs intérêts sont évidemment divergents : le paysan dont une partie de la récolte est confisquée, va s'appauvrir et être de plus en plus dépendant; le commerçant tentera de transformer le paysan en fermier ou salarié,
- de même, le paysan entrepreneur de travaux agricoles a intérêt à faire des travaux pour le paysan sans attelage : avec son matériel et avec les profits réalisés, il pourra agrandir ses terres et son parc de matériel ; inversement, le paysan sans boeuf s'endette et est placé en position de perdre ses terres.

Ces données de bases sont connues, mais elles ne sont pas toujours prises en compte par les projets qui ont souvent tendance à considérer le milieu rural comme plus homogène et plus statique qu'il ne l'est en réalité :

a) Certains projets ne prennent pas en compte ces différenciations et cette évolution

Par exemple :

- l'étude de factibilité à l'origine du programme A.V.V., vaste programme de transfert de population, avait consacré une demi-page aux problèmes humains pour conclure qu'il n'y en avait pas et qu'il n'y en aurait pas; après deux ans d'action, en 1975, ces problèmes étaient devenus si aigus qu'il a bien fallu les prendre en compte,
- ou encore, il est courant de dénoncer les manoeuvres spéculatives des commerçants privés. Mais ces commerçants existent et on ne peut les ignorer comme le font beaucoup de projets.

b) D'autres projets font des distinctions superficielles

Ainsi, l'évaluation ex-post du projet coton ayant souligné l'erreur commise à propos de la conception d'un monde rural indifférencié et homogène, le projet P.D.A.O.V. distingue bien des catégories de paysans mais selon leur niveau technique, c'est à dire selon leur aptitude immédiate à appliquer tel ou tel thème technique.

Il distingue :

- 1/ Les agriculteurs traditionnels qui "ne cultivent en majorité que des céréales... du fait que leurs méthodes culturales sont peu avancées; on ne peut pas recommander l'emploi de ces facteurs de production onéreux. Les difficultés principales auxquelles se heurtent ces agriculteurs sont les mauvaises techniques d'ensemencement et de désherbage"
- 2/ Les agriculteurs intermédiaires qui "comprennent l'effet bénéfique qu'exercent les engrais et les pesticides sur le coton ... leur groupe représente le plus grand nombre de cultivateurs de coton et on pourrait obtenir une augmentation sensible des rendements en améliorant leurs méthodes de culture.
- 3/ Les agriculteurs évolués, "un petit groupe d'élite qui utilise des quantités convenables de semences ... (et qui) occupe la meilleure région cotonnière,
- 4/ Les nouveaux agriculteurs c'est-à-dire les migrants Mossi "plus entreprenants dans leurs méthodes culturales... (et qui) acceptent plus facilement les techniques nouvelles

Cette stratification technique, qui masque des différenciations sociales beaucoup plus significatives, conduit le projet :

- à trop hiérarchiser ses interventions selon le degré "d'avancement technique" des agriculteurs,
- à privilégier encore l'effort en faveur des cultivateurs de coton et de la culture de coton alors qu'un objectif central du projet P.D.A.O.V., après le P.C.O.V. était de faire effort pour que la culture céréalière rattrape le niveau technique de celle du coton.

Intervenant deux ans plus tard pour corriger les insuffisances de P.D.A.O.V. I en matière de développement de la production céréalière, le P.V.O.V. ne remet pas en cause l'approche précédente mais cherche à en palier les effets négatifs en densifiant l'encadrement et les interventions dans les zones céréalières. Plus récente encore, l'étude de préfactibilité de P.D.A.O.V. II (doc. n° 3-1) critique vivement la méthode d'encadrement PC/PS mais ne fait aucun progrès dans la conception et l'approche différenciée du milieu rural Ouest-Volta.

- c) D'autres projets encore, et ils sont nombreux, ne tiennent pas suffisamment compte des facteurs sociaux pourtant bien mis en évidence

On n'en prendra qu'un seul exemple mais qui concerne un très grand nombre de projets, le rôle des femmes si souvent mis en avant, mais qui n'est que rarement traduit dans la réalité des projets.

3.4.3. La concertation entre population rurale et projets

Bien que des projets aient été accomplis dans cette voie, la concertation entre population rurale concernée et projet (encadrement, structure de développement) demeure insuffisante et limitée souvent à une approbation des propositions de projets.

Trop de projets, même s'ils partent d'un besoin bien identifié, définissent une solution ou un modèle ressentis comme contraignants par les paysans, solution ou modèle qui peuvent se révéler contradictoires avec les intérêts ou objectifs de telle ou telle catégorie de producteurs. Et les résultats obtenus ne sont pas ceux attendus.

D'une façon générale, trop de projets sont conçus "du haut vers le bas" comme un modèle conçu plus ou moins en dehors du monde rural et proposé aux paysans qui l'acceptent ou le rejettent sans grande possibilité de l'amender. Alors qu'il serait sans doute plus efficace de concevoir les projets comme une assistance à un projet qui sort dans le monde rural.

L'évaluation de "6 S" a le mérite de souligner que, plutôt que d'appeler "à la participation des populations à leur propre développement", il serait plus logique et plus efficace d'appeler les services nationaux et les structures de projets à participer au progrès économique, technologique et social des populations rurales.

Il ne s'agit pas de tomber dans les excès inverses.

- d'une part, bien des actions C.N.G. sont mortes d'avoir voulu se nourrir des seules initiatives internes des collectivités villageoises; ainsi l'évaluation des banques de céréales FOVODES souligne que l'initiative de créer de ces banques est d'origine extérieure au village dans 75 % des cas (dont 53 % venant de fonctionnaires et hommes d'affaires issus du village mais n'y demeurant plus),

d'autre part, dès que l'action de la collectivité villageoise se développe et se diversifie, elle suscite de nouvelles fonctions et demande l'emploi de nouvelles techniques; il en résulte des besoins de formation-conseil qui ne peuvent être satisfaits que par appel à l'extérieur de la collectivité dans presque tous les cas.

L'enthousiasme des évaluateurs des 6 S est vite tempéré par le constat de l'extrême carence des groupements en matière de gestion et de comptabilité. De même, l'évaluation des B.C. FOVODES note que plus les banques sont vieilles, moins elles vendent: les fonds de roulement s'amenuisent, les bénéfices sont peu sûrs et moins maîtrisés, les petites réalisations qu'ils autorisent sont très peu nombreuses; cela signifie en clair que le système dépérit au lieu de s'auto-développer.

Enfin, les collectivités villageoises, même regroupées en unions ou fédérations, ne peuvent pas faire abstraction de la communauté nationale de l'Etat et de ses services.

En conclusion, ce serait une illusion dangereuse de croire que la communauté villageoise se suffit à elle-même, y compris en s'associant avec d'autres communautés; elle a besoin d'échanges et d'apports externes qui s'imposent à elle si elle prétendait les refuser systématiquement ou indéfiniment. Il reste que l'approche "participation des services et des projets au développement des populations rurales " permettrait aux projets de partir du monde rural tel qu'il est et non pas tel qu'ils le conçoivent en fonction de leurs objectifs.

Une conséquence de cette conception générale des projets est l'inflation de l'encadrement, dénoncée par toutes les aides et mal supportée par l'Etat quand la charge lui en échoit. Mais tous les projets concourent à cette inflation. Au lieu de partir des initiatives paysannes, individuelles ou collectives, chacun propose et impose si possible son modèle, l'outil inévitable de cette démarche est l'encadrement organisé en pyramide (village, sous-secteur, secteur, O.R.D.) et dirigé par les services de vulgarisation, de crédit, de formation, etc, ... Quand il devient évident que l'encadrement en place n'a plus d'efficacité, le projet redéfinit son modèle en un ou plusieurs modèles nouveaux qui "collent mieux à la réalité", il recycle l'encadrement et le densifie pour une nouvelle phase prometteuse, ... jusqu'à la suivante.

Il en a été ainsi dans l'Ouest Volta où, pourtant, la culture du coton a commencé dès les années 50 et où la CFDT puis la SOFITEX avaient l'avantage de maîtriser toute la filière coton. Du P.C.O.V. au P.D.A.O. et au P.V.O.V. tous financés par les mêmes sources et sur une période de dix ans, le modèle s'est diversifié mais il s'est maintenu face à l'initiative paysanne et l'encadrement a été régulièrement densifié et non pas allégé.

Cependant, pour beaucoup, l'archétype de cette situation est l'A.V.V. que son programme et son modèle obligeait, obligent encore, à mettre en place un encadrement serré. Les véritables problèmes posés par l'A.V.V. en la matière, sont en fait :

- sa réticence à alléger l'encadrement au fur et à mesure que les colons acquièrent l'expérience et la maîtrise de leurs nouvelles techniques et conformément au rythme d'allègement initialement prévu,
- et sa réticence encore plus grande à transférer aux O.R.D. les zones de colonisation déjà anciennes (7 ans pour les plus vieilles).

La raison de ces réticences est, sans doute, la crainte de voir les colons abandonner peu ou prou le modèle A.V.V.; de même que P.C.O.V. et P.D.A.O.V. I ont cherché à imposer leur modèle, craignant peut être de voir les paysans en développer un moins favorable au coton.

3.4.4. Une formation inadaptée

Tous les documents analysés et tous les entretiens réalisés par la mission soulignent l'insuffisante qualification des encadreurs et des producteurs particulièrement dans les programmes s'intensification des cultures pluviales qui reposent sur la généralisation de nouvelles pratiques culturales et de l'emploi de facteurs et moyens de production nouveaux.

a/ Les projets accordent un financement insuffisant aux actions de formation.

1. la contrainte majeure en matière de formation est que les projets de développement des cultures pluviales accordent des financements insuffisants à la formation: en général, moins de 2 % des coûts totaux du projet. Ainsi :
 - le projet P.V.O.V. a prévu 22.882.000 FCFA de dépenses de formation sur un coût total de 1,016 milliards FCFA (soit 2 % pour la formation mais tous les coûts de formation sont prévus à la charge de l'Etat ... et les rapports des O.R.D. soulignent régulièrement l'insuffisance de leurs crédits),
 - le second projet Bougouriba prévoit 136 millions de FCFA pour la formation sur un coût total de 2,615 milliards, soit 5 %. Mais 74,6 millions sont consacrés à l'assistance technique expatriée pour la formation et les deux tiers des 61,4 millions restant sont prévus à la charge de l'Etat.
2. une contrainte dérivée de la précédente provient de l'inégalité des coûts de formation selon les niveaux. La formation de quelques cadres supérieurs mobilise une fraction majeure des crédits, celle des encadreurs absorbe une bonne part des crédits restant, et celle des producteurs est réduite à la portion congrue. Ainsi, le projet O.R.D. de l'Est (Etude de factibilité) prévoit 340 millions FCFA pour la formation :
 - dont : 16 millions pour celle des bouviers, soit 5 %,
 - 20 millions pour celle des paysans, soit 6 %,
 - et 144 millions pour celle des cadres (coût de 8 bourses) soit 42 %.

3. Pour l'essentiel, la charge de formation est reportée sur l'Etat sans qu'on se préoccupe de savoir :

- dans quelle mesure il peut la supporter et,
- si l'appareil national existant de formation est adapté aux besoins spécifiques des projets de développement des cultures pluviales et si les prévisions nationales de formation couvrent les besoins de ces projets.

b/ La formation des encadreurs est inadaptée

Elle est généralement fondée sur l'apprentissage de quelques techniques (de production et d'animation) et toujours en retard par rapport aux besoins d'un projet et des producteurs.

Le développement positif des actions de recyclage et de formation continue ne corrige que partiellement ces insuffisances: les techniques nouvelles enseignées sont celles voulues par le projet et sans référence systématique aux réactions des paysans vis-à-vis de ces techniques ; c'est-à-dire que le modèle de formation se perpétue alors que le milieu de travail de l'encadreur change. Aussi, le P.V.O.V. prévoit pour les nouveaux encadreurs :

- 19 jours de formation initiale suivis d'un stage pratique auprès d'un encadreur confirmé,
- 19 jours de recyclage annuel,
- 1 jour de formation pendant chacun des sept mois de la saison agricole.

Mais, pour ces encadreurs spécifiquement prévus pour les producteurs céréaliers, seul le contenu technique de la formation est changé; le mode de formation du P.D.A.O.V. I est conservé ainsi que la méthode d'approche et de vulgarisation qui est enseignée (PC/PS).

c/ La formation des producteurs est non seulement le parent pauvre mais aussi la plus décalée par rapport aux besoins ressentis et exprimés. Elle est d'abord presque exclusivement axée sur l'apprentissage d'une technique agricole précise (le labour, par exemple) et s'ouvre difficilement sur les techniques amont et aval qu'elle entraîne (par exemple, la fabrication de fumier, le sarclage, l'entretien des boeufs, etc,...).

La formation des producteurs à la gestion et à la comptabilité de leurs exploitations et de leurs groupements est encore embryonnaire et les encadrements ne sont guère formés eux-mêmes en cette matière; il n'y a guère que quelques O.N.G. qui font un effort réel en ce sens. Pourtant, l'aptitude à la gestion et à la comptabilité est reconnue de plus en plus indispensable avec le développement des groupements de toute nature.

Cette contrainte doit être levée sinon les populations rurales ne seront pas à même d'assurer leur propre développement, faute de maîtriser l'ensemble des techniques y compris les techniques de gestion de leurs entreprises collectives.

3.5. Une concertation pas toujours heureuse avec les aides extérieures

Le programme substantiel d'action établi par la Haute-Volta pour la Conférence des Pays les moins avancés, conclut par ces lignes :

" Ces considérations montrent que les actions prioritaires doivent être soigneusement choisies par le Gouvernement et que les aides extérieures doivent être prêtes à consentir des efforts pour assurer le fonctionnement convenable des infrastructures de tous ordres qu'elles ont prises en charge: d'où l'intérêt de mécanismes de concertation régulière entre donateurs et récipiendaires permettant, si besoin est, des réajustements en cours d'exécution, concertation, évaluation, réajustements sont d'autant plus nécessaires que l'expérience montre combien il est difficile d'apporter une réponse aux besoins élémentaires de la population qui est en très forte majorité rurale dans un pays où l'agriculture reste le moteur du développement "... (phrases soulignées par nous).

Cet appel est significatif et montre que la concertation entre aides extérieures et autorités voltaïques n'est peut-être pas toujours heureuse. L'écoute des responsables O.R.D. et de projets, des cadres nationaux rencontrés et aussi de la plupart des assistants techniques expatriés, confirme que cette concertation n'est généralement pas jugée suffisante.

Or, la quasi totalité des projets de développement étant conçus, formulés, exécutés, évalués, éventuellement remaniés au moyen de processus qui impliquent et les autorités nationales et les sources d'aides, il y a lieu d'examiner s'il n'y aurait pas dans cette insuffisance de la concertation, une source de blocage.

3.5.1. La conception et la formulation des projets

De l'idée qui lui a donné naissance par une observation sur le terrain ou c'e la demande de la population jusqu'à sa formulation finale dans l'étude de factibilité et de l'accord de financement, le projet ou programme subit, à la demande des aides extérieures, une série de transformations et intègre une série d'apports dont on peut se demander s'ils ne s'éloignent pas peu à peu des réalités socio-économiques et le rapprochent de "modèles" extérieurs au milieu concerné par le projet.

Les exemples suivants montrent une tendance à l'inflation des projets et aussi, sans doute, une tendance à compter sur des interventions techniques accrues pour surmonter les difficultés liées au milieu, sans tenir suffisamment compte des charges récurrentes pour le pays :

- proposé par la Haute Volta, le projet vivrier Est-Volta a été formulé avec l'assistance du CILSS/Club du Sahel en 1977/78 ;

il était évalué alors à 7,3 milliards de FCFA (34,5 millions de dollars); sollicité pour son financement, le FIDA a envoyé missions d'étude et d'évaluation, en collaboration plus ou moins étroite avec l'US.AID et la CCCE qui interviennent déjà dans l'O.R.D. de Fada N'Gourma. Réévalué et remodelé, le programme est devenu un vaste projet de développement rural de l'O.R.D. de l'Est comportant l'élaboration d'un schéma d'aménagement et des actions de développement 1980/1985 pour un montant de 53,5 millions de dollars, soit 15 millions de FCFA c'est à dire le double du coût 1978 à un moment où l'US.AID hésite à continuer à intervenir dans l'Est Volta et où l'Etat Voltaïque connaît les difficultés de financement déjà signalées.

- dans l'O.R.D. du Sahel, il s'agissait initialement de faire un programme d'élargissement de l'action O.N.G. (Euro Action Accord-C.I.D.R.) de Gorom-Gorom et un premier programme d'action régionale. Formulé par des experts F.A.O., le projet est devenu un vaste programme d'encadrement et de formation dont l'objectif proclamé est de réaliser en 5 ans l'auto-subsistance alimentaire du Sahel.

Les délais, dus aux procédures des sources de financement, et les retards (dont il n'est pas toujours facile d'imputer la responsabilité aux aides extérieures, aux autorités nationales, ou au deux), ont des effets analogues sur l'adaptation des projets aux réalités socio-économiques. Chaque retard entraîne un alourdissement des coûts et un décalage avec l'évolution du milieu.

Ajoutons que les retards, la pratique de plus en plus fréquente des "années de transition" souvent plus génératrices d'incertitudes quant à l'avenir du projet que sources de réflexions et de remises en cause, ont un effet démobilisant et sur les cadres locaux et sur les populations concernées.

Enfin, l'appréciation des possibilités nationales pose des problèmes. Les aides apprécient souvent superficiellement les capacités du budget national et de l'appareil national de production et d'approvisionnement à satisfaire les besoins amont et aval de la production; selon les cas et selon l'opinion que les aides ont de l'action à financer, cette capacité est sous-estimée (l'assistance technique est placée aux points-clé presque systématiquement sans enquête préalable sur les ressources en cadres qualifiés du Pays, par exemple) ou surestimée (cas fréquent quand l'aide est très décidée à financer un projet et néglige volontiers d'en mesurer les charges récurrentes à court et moyen terme).

Quant à la prévision des charges récurrentes, elle est délicate mais non impossible. Les projets qui les abordent dans leur évaluation ex-ante se contentent généralement de les supposer supportables grâce aux bénéfices attendus du projet ou à la bonne volonté de l'Etat qui est censé relayer l'aide extérieure. Il y a comme une mécanique acceptée des charges récurrentes qui entraîne la pérennisation et, dans le cas voltaïque, l'intensification de l'aide extérieure.

Bien sûr, les aides extérieures protestent contre l'enchaînement de l'aide aux programmes ou projets dont elles ont financé une première phase, puis une seconde, etc, ...mais de son côté, l'Etat affirme d'autres priorités d'utilisation des ressources supplémentaires que les projets et programmes lui ont permis de mobiliser (cf. par exemple le problème d'ARCONA, celui de la subvention des engrais, celui de l'appareil semencier national, etc, ...).

Les crises liées à l'explosion des charges récurrentes en fin de projet ou en nouvelle phase de projet, font l'objet de réponses diverses de la part des aides; elles acceptent d'apporter un soutien élargi aux structures concernées ou bien, et c'est plus fréquent, elles font porter leurs efforts sur les questions de définition de la structure, d'organisation et de gestion (cas types : ceux de l'AV.V.V et de l'OFNACER) au détriment des efforts qu'elles pourraient faire pour le développement des capacités individuelles ou collectives et des capacités internes de les mobiliser (en particulier, mobilisation des ressources par les groupements, organismes coopératifs ou professionnels, etc, ...).

3.5.2. L'exécution des projets

Les rapports entre les aides et les différents services ou structures concourant à la réalisation des projets, font l'objet de vives critiques de la part des responsables nationaux. Devant les difficultés rencontrées pour obtenir, dans le sens souhaité par les aides, la participation des services ou structures nationales :

- certaines aides se retirent,
- d'autres répètent leurs critiques sans participer à leur correction ou sans tenir compte des propositions qui leur sont faites par le service ou la structure concernée ,
- d'autres jouent de la situation pour faire passer leurs vues directement sur le terrain; on constate que chaque source de " sa zone" ou "son secteur" met en oeuvre "sa solution", "sa méthode de formation et de vulgarisation", etc,...exemple type, les Banques de Céréales ou le secteur "hollandais" de la Koulipélé dans l'A.V.V.
- d'autres tentent de créer des structures initialement asservies à leur vue : exemple type : le B.A.F. (Bureau Administratif et Financier dans le P.D.A.O.V. I),
- d'autres, enfin, apportent leur concours à la solution des difficultés rencontrées.

Quant aux missions de supervision et d'évaluation, ex-ante ou ex-post, elles font l'objet de vives critiques :

- missions trop fréquentes, trop lourdes et trop courtes pour saisir la réalité dans son ensemble, composées régulièrement d'experts nouveaux, dépendantes à chaque fois des expériences et des préférences personnelles de leurs membres souvent plus décidés à faire valoir leur savoir que motivés par le besoin de connaître la situation,
- missions coûteuses d'autant plus que leur coût est attribué aux dépenses du projet et qu'elles doivent être "recues",
- missions de supervision entraînant les unes après les autres des changements d'orientation sans souci prioritaire de cohérence et de continuité,
- missions d'évaluation ex-ante se renouvelant sans que s'engage une véritable concertation pour aboutir à une décision de financement positive ou négative mais claire,
- missions d'évaluation en cours ou en fin de projet qui ne font pas participer les responsables concernés ou ne pratiquent qu'une concertation formelle et superficielle, qui ne somment que des conclusions anodines et dont les rapports sont confidentiels et ne peuvent pas être utilisés pour des débats constructifs entre responsables et exécutants des projets.

De fait, la rétention de l'information, très pratiquée par certaines sources de financement dont le confidentialisme fait fonction de garantie de qualité, est une contrainte de poids pour l'amélioration des projets et l'une des formes les plus significatives de la non-concertation.

3.5.3. La rentabilité économique et son évaluation

Son application jugée dogmatique aux projets de développement rural particulièrement à ceux visant l'intensification des cultures pluviales ou à la mise en valeur des terres nouvelles, provoque de violentes oppositions. On se limitera aux observations suivantes :

- la rentabilité économique mesurée n'est jamais celle attendue; son calcul varie pour un même projet selon les sources ou les missions; d'une évaluation à l'autre, il arrive que le taux de rentabilité soit corrigé pour les besoins d'une démonstration,
- le prix économique au producteur est l'un des éléments de calcul de rentabilité; or, son calcul est pour le moins douteux : trois évaluations de projet, faites pour les mêmes aides mais par des missions différentes, ont été réalisées dans les trois derniers mois de 1980 en utilisant les mêmes sources d'information, et les mêmes méthodes, et sans le handicap d'une variation désordonnée des changes; or, les prix économiques du mil, du sorgho, du maïs, du riz et du coton donnés par ces évaluations, varient de 20 à 40 % de l'une à l'autre ! (cf. tableau n°).

TABLEAU n° 31

"PRIX ECONOMIQUE " AU PRODUCTEUR 1980/81

{ - en francs CFA constants 1979 }
 { - prix du kilogramme }

	F.CFA pour UN dollar	Mil Sorgho	Riz Paddy	Maïs	Coton
1/ Prix officiels au producteur : 1980/81 81/82	-	45 45	63 63	45 45	55 62
2/ Prix calculés par PDAOV I : 1976 - projection en 1981	245	36,3 35,1	47 53,4	- -	83 74,4
3/ Prix calculés par Etude SATEC de PDAOV II en 12/1980 Prix pour 1979/1985	230	63	71	65	117
4/ Prix calculés par BIRD pour Bougouriba II - 15/12/1980 Prix 1981	210/212	51	55	47	93
5/ Prix calculés par BIRD pour FDR III - Novembre 1980 Prix pour 1979/80	210	44 à 55	58 à 63,5	-	66,5 à 92,4
6/ Ecart absolu entre 3 - 4 et 5	20	19	16	18	50,5

Sources : cf. Biblio. Doc n° 3.1, 3.4, 5.2, 7.1

- l'étude de factibilité de P.D.A.O.V. II évaluant la rentabilité économique du projet, écrit " le prix économique de la main-d'oeuvre familiale utilisée en système paysannal, est supposé nul, compte tenu du sous-emploi dans la région". cette appréciation qui évite de se poser la question-clé de la rémunération de la force de travail, est ici formulée clairement, mais est courante dans les évaluations de projet. Sans aucun doute, les producteurs du Nord Ouest de la Haute Volta, fortement engagés dans le système monétaire, vivement sollicités de s'endetter pour employer facteurs et moyens de production et pour vendre leurs productions, à l'OFNACER par exemple, apprécieraient volontiers d'avoir un débat avec les évaluateurs qui considèrent la valeur du travail supplémentaire qui leur est demandé comme économiquement nulle sous prétexte du sous-emploi ambiant et alors qu'ils sont en pleine zone d'immigration rurale ;

Tout un aspect de l'intensification, qui suppose un accroissement du travail du producteur et une rémunération jugée acceptable de ce surcroît, est ainsi évacuée par l'évaluation de la rentabilité économique.

Enfin, très prolixes sur la rentabilité économique, les évaluations ex-post sont décevantes dans l'appréciation du progrès et du changement social "le projet a profité à tant de milliers de familles.." est la formule classique plus ou moins développée. Quelques indicateurs sont parfois utilisés en matière de santé, d'éducation, etc,... Mais, sauf une exception, aucun document d'évaluation analysé par la mission n'a comparé le revenu réel et le pouvoir d'achat des exploitants avant et après projet : la mesure même qualitative des transformations sociales et de condition de vie intervenues dans le cours du projet est très rarement tentée (dans la plupart des cas, les documents de projet ne donnent pas la situation du départ... sauf sur quelques aspects techniques).

3.6. Des politiques nationales à ré-orienter

Dans les parties 3.4 et 3.5 précédentes, on a identifié un certain nombre de facteurs qui contribuent à freiner le développement des cultures pluviales : mauvaise prise en compte du monde rural dans les projets, concertation pas toujours heureuse avec les aides extérieures.

Une troisième catégorie de facteurs est l'inadéquation de certaines politiques nationales qui créent l'environnement des projets: politiques de recherche, de commercialisation des intrants et des produits, de prix, etc ... Tout autant qu'une bonne conception et une bonne exécution des projets de développement eux-mêmes, un environnement adéquat est un facteur essentiel de leur réussite. Aussi, ce chapitre sera-t-il essentiellement consacré à des suggestions pour ré-orienter les politiques nationales afin de créer le bon environnement nécessaire.

3.6.1. La recherche

L'analyse des structures et politiques de recherche faite au paragraphe 2.2.1 a mis en évidence :

- le manque presque total de coordination entre les instituts existants,
- l'insuffisance de la recherche sur les variétés de céréales,
- la faible participation des chercheurs voltaïques, longtemps absents de la recherche : un chercheur par discipline en moyenne.

Recommandations

- a) la création d'une Direction Nationale de la recherche agronomique, souhaitée depuis longtemps, semble hautement prioritaire. Cette Direction devrait arrêter les objectifs nationaux dans ce domaine, établir les programmes correspondants et déterminer les conditions d'application de ces programmes par les instituts,
- b) un autre problème à résoudre dans l'immédiat est celui du statut du chercheur qui fait l'objet d'un projet en cours de discussion. Ce statut devrait inciter les étudiants voltaïques à s'orienter vers la recherche et à renforcer des effectifs nationaux aujourd'hui insignifiants.
- c) un effort particulier est à déployer pour la recherche de variétés de céréales avec, comme objectif, la mise à disposition des agriculteurs de variétés, supérieures de façon significative aux variétés locales. Pour les régions du centre du pays, variété E-35-1 semble prometteuse et des efforts sont à poursuivre pour déterminer les meilleures conditions techniques des cultures.

- d) les rapports de collaboration et de concertation entre la recherche et la vulgarisation qui existent actuellement doivent se poursuivre et se renforcer.

3.6.2. La fourniture des intrants

La fourniture d'intrants, engrais et matériels agricoles notamment constitue un facteur-clé de l'augmentation de la production. Leur utilisation dans le domaine des céréales a fait un bond en avant mais la grande majorité des cultivateurs, pour des raisons de revenu ou de niveau de sensibilisation, ignore encore les avantages des engrais. Il importe donc de poursuivre l'action entreprise pour la diffusion des intrants et de remédier aux carences signalées dans la 2ème partie en ce qui concerne la mise à disposition du matériel agricole.

Recommandations concernant les engrais importés

Il importe de ne pas tuer le mouvement d'intérêt des cultivateurs de céréales pour les engrais et donc de maintenir la subvention aux engrais au moins pendant une certaine période. Le retour à la vérité des prix dans ce domaine n'est certainement pas souhaitable dans l'immédiat et devra se faire très progressivement sous peine d'arrêter le mouvement.

Cela dit, le développement de la consommation risque de poser au Gouvernement des problèmes financiers délicats en raison de l'augmentation prévisible du poids de la subvention. Ces problèmes devraient pouvoir être résolus par une contribution au moins partielle des aides extérieures, contribution qui serait certainement bien préférable à l'aide alimentaire.

Compte tenu de l'importance du problème pour l'avenir de la production céréalière en Haute-Volta, une étude plus approfondie du choix d'une stratégie de subvention aux engrais, devrait être entreprise, mettant en lumière les implications économiques et financières des stratégies possibles. Etant donné que les Etats Sahéliens sont pratiquement tous confrontés au même problème, il n'y aurait que des avantages à élargir cette étude aux pays du CILSS.

Un autre problème concernant les engrais importés est celui des stocks régionaux qui, en dehors des zones cotonnières, sont insuffisants pour assurer l'approvisionnement régulier des paysans. Les crédits de campagne octroyés par la C.N.C.A. devront contribuer à résoudre au moins partiellement ce problème. Encore faudra-t-il que des mesures soient aussi prises pour éviter les ruptures de stocks au niveau national.

Recommandations concernant les phosphates naturels

La situation de la balance commerciale de la Haute-Volta impose d'accorder une importance particulière à cette ressource nationale. Il faut donc poursuivre les essais visant à rendre plus solubles les phosphates naturels et les essais visant à déterminer les meilleures doses à employer.

Recommandations concernant la fumure organique

On se reportera aux conclusions du paragraphe 3.3.3. ci-dessus.

Recommandations concernant le matériel agricole

Une réorganisation des ARCOMA/COREMA-FAAC et du système de distribution des matériels agricoles s'impose pour assurer un approvisionnement régulier des O.R.D. et des cultivateurs qui manifestent un intérêt croissant pour ces matériels. On envisagera notamment :

- une diminution des charges de fonctionnement des ateliers, n'excluant pas une compression du personnel,
- une décentralisation du pouvoir de décision,
- une réorganisation des services de gestion,
- une meilleure coordination des commandes de matières premières avec la fabrication, et un meilleur suivi de ces commandes.

Recommandations concernant les semences sélectionnées

Le chapitre 2 a analysé les lacunes du système actuel de distribution des semences sélectionnées qui ne sont aujourd'hui utilisées que par une partie infime des agriculteurs. Une réorganisation des circuits de distribution et un accent beaucoup plus fort mis sur la vulgarisation des semences sélectionnées disponibles (maïs Massayouba pour l'Ouest, maïs jaune de Saria pour le Centre, sorgho E-35-1) sont à recommander.

3.6.3. Les aménagements fonciers

De nombreuses études ont montré l'importance de l'érosion, particulièrement dans la région centrale. Par ailleurs, les aménagements anti-érosifs réalisés par les différents O.R.D. avec l'appui financier et technique du Fonds de Développement Rural ont donné des résultats plutôt satisfaisants. La généralisation des aménagements anti-érosifs doit donc être envisagée et tout projet de développement agricole devrait désormais comporter un volet de défense et restauration des sols.

Bien que sortant du cadre des cultures pluviales, les petits aménagements hydro-agricoles (permettant la riziculture, le maraîchage, la pêche...) pourraient jouer un rôle plus important, complémentaire de celui des cultures pluviales. Les volets aménagements hydro-agricoles de petite taille devraient être plus systématiquement prévus dans les projets de développement rural.

3.6.4. L'organisation du monde rural

Les organisations paysannes

Considérés à juste titre comme les cellules de base de tout développement, les groupements et autres associations doivent évoluer et devenir des structures dynamiques capables de s'auto-développer sans l'assistance permanente de l'encadrement. L'évolution récente est, à cet égard, encourageante en Haute-Volta.

Un handicap commun à tous les groupements est actuellement leur faible capacité de gestion. Le programme d'alphabétisation fonctionnelle qui devrait faciliter la formation à la gestion des membres des groupements et qui a été exécuté dans la plupart des O.R.D. n'a pas donné partout les résultats escomptés. Les raisons en sont multiples : manque de candidats maîtres pour l'alphabétisation, contenu limité des programmes, problèmes de la post-alphabétisation etc....

L'avenir des organisations paysannes ne sera cependant assuré que lorsqu'une proportion suffisante des ruraux sera alphabétisée et lorsque les langues nationales pourront être utilisées comme moyens de communications, permettant notamment une formation adéquate à la gestion.

Le meilleur appui à donner aux groupements paysans est donc le développement systématique de l'alphabétisation fonctionnelle, touchant le plus grand nombre possible d'agriculteurs.

Les O.R.D.

Le plupart des O.R.D., comme on l'a indiqué plus haut, rencontrent de sérieuses difficultés de fonctionnement. La Commission Nationale de Réforme des O.R.D. a fait un certain nombre de propositions de réforme. Il serait souhaitable que les réformes permettant à ces organismes d'être plus opérationnels, soient décidées et mises en oeuvre rapidement. Les points suivants méritent en particulier d'être examinés en priorité :

- statuts juridique et financier des O.R.D.,
- délimitation de la compétence des O.R.D. qui doit être centrée sur les problèmes de production agricole et animale.

Enfin, le problème du passif des O.R.D. devrait aussi recevoir une solution.

Les administrations centrales

Les rapports existant entre les services de terrain (O.R.D.) et les directions centrales des ministères, se résument trop souvent à des échanges de correspondance alors que les organismes centraux devraient être à même non seulement de définir des politiques, après concertation avec les services de terrain, mais de fournir à ceux-ci un appui technique pour la mise en oeuvre de ces politiques.

Un renforcement dans ce sens des administrations centrales (par exemple pour permettre à la Direction du contrôle et de la gestion de contribuer à l'établissement de systèmes de gestion et de comptabilité partout où cela est nécessaire) serait à envisager.

3.6.5. Les prix et la commercialisation

Un effort a été fait au cours de ces dernières années pour rendre le prix des céréales plus attrayants et assouplir un système de commercialisation très rigide. Il reste encore des recherches de cohérence à faire pour que les systèmes de prix et de commercialisation soient entièrement cohérents avec la politique proclamée d'auto-suffisance alimentaire.

La tendance récente à donner aux organisations de producteurs et aux commerçants agréés un rôle plus important dans la commercialisation primaire des céréales va dans le sens de cet assouplissement souhaitable.

3.6.6. La formation

On se reportera aux observations déjà faites, notamment au paragraphe 3.4.4.

Un certain nombre de suggestions ont été aussi faites au chapitre 2.2.8 concernant le fonctionnement du Collège Agricole Polyvalent de Matoukou. Une réforme profonde doit être envisagée, sans pour cela transformer cet établissement en établissement supérieur, puisqu'il y a déficit de cadres moyens compétents en Haute-Volta.

L'Institut Supérieur Polytechnique de Ouagadougou, de création récente, n'a fourni jusqu'à présent, qu'une vingtaine de cadres supérieurs au développement rural et il est trop tôt pour porter un jugement sur la valeur de la formation donnée. Il serait souhaitable que la filière courte (BAC + 2 ans de formation) qui vient de s'ouvrir, reçoive les moyens nécessaires pour former davantage de techniciens.

Quant à la formation "sur le tas" (sessions de formation ou stages de recyclage), elle est nécessaire pour maintenir le niveau de connaissances des agents d'encadrements. Elle s'adresse aussi de plus en plus aux agriculteurs eux-mêmes. Il serait souhaitable de doter les différentes régions de centres de formation équipés des moyens pédagogiques indispensables et pourvus en personnel compétent. Le centre de formation du P.D.A.O.V. construit à Bobo-Dioulasso peut, à cet égard, servir d'exemple.

3.7. Conclusions du bilan

On pourrait résumer très schématiquement l'évolution des cultures pluviales en Haute-Volta depuis 20 ans de la façon suivante :

- un système de production cotonnière a été mis en place concentré surtout dans l'ouest du pays, qui a permis un développement assez fort des surfaces cultivées, des rendements et des productions; les productions plafonnent depuis quelques années, sans que l'on puisse dire s'il s'agit d'une pause ou d'un phénomène plus durable,
- le système de production céréalière au contraire est resté très traditionnel; les rendements stagnent, les techniques n'ont guère évolué, des problèmes de dégradation des sols se font jour dans le centre, la production reste très vulnérable aux aléas climatiques et croît en moyenne un peu moins vite que la population. Un déficit céréalier permanent est apparu qui est encore peu important mais qui progresse,
- les autres cultures ont une importance secondaire. L'arachide n'a jamais été très développée en Haute-Volta, mais sa production a stagné et elle est passée de culture d'exportation au statut de culture essentiellement vivrière.

Cette évolution montre que le système agricole est loin d'être figé et que, lorsque les conditions favorables sont réunies, lorsque des recherches de variétés adaptées et de façons culturales ont été menées à bien, lorsqu'une politique cohérente de fourniture d'intrants, de vulgarisation des technologies, de commercialisation et de prix des produits est mise en oeuvre, une culture peut connaître des progrès spectaculaires. C'est le cas du coton.

L'évolution récente des cultures céréalières est aussi encourageante. Bien que les conditions aient été beaucoup moins favorables, il a suffi de quelques mesures cohérentes pour que le système de production commence à bouger. Des engrais commencent à être utilisés pour les cultures céréalières, les champs de céréales commencent à être labourés et les paysans sont demandeurs de matériels de culture attelée. Même si cette transformation des cultures céréalières ne touche encore qu'une infime partie des cultivateurs, elle constitue un élément nouveau important.

Le bilan a permis d'analyser les raisons qui ont conduit à ce développement du coton et à cette quasi-stagnation des céréales. Les causes immédiates tiennent à la grande dissymétrie des actions entreprises dans des deux domaines et il n'y a pas lieu de s'étonner des réponses différentes qui ont été données par les paysans à des politiques différentes. L'analyse faite a permis d'aller plus en profondeur, d'identifier les causes plus essentielles de la lenteur de l'évolution du système de production agricole voltaïque :

- prise en compte inadéquate du monde rural dans des projets trop conçus "du haut vers le bas",
- concertation pas toujours heureuse avec les aides extérieures, en ce qui concerne la conception, la formulation, le choix et l'exécution des projets,
- inadaptation des politiques nationales en matière de recherche, de formation, de mise à disposition des intrants, de prix et de commercialisation des produits.

Le problème pour la Haute-Volta va être maintenant d'accélérer la transformation du système de production céréalière qui vient de s'amorcer, sans porter préjudice au système de productions pour l'exportation, et même en développant la production cotonnière et en essayant de diversifier des cultures d'exportation qui se sont appauvries et qui sont réduites pratiquement maintenant au seul coton.

Le système de production cotonnière mis en place depuis 20 ans a fonctionné très efficacement mais il a été conçu assez indépendamment des cultures céréalières, sans doute considérées à l'époque comme devant rester traditionnelles. Il est bien évident que les inter-actions entre les deux systèmes sont nombreuses et que le développement simultané des deux systèmes demandera un ajustement parfois délicat, entre politique cotonnière et politique céréalière. On citera évidemment les problèmes posés par la subvention aux engrais utilisés indifféremment pour le coton et les céréales et par le prix des semences sélectionnées, actuellement gratuites pour le coton et nécessairement payantes pour les céréales. Il y a là des problèmes importants.

Conséquences des analyses faites, des recommandations ont été proposées dont les aides extérieures comme les autorités voltaïques aux différents niveaux pourront tirer profit.

Si on voulait résumer l'essentiel de ces recommandations, on pourrait dire que le monde paysan ayant commencé à bouger et à modifier au moins en quelques points les systèmes de production céréalière, il faut en priorité l'encourager dans son mouvement : il faut tenir compte davantage de ses besoins et de ses contraintes dans les projets; le monde paysan demande des matériels agricoles il faut prendre les dispositions nécessaires pour les lui fournir; le monde paysan a commencé à utiliser des engrais, il faut continuer à les subventionner pour ne pas tuer dans l'oeuf un mouvement encore très fragile; des groupements de producteurs se créent : il faut encourager ces créations, faciliter la formation à la gestion des responsables de ces groupements, il faut les associer davantage à la commercialisation primaire des céréales, etc, ... la revalorisation du prix des céréales a eu des effets positifs, il faut persévérer dans cette voie; un système de crédit agricole bien adapté a été mis en place, il faut le développer, etc, ...

L'agriculture pluviale voltaïque se trouve confrontée à d'énormes problèmes : dégradation des sols, faiblesse de la recherche, isolement des paysans, manque de cadres, manque de moyens matériels, etc,.. Les résultats acquis à ce jour en ce qui concerne le coton et les débuts de résultats acquis en ce qui concerne la culture céréalière permettent cependant de bien augurer de l'avenir. Un effort conjoint de la communauté internationale et des voltaïques, concernant aussi bien les projets à mettre en oeuvre, leur conception et leur exécution, que les politiques d'accompagnement de ces projets, devrait permettre d'arrêter l'accroissement du déficit céréalier, la dégradation des sols et d'amorcer un redressement de la situation. A ce prix, la Haute-Volta pourrait alors s'engager dans la voie de l'auto-suffisance alimentaire qui reste un objectif à portée, même s'il est encore lointain.

CHAPITRE IV

PROPOSITIONS DE PROGRAMME

4.1. Etat d'avancement des projets en cours

4.1.1. Les projets du programme CILSS de première génération

Le "programme de première génération" établi par le CILSS et le Club du Sahel en 1977 comportait 15 projets concernant les cultures pluviales en Haute-Volta. A la fin de 1981, l'état d'avancement s'établit comme suit :

- Projets en cours de réalisation
 - . Renforcement du volet vivrier dans le projet de développement intégré de la Haute-Volta.
La première phase du projet est achevée. L'évaluation de la 2ème phase est en cours d'achèvement (PDAOV II). (1982-1986).
 - . BOUGOURIBA II, en cours d'exécution.
 - . Etudes des situations de crédit agricole.
Les différentes études faites ont abouti à la création de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (C.N.C.A.) devenue opérationnelle depuis la campagne 1980-1981.
 - . Phosphatage de fond. La première phase a été achevée fin 1980. La seconde phase est en cours de négociation.
 - . Recherche de variétés locales adaptées de sorghos et de mils, en cours d'exécution.
 - . Volet vivrier dans l'ORD de l'est: projet financé (30 millions de dollars), en cours d'exécution.
- D'autres projets n'ont été réalisés que partiellement :
 - . Création d'un fonds de roulement pour la diffusion de semences sélectionnées.
L'USAID et le CEAO ont financé différentes opérations de production de semences pour la distribution dans les ORD.
 - . Développement des cultures maraichères et de tubercules.
La Caisse Centrale de Coopération Economique a financé le projet de cultures fruitières. Le développement des cultures de tubercules n'a pas fait l'objet de projets.
- Plusieurs projets ont été étudiés et sont en attente de financement
 - . Intensification agricole dans les régions du Centre et du Centre-Nord.

Previous Page Blank

- . Développement de la riziculture,
- . Projet de développement de la productivité arachidière.
L'étude de factibilité a été réalisée par la B.O.A.D.
- . Production de semences de soja.
- Enfin, quelques projets semblent être restés à l'état d'idées de projet :
 - . Renforcement des structures nationales de recherche.
 - . Statistiques et planification agricoles.
 - . Contrôle alimentaire.

4.1.2. Les autres projets

Plusieurs projets de développement des cultures pluviales ont été analysés dans les chapitres précédents.

Il s'agit :

- des programmes concernant les O.R.D. de la Volta Noire, des Hauts Bassins du Yatenga,
- du programme F.D.R.
- du programme de l'A.V.V.

Un certain nombre de projets d'appui se situant en amont ou en aval de la production, ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. On trouvera une fiche décrivant brièvement ces projets en Annexe V.

4.2. Propositions pour un programme 1982-1986

4.2.1. Les grandes orientations du programme

Rappelons les principales conclusions du bilan qui a été dressé dans les chapitres précédents :

- la production céréalière ne suit pas tout à fait la progression démographique et le pays n'est plus auto-suffisant; les importations de céréales augmentent.
- la production céréalière ne suit pas non plus l'évolution de la demande en qualité et les importations de riz et de blé augmentent.
- les céréales restent, dans leur immense majorité, produites par des méthodes traditionnelles peu productives; toutefois, un mouvement vers l'intensification s'est esquissé depuis quelques années : la culture attelée progresse, des engrais sont désormais utilisés en culture céréalière.
- la culture du coton a connu des succès brillants ; les rendements continuent à progresser mais les surfaces cultivées plafonnent depuis plusieurs années ; malgré ces succès, la croissance des exportations de coton n'a pas empêché la détérioration de la balance commerciale.
- les autres exportations agricoles se sont effondrées et l'éventail des produits exportés par la Haute-Volta s'est resserré.

La période 1982-86 devrait être mise à profit pour commencer à redresser les tendances lourdes défavorables identifiées et conforter les tendances favorables qui se sont manifestées.

La première priorité est évidemment à l'intensification des cultures pluviales, ce terme d'intensification couvrant en fait deux actions distinctes :

- . l'augmentation de la productivité par actif agricole, afin de dégager un plus grand surplus de céréales pour approvisionner les populations urbaines et un plus grand surplus de produits agricoles exportables, pour améliorer la balance commerciale du pays,
- . l'augmentation des rendements par hectare cultivé, afin de faire face à l'augmentation de la population et des besoins et à la pénurie de sols qui apparaît dans des régions de plus en plus étendues en Haute-Volta.

On soulignera que la progression des cultures d'exportation dépend désormais, dans une large mesure, de l'augmentation des rendements des cultures céréalières qui permettra, tout en nourrissant mieux une population accrue, de libérer des terres pour d'autres cultures.

Les actions entreprises pour l'intensification par l'intermédiaire des O.R.D. et de l'A.V.V. doivent donc être poursuivies et étendues. On mettra en particulier l'accent :

- sur la mise à disposition des agriculteurs des intrants dont ils sont désormais demandeurs : engrais, matériel de culture attelée,
- sur le développement de la fumure organique, nécessaire pour régénérer les sols, maintenir et développer leur fertilité, économiser l'emploi d'engrais minéraux importés, coûteux,
- sur le développement de l'emploi de semences de céréales sélectionnées,
- sur la formation des encadreurs et des cultivateurs eux-mêmes.

Un second axe pour orienter les actions à entreprendre est la diversification des productions. La palette des produits voltaïques s'est appauvrie. La diversification doit être le moyen de relancer l'exportation de plusieurs produits et aussi de rendre l'agriculture moins vulnérable aux aléas climatiques, aux autres fléaux des cultures et à l'évolution souvent cahotique des marchés mondiaux.

Parmi les céréales, une attention particulière mérite d'être donnée au maïs dont la production n'a pas progressé au cours des deux décennies écoulées. En ce qui concerne les oléagineux, la culture de l'arachide devrait être relancée et une priorité pourrait être donnée au démarrage d'une production commerciale de soja, produit riche en protéines et dont l'avenir sur les marchés mondiaux paraît plus assuré que celui de l'arachide traditionnelle. La possibilité de développer la production des produits du Karité mérite sans doute aussi d'être examinée.

Enfin, le développement de la production de tubercules - on pensera notamment à la pomme de terre - devrait permettre à la fois de diversifier et d'accroître la ration alimentaire des Voltaïques et de rendre moins vulnérable leur approvisionnement en vivres.

A titre indicatif, on a retenu les objectifs de production pour 1985 par le Programme Substantiel d'Action :

Objectifs de production en 1985

Produits	(1000 T) Tonnage
Mil-Sorgho-Maïs	1500
Riz-paddy	72
Fonio et autres	16
Légumineuses	100
Tubercules	270
Arachide	200
Coton-graine	120

4.2.2. Les projets proposés

Au stade actuel de la réflexion, le programme proposé ne peut être que provisoire. On a essayé de le présenter en regroupant les projets sous trois grande rubriques :

- projets concernant directement l'intensification des productions,
- projets de diversification,
- projets d'appui, en amont et en aval, à la production.

A/ Projets d'intensification des productions

Titre du projet	Coût total (en million CFA)	Source de financement	Date de démarrage	Durée du projet	Observations
PDAOV II	17.274		1982	5 ans	Poursuite des actions de PDAOV I, en les adaptant aux besoins et possibilité des exploitations.
Projet de développement agricole de l'O.R.D. de Koudougou	6,3 1.575	Banque Mondiale	1982/1987	5 ans	Améliorer la production agricole et relever les revenus des agriculteurs de la zone du projet.
FDR III	7.800		1982	5 ans	
Projet de mise en valeur de l'unité de développement Mankarga	853,117	FED	1982	6 ans	Installation de 625 familles de migrants en cultures sèche.
Projet de mise en valeur de l'unité de développement de Ouayalgui	1.088	CANADA	Non déterm.	5 ans	Installation de 7 villages (800 familles) à Ouayalgui et mise en valeur de 17800 ha, création d'un réseau routier. Accroissement des productions des cultures céréalières
Développement de la production dans la région du Plateau de Mossi	6.000	A rechercher	1982	10 ans	Augmentation de la production arachidière dans les zones du projet
Production végétale et vulgarisation agricole dans l'O.R.D. du Sahel	838,8	PNUD- 500 H.V.- 338,8	1982	4 ans	Accroissement de la production céréalière en vue de l'auto-suffisance alimentaire

B/ Projets de diversification

Titre du projet	Coût total (en million CFA)	Source de financement	Date de démarrage	Durée du projet	Observations
<u>Diversification en céréales</u> Installation de complexe agro-industriel pour la production et la transforma- tion du maïs	7.920	à rechercher	1983		Intensification de la culture du maïs
<u>Diversification en autres produits</u> Installation d'un complexe oléicole	1.884,6	à rechercher	1982	5 ans	Intensification et développement des cultures oléicoles au centre est et à l'est.
Recherche sur le Karité	28,3	C.S.P.P.A.	1982/ 1983	8 ans	Augmentation de la production de Karité
Développement, production et commercialisation de la pomme de terre en Haute-Volta	99	à rechercher	1983		
Projet arachide H.V.	2.000	B O A D	-	-	Promouvoir le développement de la culture arachidière pour l'indus- trie. Etude de factibilité financée par la BOAD
Projet soja H.V.	141,4	B O A D	1983	2 ans	Intensifier la culture du soja pour commercialisation
Projet pomme de terre	1.341,5	B O A D	-	-	Etude de factibilité financée par la BOAD

C/ Projets d'appui

Titre du projet	Coût total (en million CFA)	Source de financement	Date de démarrage	Durée du projet	Observations
Installation d'une usine de fabrication d'engrais phosphaté (phosphate partiellement acidulé)	2.495	à rechercher	1984		Mise en valeur des ressources locales et accroissement des rendements des cultures
Projet phosphotage de fonds	11,25	à rechercher	1983		Demande d'une mission de consultation pour la création d'une structure autonome chargée de l'extraction, du traitement et de l'utilisation des phosphates voltaïques
Installation d'une usine de formulation d'engrais composés à partir des phosphates de Kodjar	1.418	à rechercher	1982		Augmentation de la production agricole et mise en valeur des ressources locales
Fabrication de compost sur récupération des ordures ménagères	140	à rechercher	1983		
Fertilisation organique	290,8	P.N.U.D	1982	5 ans	Amélioration de la productivité et conservation des sols. Projet en cours de négociation
Promotion de la culture attelée et de l'utilisation du matériel agricole. Requête pour une assistance technique et financière	1.455,2	Suisse	1982	3 ans	Renforcement de la capacité de gestion et de coordination de la Direction Générale et renforcement et extension du réseau ARCOMA/COREMA
Développement de la culture attelée	2.685	FED		5 ans	
Opérations engrais	4.160	FED		5 ans	Approvisionnement en engrais des organismes d'encadrement
Renforcement des structures de stockage de l'OFNACER	7.319,9	à rechercher			Accroissement de la production céréalière en vue de l'auto-suffisance alimentaire
Appui à l'OFNACER	300	Suisse	1982		Assistance technique, formation des agents, construction du CDG de Dori
Requête pour une assistance financière au fonds d'assistance ARCOMA/COREMA	510,5	FENU	1981	1 an	Approvisionnement en matières premières et composantes, en outillages et machines et en moyens logistiques du fonds
Requête pour l'approvisionnement en matières premières et composantes du fonds d'Assistance ARCOMA/COREMA	951,2	JAPDN	1981	1 an	Approvisionnement en matières premières et composantes du fonds d'Assistance ARCOMA/COREMA
Formation des agents enquêteurs de la statistique agricole	119,1	FAO-USAID ITALIE			
Installation de rizeries en Haute-Volta - Phase I	225	à rechercher	1983	à déterminer	Etude de factibilité pour intensification de la culture de riz
Appui à la F.J.A.	1.000	FED	1983	5 ans	Projet d'appui à la FJA dans les O.R.D. de Comoe, Centre-Est et Est: construction, équipement et formation du personnel

Best Available Document

4.2.4.- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Sur la base des rapports d'évaluation et des entretiens avec les concepteurs et exécutants des projets, les contraintes et blocages recensés font ressortir de manière générale :

- la faiblesse des ressources affectées aux projets et la lourdeur des procédures de mobilisation des ressources notamment financières,
- l'incohérence et l'inadaptation des mesures et actions en aval et en amont des activités de production notamment au niveau des fonctions :
 - . d'approvisionnement,
 - . de commercialisation,
 - . de crédit.

En 1982, et pour longtemps encore, les cultures pluviales continueront d'occuper une place prépondérante dans l'économie voltaïque, tant au point de vue des surfaces cultivables qui leur sont consacrées que du point de vue des populations qui s'y consacreront.

Il existe d'énormes potentialités pour le développement des cultures pluviales en Haute Volta, reconnues comme unique voie pour atteindre l'objectif d'autosuffisance alimentaire proclamée par les autorités voltaïques. La mise en valeur de ces potentialités n'exige pas de gros investissements mais suppose que les contraintes ci-dessus recensés soient levées.

A cet effet, les futurs projets devront être élaborés en tenant compte des grandes orientations du futur plan de développement national, et leur impact économique, social et financier sur les autres secteurs, devra être mieux précisé. Les mesures d'accompagnement des projets, les cohérences en amont et en aval des projets, devront être réalisées.

4.2.5.- PROPOSITION D'UNE GRILLE D'EVALUATION EXACTE D'UN PROJET DE CULTURES PLUVIALES EN HAUTE-VOLTA

Le but de la grille est de s'assurer qu'un projet réunit un certain nombre de critères de réussite pour son exécution.

- Le projet devra établir une adéquation initiale entre :
 - . les objectifs de l'Etat et ceux du projet,
 - . les objectifs des diverses composantes des populations concernées et ceux du projet
 - . le projet devra prévoir une méthode d'évaluation permanente et une méthode de réadéquation à ses objectifs,
 - . le projet devra prévoir sa prise en charge progressive par les populations concernées et par l'Etat.

La grille se composera d'une série de questions pour lesquelles une non réponse ou une réponse insuffisante signifierait une insuffisance du projet.

- Objectifs du projet et stratégie CILSS/Etat

Les objectifs du projet répondent-ils aux objectifs et à la stratégie définis par l'Etat ou par le CILSS ?

- le projet vise-t'il à doubler la production ? et comment ?
- le projet vise-t'il au développement de l'emploi dans l'agriculture, à l'amélioration des conditions de vie des populations ?
- le projet prend-il en compte et comment :
 - . les régions et sous-régions écologiques de la zone du projet ?
 - . les écosystèmes existant dans la zone du projet ?
 - . la conservation et l'amélioration du capital foncier ?
 - . les habitudes des populations de la zone du projet ?

- Objectifs du projet

- Origine et évolution du projet
- Quels acteurs sociaux sont concernés par le projet : artisans, commerçants, groupements socio-professionnels ou autres, agents et organismes étatiques,

Relations entre les bénéficiaires du projet et le projet lui-même:

- Quelle organisation prévoir le projet ? groupement, union, etc...
- Quelles sont les responsabilités des organisations ?
- Quelle structure d'exécution du projet ?
- Mode de financement du projet : la part de l'Etat, celle des sources extérieures,
- Les relations entre le projet et d'autres projets existant dans la même zone.

- Les mesures de cohérences

- Cohérences amont :
 - . recherche appliquée, approvisionnement en intrants formation
- Cohérences aval :
 - . comment assurer la commercialisation,
 - . quelle politique céréalière existe-il ?

- Les mesures de reproduction du projet

- le projet prévoit-il des charges récurrentes ?
- prévoit-on des mesures fiscales ou financières permettant au projet de se reproduire de façon autonome ?

ANNEXE I

Composition de la mission :

Ont participé au bilan-programme des cultures pluviales en Haute-Volta :

Marceau ROCHETTE
Jeanne SORGHO-LACAZE
Max RAYMOND
Soumana TRAORE
Marcel TATIETA
Souleymane TAMBOURA
André SAWADAGO
Mariano FOTI

Jacques GIRI a également prêté son concours à la rédaction du rapport final.

A N N E X E 2

DOCUMENTS ETUDIES

1. GENERAUX

- 1.1. Programme Substantiel d'Action 1980/81
République de Haute-Volta
- 1.2. Note synthétique sur les interventions des Communautés
Européennes en faveur de la Haute-Volta. Délégation de la CEE
en Haute-Volta - Janvier 1981.
- 1.3. Aperçu de l'Aide Publique accordée à la Haute-Volta en 1980
Délégation de la CEE en Haute-Volta - Mai 1981
- 1.4. Mémoire économique de la Haute-Volta -
Banque Mondiale - Février 1979.
- 1.5. Discours programme prononcé par le Colonel SAYE ZERBO, Chef
de l'Etat Voltaïque à l'occasion des cérémonies du 1er Mai 1981.
- 1.6. Evaluation (ex-post) de projets de développement rural intégré
réalisés avec l'aide du FED en Afrique Noire - Rapport de
Synthèse - Rapport général - CEE - Bruxelles, Décembre 1978.
- 1.7. Atelier "Intensification des cultures pluviales" Bamako
12-14 Mai 1981 - Dossier CILSS/Club du Sahel.
- 1.8. Recherche d'une méthode de suivi et d'évaluation.
Quatrième Conférence du Club du Sahel (Koweït 16-17 Novembre
1980) CILSS/Club du Sahel.
- 1.9. Les modalités de l'assistance en Haute-Volta.
Conférence des Nations Unies pour les P.M.A. - J.EVERTS -
Mai 1981.
- 1.10. Annuaire FAO : de la production : 1979-1980
: des engrais : 1979-1980
- 1.11. Liste des projets du Ministère du Développement Rural
Avril 1981 - M.D.R.
- 1.12. Travaux du Groupe AMIRA - IN/EE/COOPERATION - PARIS
- 1.13. La stratégie de lutte contre la sécheresse et de Développe-
ment dans le Sahel - CILSS/Club du Sahel (Sahel D (80) 102)
- 1.14. Les charges récurrentes des programmes de développement au
Sahel - Rapport principal et Annexe pour la Haute-Volta
CILSS/Club du Sahel - Octobre 1980.

Previous Page Blank

- 1.15 Rapport préparatoire de la réunion régionale sur les politiques des prix agricoles des Etats du CILSS - Doc. non officiel CILSS. Ouagadougou Oct. 1981
- 1.16 Perspectives de développement agricole à long terme de la Haute-Volta FAO-1977
- 1.17 3ème Plan Quinquennal 1977-1981. Ministère du Plan et de la Coopération - 1979.
- 1.18 Comptes nationaux et indicateurs économiques de la Haute Volta de 1970 à 1979. M.E.P./INSD. Ouagadougou - Juin 1981
- 1.19 Aperçu de l'Aide Publique extérieure accordée à la Haute-Volta en 1980. Délégation CEE/Haute Volta - Mars 1981.

2. POLITIQUE CERÉALIÈRE

- 2.1. La politique céréalière dans les pays du Sahel CILSS/Club du Sahel. Actes Colloque de Nouakchott - 2-6 juillet 1979
- 2.2. Rapport sur la situation céréalière (Fév.1981) - République de Haute-Volta. Mission Multidonateurs FAO/PAM Rome, May 1980
- 2.3. L'aide alimentaire en céréales dans les pays sahéliens. Ministère de la Coopération - France - Septembre 1980
- 2.4. La politique céréalière voltaïque et le rôle de l'Office National des Céréales - Ministère de la Coopération /CEE - Mai 1980.
- 2.5. Stocks céréaliers nationaux et régionaux de sécurité au Sahel FAO - Décembre 1980.
- 2.6. Etude du Marché Urbain Sahélien/Sénégal et Haute Volta des céréales locales et de leurs dérivés. CILSS/MARCOMER - Juillet 1980.
- 2.7. Rapport d'évaluation du projet de multiplication des semences en Haute-Volta (686-202) - USAID - 1978
- 2.8. Evaluation du programme des banques de céréales. FOVODES D. DOLIDON - Fév. 1980.
- 2.9. Etude comparative des Banques de Céréales en Haute-Volta S.SATANA - USAID - Ouagadougou - 16-7/30-8/1981.

3. QUEST VOLTA

- 3.1. Etude de factibilité du P.D.A.O.V. II
République de Haute-Volta : MRD - SATEC - Décembre 1980
- Zone 1 : Rapport principal
- Zone 2 : Annexes
- 3.2. O.R.D. des Hauts Bassins : Synthèse des Résultats de 1972 à
1980 - Avril 1981
- 3.3. Dépouillement des enquêtes céréalières
O.R.D. des Hauts Bassins - Avril 1981
- 3.4. Evaluation du projet de développement agricole de l'Ouest-
Volta - 1er Avril 1977 - P.D.A.O.V. I
Banque mondiale - Rapport n° 1380 c-U.V.
- 3.5. Projet vivrier Ouest-Volta - République de Haute-Volta
Ministère du Développement Rural - Juillet 1979
- 3.6. Projet de développement agricole Ouest Volta
Rapport de mission de E. SCHALTEGGER - Direction de la
Coopération Suisse au développement et de l'aide humanitaire
Berne - Février 1981
- 3.7. Projet vivrier Ouest Volta - CILSS/Club du Sahel - Mai 1978
- 3.8. Mémoire sur l'évaluation du Projet Coton Haute-Volta
(Crédit 225 UV)
Banque Mondiale - 1978
- 3.9. P.D.A.O.V. = Rapport de la mission d'évaluation du volet
Santé/Femmes. F. ZIDA et C. MAURER .
Muni des Affaires Sociales et de la Condition Féminine
H.V/DCDAH/SUISSE - Ouagadougou - Mars 1981

4. O.R.D. DU YATENGA

- 4.1. Programme de développement rural intégré dans le secteur
de Séguénéga - Haute Volta - Africare - Mars 1978
- 4.2. Examen sur la situation actuelle et perspectives d'évolution
des O.R.D. du Sud Ouest et du YATENGA - Tomes 1.2.3.4. - BARA
Mars 1976
République de Haute olta - MDR/CEE/FAD
- .3. Rapports annuels de l'O.R.D. de YATENGA

5. FONDS DE DEVELOPPEMENT RURAL

- 5.1. Appraisal of second Rural Development Fund Project - Upper-Volta world Bank - Report 1068 b - UV - 24 May 1976
- 5.2. Troisième Fonds de Développement Rural - Rapport Principal - 3 Tomes - F.D.R. Novembre 1980.
- 5.3. Rapport Technique 1979/1980 - F.D.R. 11 Fev. 1981

6. A.V.V.

- 6.1. Economie des migrations internes entre zones rurales dans les pays en voie de développement - Cahiers de développement International - 1980 n° 9 - C. TERRIOU - CERDI - Université de Clermont-Ferrand.
- 6.2. Propositions en vue de la mise en place d'une observation suivie des migrations et des changements socio-économiques qui résultent des programmes onchocercoses - GRELET - TERRIOU CERDI - Clermont-Ferrand - Mai 1981
- 6.3. Périmètre pilote de Bagré - Rapport final 1980 - Rapport premier trimestre 1981 - 90 GREAM/AVV - Avril 1981
- 6.4. Bilan et diagnostic des actions entreprises au titre de l'A.V.V. (1971-1976) - Ministère de la Coopération - France/AVV Haute Volta.
- 6.5. Réforme des méthodes d'intervention de l'A.V.V. - Résultats acquis du 30/08/80 - AVV 30/08/80
- 6.6. Troisième Conférence des sources de financement de l'A.V.V. 20-22 Octobre 1980. Synthèse des travaux - AVV 1980
- 6.7. Rapport d'activité du service statistique et économie A.V.V. Février 1979
- 6.8. Objectifs de production végétale : Campagne agricole 1981/1982
- 6.9. Séminaire Terres Neuves - CILSS/Club du Sahel Ouagadougou - Octobre 1978
- 6.10. Rapports annuels - 1976 à 1981. A.V.V.
- 6.11. Colonisation agricole "spontanée" ou planifiée dans les Pays du Sahel. L'exemple voltaïque - R.M. ROCHETTE - F.A.O. Mai 1979.

7. AUTRES

- 7.1. Second projet de développement de la Bougouriba
Rapport d'évaluation - Banque Mondiale 15/12/1980
 - 7.2. Rapport de la mission d'évaluation du service départemental
de planification de Kaya République de Haute Volta - Prof. HUGH ROBS
ROBERTS - Mars 1981 - Euro-Action-Accord/Rep;Haite Volta -
Ministère du Plan.
 - 7.3. Evaluation Mission of the O.R.D. du Sahel (Gorom-Gorom)
Project - Christopher WARDLE) January 1981
 - 7.4. "Projet" - Production végétale et vulgarisation agricole dans
l'O.R.D. du Sahel - UPV/80/002/A/01/99 - FAO
 - 7.5. Projet de développement de la culture de l'arachide et des
céréales dans l'O.R.D. du Centre. MDR/ORD du Centre
 - 7.6. Projet de développement rural de l'O.R.D. de l'Est -
Rapport d'évaluation "Haute-olta" - FIDA-BAD - Avrii 1981
- N.B. : Pour l'O.R.D. de l'Est : tous documents disponibles à
l'USAID - Ouagadougou

8. POLITIQUES SECTORIELLES AMONT

- 8.1. Etude de factibilité pour la création de la Caisse Nationale
de Crédit Agricole (CNCA)- MF/MDR/Structure Nationale de
Crédit Agricole - Dec. 1978.
- 8.2. La C.N.C.A. - H.V. spn organisation, ses modalités d'interven-
tion . CNCA - non daté (1980).
- 8.3. Fertilisation Minérale. DGRST/IRAT Haute Volta
Ouagadougou 1980.
- 8.4. Service National des Semences
- Rapports annuels 1980/81 - 1979/80 - 1977/78
- Point sur la situation d'enlèvement des semences améliorées
par les O.R.D. (1976 notamment).
- 8.5. Essai de définition des zones homogènes - Proposition de
systèmes de cultures vulgarisables - J. POULAIN, M. SEDOGO,
F. OUALI - IRAT - HV - Juin 1978
- 8.6. Promotion de la culture attelée et de l'utilisation du
latériel agricole. Fondé d'assistance ARCOMA-COREMA
MDR Ouagadougou 1980
- 8.7. Approvisionnement et Usage de l'engrais en Haite Volta
R.G. BONNET - FAO Rome - Août 1979.

9. FORMATION ET STRUCTURATION DU MONDE RURAL

- 9.1. Réorganisation des O.R.D. - Haute Volta Rapport et compte rendu fiscal - FAC-TCP/UPC/001 - Rome 1981
- 9.2. Rapport de synthèse de la 2ème Conférence des Cadres Ouagadougou - 15 juin 1981 - MDR Sept. 1981 (synthèse + annexes)
- 9.3. Evaluation de la formation des Agents de Développement communautaire INADES/FORMATION) CESAC - D.DOLIDON - Janvier 1981
- 9.4. "Six S", Aujourd'hui et Demain. Evaluation rétrospective. J. BERCLAYE, L.KRAYEN BIHL, G. PILLET, F.SABELLI
D.C. Coopération Suisse - Mai 1981
- 9.5. Evolution de la F.J.A. de 1975 à 1980 . M. GUIGNARD
MDR/DSFJA/Service pédagogique - 1980
- 9.6. Projet d'appui aux services de la F.J.A. Documents de travail de la mission d'évaluation - Banque Mondiale.
8 Mai-9 Juin 1978.
- 9.7. Rapport final de M. L. CHRISTIAN, DSFJA/Conseiller auprès de l'O.R.D. de Ouagadougou.
Ministère de la Coopération France/M.D.R. Haute Volta 1980
- 9.8. Mission auprès du Service Pédagogique de la F.J.A. de Haute Volta. S. ESPINASSE et M. VEILLON. 29/1 - 10/2/79..
Ministère de la Coopération/MDR
- 9.9. Synthèse des rapports de campagne des 16 circonstriptions F.J.A. Campagne 1979/80 - MDR/DS.F.J.A. - VII 1980.
- 9.10. Pour une exploitation des matériaux d'enquête:
Rapport sur la zone ZORGHO - Annie BRUYER - Sociologue
SAFGRAD - Doc. n° 5 Sept. 1980
- 9.11. Structure d'une exploitation agricole ; temps de travail alloué par le ménage au semis et au sarclage, pluviométrie.
Dr. R.A. SWANSON Anthropologue. SAFGRAD - Ouagadougou
Janvier 1981
- 9.12. Rapport du séminaire sur la promotion du mouvement coopératif
24-27 Mars 1981) Bobo-Dioulasso. MDR/Secrétariat Général/DIRC.

A N N E X E 3

DONNEES COMPLEMENTAIRES SUR LES CULTURES PLUVIALES EN HAUTE-VOLTA

- 3.1. Répartition approximative des terres et de la population rurale selon les zones agro-climatiques.
- 3.2. Répartition approximative des terres agricoles et pastorales et des populations par O.R.D.
- 3.3. Principales cultures par région et par O.R.D. (1878-79-80)
- 3.4. Surfaces estimées des principales cultures de tubercules
- 3.5. Analyse de l'évolution régionale 1973-80 des superficies cultivées en mil-sorgho-maïs
- 3.6. Statistiques de production du coton par O.R.D. 1971-1980
- 3.7. Evolution régionale de la production d'arachide 1975-1980
- 3.8. Production brute des cultures en quantité
- 3.9. Variation des rendements du mil et sorgho par zone, par densité, par nature de travaux du sol
- 3.10 Les animaux de trait
- 3.11 Vente de matériel agricole par ARCOMA Bobo Dioulasso Tenkodogo et Ouagadougou 1980/81
- 3.12 Evolution régionale 1978-1980 des surfaces labourées
- 3.13 Emploi de la traction attelée selon la culture en Volta Noire 1979-1980
- 3.14 Bases du service national de protection des végétaux.

**ANNEXE 3.1 - REPARTITION APPROXIMATIVE DES TERRES ET DE LA POPULATION RURALE
SELON LES ZONES AGRO-CLIMATIQUES**

(Calculée d'après les données des documents n°1.1. et 1.16)

Zone agro-climatiques (1)	Surfaces totales 1000ha (%) (2)	Surfaces agricoles 1000 ha (%) (3)	Surfaces syl- vo-pastorales 1000 ha (%) (4)	Population rurale 1000 h (%) (5)	Surfaces cultivées 1000 ha (%) (6)	Coefficient d'intensité culturale (6/3)
1.Zone sahélienne	3.700 (14)	980 (11)	2.405 (45)	354 (7)	140 (6)	14
2.Zone sahélo-soudanienne	6.300 (23)	1.925 (22)	4.000 (25)	1.501 (29)	674 (28,5)	35
3.Zone soudanienne	9.100 (33)	2.850 (32)	5.500 (33)	2.209 (42)	1.008 (42)	35
4.Zone soudano-guinéenne	8.100 (30)	3.160 (35)	4.340 (27)	1.163 (22)	558 (23,5)	18
TOTAL HAUTE-VOLTA	27.000 (100)	8.915 (100)	16.245 (100)	5.227 (100)	2.380 (100)	27

Sources : Colonnes 1 - 2 - 3 - 4 et 5 : Doc. 1.16
Colone 6 : Doc. 1.1.

(Source: Biblio, Doc.n°1-1 p.12)

	Surface Km ² (1)	Population rurale 1000 h (2)	SUPERFICIES 1000 ha			C.I.C. (5)/(3) (6)	SUPERFICIE ha par habitant		Densité rurale h/km ² S.A.U. (9)
			S.A.U. (3)	Paturages (4)	Cultivées (5)		Agricole (7)	Paturage (8)	
1. Région Sahel	36.869	354	980	2.045	140 (6)	14	2,8	6,79	36
2. Région Centre	93.991	3.023	2.835	5.725	1.332 (56)	47	0,9	1,9	107
- Yatenga	12.293	493	350	800	244,5	70	0,7	1,6	141
- Centre Nord	21.578	626	615	1.395	242,1	39	1,0	2,2	103
- Centre Est	11.166	402	325	510	165,4	43	0,8	1,2	124
- Centre	21.952	762	740	1.445	374,8	56	1,0	1,9	103
- Centre Ouest	26.992	740	805	1.575	305,4	38	1,1	2,2	92
3. Région Est	49.992(18)	403	1.550	3.010	203 (8)	13	3,8	7,5	26
4. Région Ouest	93.766(34)	1.447	3.560	5.105	705 (30)	20	2,5	3,5	41
- Volta Noire	33.106	633	930	1.780	304,5	29	1,5	2,8	68
- Hauts Bassins	24.782	270	1.150	1.475	180,5	17	4,3	5,5	23
- Comoë	18.390	186	760	950	86,8	12	4,1	5,1	24
- Bougouriba	17.488	358	720	900	132,7	18	2,0	2,5	50
HAUTE VOLTA	274.040	5.227	8.925	16.245	2.380 (100)	27	1,7	3,17	58,5

N.B. : La superficie totale donnée par le tableau est 274.040 km² ; en fait, la somme des surfaces O.R.D. donne 274.608 km².

ANNEXE 3.3 - PRINCIPALES CULTURES PAR REGION ET PAR O.R.D. = Moyenne 1978 - 1979 - 1980

REGIONS O.R.D.		MIL	SORGHO	MAIS	FONIO	RIZ	TOTAL CEREALES
1. REGION OUEST S= surface : ha P= production : tonnes R= rendement : kg/ha		154.873 92.270 596	321.029 259.650 809	74.553 81.420 1.092	10.627 5.680 534	15.928 16.810 1.055	577.010 455.830
VOLTA NOIRE		S 78.560 P 45.980 R 585	S 136.517 P 109.810 R 804	S 14.980 P 13.240 R 884	S 3.032 P 1.570 R 517	S 4.351 P 4.470 R 1.028	S 237.440 P 175.070
HAUTS-BASSINS		S 18.820 P 14.360 R 760	S 68.362 P 75.900 R 1.110	S 23.000 P 26.240 R 1.140	S 7.595 P 4.110 R 540	S 4.103 P 5.230 R 1.274	S 121.880 P 125.840
COMOE		S 22.480 P 13.520 R 601	S 28.683 P 22.710 R 792	S 26.883 P 35.720 R 1.306		S 3.784 P 3.970 R 1.049	S 81.830 P 75.320
BOUGOURIBA		S(1) 35.013 P(1) 18.410 R(1) 526	S 87.467 P 51.230 R 586	S 9.690 P 6.820 R 704		S 3.690 P 3.140 R 852	S 135.860 P 79.600
2. REGION EST		S 156.276 P 85.300 R 546		S 8.172 P 6.500 R 795		S 3.160 P 2.550 R 805	S 167.608 P 94.350
3. REGION CENTRE		S 1.042.156 P 460.085 R 441		S 36.253 P 15.485 R 427	S 1.850 P 300 R 161	S 15.091 P 11.390 R 755	S 1.095.350 P 487.260

ANNEXE 3.4 - SURFACES ESTIMEES (ha) POUR LES PRINCIPALES CULTURES DE TUBERCULES

a) O.R.D.	Igname	Patate	Manioc	Souchet	TOTAL
Hauts Bassins	1000 - 2000	600 - 1200	25 - 100	50 - 150	1650 - 3450
Banfora	500 - 1500	50 - 100	25 - 100	600 - 900	1175 - 2600
Bougouriba	3000 - 6000	-	5 - 25	5 - 25	3010 - 6050
Centre Ouest	1500 - 3000	100 - 300	50 - 150	-	1650 - 3450
Centre	10 - 25	50 - 200	25 - 100	-	85 - 325
Centre Est	-	200 - 800	200 - 600	-	400 - 1400
Est	100 - 200	-	25 - 100	-	125 - 300
TOTAUX	6110 12725	1000 2600	355 1175	655 1075	8120 17575

Source : synthèse des études sur les tubercules de Haïye-Volta 1977-78-79
IRAT/Haute Volta

b) O.R.D.	TOUS TUBERCULES			
	1980		1978	
	ha	Tonnes	ha	Tonnes
Comoë	3893	34.624	2708	33.180
Bougouriba	3385	15.232	3258	19.540
Centre Ouest	2633	53.879	1667	20.491
Est	4772	-	-	-

Sources : rapports annuels O.R.D.

ANNEXE 3.5. - ANALYSE DE L'EVOLUTION REGIONALE 1973-1980 DES SUPERFICIES DE MIL-SORGHO-MAÏS

	Moyenne 1973/1980 1000 ha	Ecart (%) par rapport à la moyenne 73-80			Ecart total : maximum - minimum	
		en 1973	en 1975	en 1980	en valeur absolue ha	en % de la moyenne 1973-80
1. OUEST	522	- 17 (74)	+ 16	+ 7	225.000	43
- Volta Noire	226	- 16	+ 24	- 3	90.000	40
- Hauts Bassins	107	- 21 (74)	+ 36	+ 3	60.000	56
- Comoë	72	- 11 (74)	- 11	+ 21	23.000	32
- Bougouriba	117	- 9	+ 0	+ 21	52.000	44
2. EST	155	- 25	+ 12	+ 30	85.000	65
3. CENTRE	1.195	- 4	+ 7	0	355.000	30
- Centre Ouest	227	- 12	+ 12	+ 4	64.000	23
- Centre	367	+ 2	+ 16(74)	- 6	97.000	26
- Centre Est	134	- 20	+ 13	+ 8	45.000	33
- Centre Nord	211	- 22(74)	+ 18	+ 3	84.000	40
- Nord	206	- 15	+ 17(76)	- 4	65.000	32

ANNEXE 3.6. STATISTIQUES DE PRODUCTION DU COTON PAR O.R.D. - 1971/1980 (en tonnes)

(Source : SOFITEX : Rapport annuel 1980/81)

O.R.D.	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79	79/80	80/81
BOUGOURIBA	1.417	1.607	1.498	1.057	1.816	2.483	1.632	3.589	4.936	4.050
COMOE	21	6	-	3	-	-	4	6	86	194
Bobo Nord	2.046	2.336	3.737	4.624	8.946	8.468	6.560	9.383	11.542	9.592
Bobo Sud	-	-	-	-	-	759	418	475	960	703
Youndé	4.968	5.872	3.953	5.371	7.617	7.786	5.931	8.008	9.986	8.876
Orodara	272	500	505	527	671	932	851	1.186	1.254	1.051
N'Dorola	813	1.316	1.275	2.104	3.448	3.950	2.978	4.600	6.072	5.200
TOTAL HAUTS BASSINS	8.199	10.025	9.470	12.626	20.682	21.895	16.738	23.652	29.814	25.522
Boromo	4.227	5.032	3.521	4.259	6.043	6.643	4.145	6.193	7.754	6.632
Dédougou	4.057	4.552	3.100	3.738	6.776	7.246	3.408	6.240	8.581	7.119
Nouna	307	253	115	116	238	349	274	301	715	616
Solenzo	4.640	4.638	4.058	4.931	10.510	9.205	7.286	12.718	16.735	12.687
Tougan	116	107	194	17	39	1.108	731	1.019	1.291	822
Koungy	336	378		221	490					
TOTAL VOLTA NOIRE	13.683	14.960	10.988	13.282	24.096	24.551	15.844	26.471	35.076	27.876
Kongoussi	1.099	1.158	812	552	621	1.134	510	1.257	1.171	460
Kaya Ouest	428	321	349	192	142	532	250	505	386	128
Boulssa	98	135	63	51	9	40	20	17	26	1
TOTAL CENTRE NORD	1.625	1.614	1.224	795	772	1.706	780	1.779	1.583	589
CENTRE	676	855	627	571	426	621	395	401	405	152
CENTRE-OUEST	2.363	3.319	2.746	2.049	2.665	3.420	1.613	2.253	2.914	1.624
CENTRE EST	46	37	34	22	43	33	29	42	66	15
EST	81	151	82	57	13	21	74	43	129	68
A.V.V.	-	-	-	100	182	523	734	1.720	2.511	2.448
TOTAL HAUTE VOLTA	28.126	32.574	26.669	30.562	50.694	55.253	38.043	59.956	77.520	62.538

ANNEXE 3.7. EVOLUTION REGIONALE DE LA CULTURE ARACHIDIERE : 1975/76 - 1980

S = surface : 1000 ha - P = production : 1000 T. - R = rendement : kg/ha

	Moyenne 1975/1976			1977/1978			1978/1979			1979/1980			1980/1981		
	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R	S	P	R
1 - OUEST	47,7	32,9	689	50,5	30,5	604				47,9	27,6	576			
Volta Noire	18,8	18,6	670	24,2	13,6	560				19,5	5	360			
Hauts Bassins	13,2	9,9	750	10,0	6,2	620				12,3	9	735			
Comoé	10,0	8,2	820	11	8,6	780				10,4	11	1050			
Dougouriba	5,7	2,2	380	5,3	2,1	400				5,7	2,6	450			
2 - EST	24,3	14,8	610	8,3	6,0	720	9,0	5,4	600	9,6	3,9	410	12,7	5,0	400
3. CENTRE	81	32,2	397	70,1	20,1	287				87,2	38,3	439			
Centre Ouest	15,1	4,8	320	15,3	6,0	390				15,7	4,7	300			
Centre	17,0	6,9	370	16,3	5,1	310				17,0	7,7	450			
Centre Est	14,9	8,0	540	1,4	0,7	500				21,4	12,8	600			
Centre Nord	22,9	9,4	410	15,6	5,5	350	25,5	10,6	415	24,8	10,4	420		7,2	270
Yatenga	11,0	3,6	330	8,9	2,8	310	7,8	2,8	360	8,3	2,7	330			
4. SAHEL	1,4	0,2	140	2,0	0,5	250	-	-	-	-	-	-	-	-	-
5. HAUTE-VOLTA	154	80,1	520	118,4	57	482				144,6	69,9	484			

ANNEXE 3.8 - PRODUCTION BRUTE DES CULTURES EN QUANTITE (en tonne)

(Source : Biblio doc. n° 1-18)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
CULTURES VIVRIERES											
<u>Céréales</u>											
Mil	277382	297690	265646	252525	309869	375300	347312	354673	386254	430516	329831
Sorgho	566381	474445	652358	481575	621498	754500	534021	634812	692870	609971	559118
Maïs	55348	66394	126000	58500	137521	75500	60041	73748	100789	104461	98297
Foni	6399	6350	5200	5620	6430	12200	3765	5390	4644	4175	3780
Riz(paddy)	34288	36879	33604	31900	32300	39900	45449	37909	53643	47207	28657
TOTAL	1039798	881758	1082808	830120	1107618	1257400	990588	1106532	1238200	1196330	1019683
<u>Légumineuses et Féculents (2)</u>											
Niébé	45500	41004	37000	43885	42210	50719	44380	50251	51759	52639	53534
Vlandzou	22440	20196	18000	21613	20790	24981	21859	24750	25493	25926	26367
Igname	25600	25600	25000	25613	25920	26310	25499	26264	27052	27512	27980
Patate douce	6400	6400	6200	6403	6480	6573	6376	6566	6763	6878	6995
Manioc	8000	8000	7800	8004	8100	8222	7968	8207	8453	8597	8743
TOTAL	107940	101200	94000	105520	103500	116810	106082	110038	119520	121552	123619
<u>Cultures industrielles et d'exportation</u>											
Arachide décort.	69993	66182	60408	62900	98900	87200	72686	57073	74867	69934	53000
Karité (1)	14407	15804	44500	10380	50192	48618	32402	56654	42385	27263	60000
Sésame	4364	4009	5554	5400	3800	5820	17266	9382	9500	5414	7100
Coton graine	36328	29217	36561	26700	29268	58009	59315	44675	59642	81020	56039
Tabacs (1)	18	299	300	318	320	339	319	338	348	320	320
Canne à sucre (P.M.)						190000	211000	287000	301000	283000	290000

Source : Chiffres réunis par la Section des Statistiques Agricoles, cellule de planification rurale Ministère du Développement Rural (Annuaire de statistiques agricoles).

(1) Estimations

(2) En l'absence de données concernant les légumineuses et féculents en 1979 et 1980, les chiffres correspondants ont été estimés par la Direction de la Statistique (hypothèse : augmentation uniforme de 1,7 % les deux années).

**ANNEXE 3.9 - VARIATION DES RENDEMENTS DU PETIT MIL ET SORGHO
EN FONCTION DES CRITERES, ZONE, DENSITE, TRAVAUX DU SOL**

		Petit mil kg/ha	Sorgho kg/ha
ZONE	{ Nord	534	775
	{ Centre Est	343	993
	{ Ouest	352	567
	{ Sud	496	1.111
DENSITE	{ Basse	370	634
	{ Moyenne	538	807
	{ Elevée	622	861
TRAVAUX DU SOL	{ Bas	543	779
	{ Moyen	475	887
	{ Elevé	555	848

Source : rapport annuel 1979/80 - O.R.D. de l'Est.

ANNEXE 3.10 - LES ANIMAUX DE TRAIT

	Recensement O.R.D./ARCOMA				Rapports annuels O.R.D. Paires de boeufs			Nombre d'attelages selon ARCOMA 1981	Rapport attelages/ exploitations
	Bovins		Asins		1978	1979	1980		
	1977	1981	1977	1981					
1. OUEST									
- Volta Noire	11.000	18.060	2.500	?	7.248	8.253	10.769	12.000 (4)	20 %
- Hauts Bassins	7.500	12.000	?	1.641	4.276	5.110	5.921	7.641	19 %
- Comoè	1.200	2.289	-	-	?	?	?	1.144	7 %
- Bougouriba	600	1.409	-	101	431(3)	499(3)	704(3)	805	2 %
2. EST	900	3.000(1)	1.500	?				3.000 (4)	5 %
3. CENTRE									
- Centre Ouest	1.300	4.709	3.500	?				5.800 (4)	6 %
- Centre	1.200	4.851	15.000	12.147	12.255	-	15.681(2)	15.681	15 %
- Centre Est	1.500	4.078	800	?				2.800 (4)	5 %
- Centre Nord	1.900	4.407	5.000	6.731				8.934	11 %
- Yatenga	2.800	7.246	4.000	3.652				7.275	11 %
4. SAHEL	-	1.600	-	-				800	4 %
5. A.V.V.	(+950)	4.130	?	?	685	1.077	1.563	1.563	
6. HAUTE VOLTA	29.800 (+950)	67.959	32.300					67.443	11 %

(1) Estimation

(2) Il s'agit des attelages, bovins et asins confondus ; en fait en 79, 11.568 sont actifs, 11.033 en 1980

(3) En fait actifs : 1978 = 226 - 1979 = 330 - 1980 = 445.

ANNEXE 3.11 - VENTE DE MATERIEL AGRICOLE PAR ARCOMA, BOBO DILOULASSO, TENKODOGO
et OUAGADOUGOU 1980/1981 (unités)

	BOVIN			Bov. + Asines 4	ASIN			1 à 7 8	Charrettes tous types 9
	Multicult. 1	Charrues 2	Houes 3		Multicult. 5	Charrues 6	Houes 7		
1. OUEST	9	1.965	-	1.523		73		3.570(24)	701
Volta Noire		662	-	596		65		1.323	293
Hauts Bassins	9	1.083	-	724		8		1.824	405
Comoë		220	-	203		-	-	423	3
Bougouriba	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2. EST					1.170			1.170 (8)	-
3. CENTRE	239	1.608	2.721	1.602	1.701	1.171	706	9.748(66)	484
Centre Ouest	64	352	60	231	16	215	6	944	203
Centre	156	115	2.614	67	348	65	-	3.365	73
Centre Est	1	268		285	-	12	-	567	208
Centre Nord	18	291		550	1.347	699	700	3.605	-
Yatenga	-	582	47	468	-	180	-	1.267	-
4. SAHEL	1	193	-	175	-	-	-	369(2)	32
5. HAUTE VOLTA (1)	249	3.766	2.721	3.300	2.881	1.244	705	14.867(2)	1.217

Source : ARCOMA et ARCOMA-CNPAR.

(1) Manque : La Bougouriba et l'A.V.V. (pour celle-ci, le minimum d'équipement bovin acheté en 1980/81 est de 486.

(2) Le nombre d'unités autonomes est de 11.567, car les 3.300 houes asines ou bovines sont des matériels complémentaires.

ANNEXE 3.12 - EVOLUTION REGIONALE 1978 -1980 DES SURFACES LABOUREES

	Surfaces totales labourées : ha			dont coton ha			dont céréales ha		
	1978	1979	1980	1978	1979	1980	1978	1979	1980
1. OUEST									
Volta Noire	28.848	27.810	25.305(9)	10.303	10.605(31)	9.536(27)		14.955	12.544(5)
Hauts Bassins	30.183			8.643	9.621(39)	9.643(45)	14.313		
Comoé					46(48)				
Bougouriba	895	1.215	1.182		354(5)	350(5)			833()
2. EST					130(25)				
3. CENTRE									
Centre Ouest					1.702(29)				
Centre	4.202		8.183(2)	58	1.093(40)	34,3	3.596		7.599(2)
Centre Est					215(100)				
Centre Nord	8.504	14.296	18.950(6)		3.325(74)	2.074(50)	5.280	8.563	14.661(7)
Yatenga				-	-				
4. SAHEL				-	-	-			
5. A.V.V.					1.110(48)				
6. HAUTE-VOLTA					28.201(34)				

Sources : rapports annuels O.R.D. et rapports SOFITEX

Les chiffres entre parenthèses indiquent le pourcentage par rapport à la surface totale de la culture concernée ou de l'ensemble des superficies cultivées.

ANNEXE 3.13. EMPLOI DE LA TRACTION ATTELEE SELON LA CULTURE
EN VOLTA NOIRE 1979/80

Cultures	Surfaces travaillées en C.A. (ha)				% surfaces labourées surfaces totales semées
	Labourées et sacrifiées	Sarclées	Buttées	Total	
- Coton	13.500	7.000	5.500	26.000	42 %
- Arachide	3.500	500	200	4.200	17,5 %
- Sésame	1.500	90	60	1.650	21,4 %
- Soja	50	10	5	65	8 %
- Sorgho	} 15.000	10.000	4.000	29.000	7 %
- Mil					
- Maïs					
- Riz	500	20	-	520	10 %
TOTAL 1979/80	34.050	33.230	9.765	77.045	12,5 %
Réalisé 1978/79	28.848	22/761	8.096	59.705	9,3 %

Source : Rapport annuel 1979/80 O.R.D. Volta Noire

ANNEXE 3.14 - BASES DU SERVICE NATIONAL DE PROTECTION DES VEGETAUX

O.R.D.	Bases Phytosanitaires	Equipes	Postes d'inspection phytosanitaires
CENTRE HAUTS BASSINS	Ouagadougou Bobo-Dioulasso (Labo. de recherche)	Samorogouan	Pô, Bittou, Aéroport Koloko, Aéroport, Gare
NORD EST SAHEL	Ouahigouya Fada-N'Gourma Dori	Titao Bogandé Gorom- Bobo , Djiba, Sebba	Thiou Kantchari
BOUGOURIBA COMOE CENTRE NORD CENTRE OUEST CENTRE EST VOLTA NOIRE	Gaoua Banfora Kaya Koudougou Koupéla Dédougou	Kongoussi	Kampti Niangoloko

ANNEXE IV

TABLEAUX RECAPITULATIFS DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

Previous Page Blank

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION
PROJETS DE PRODUCTION

Titre des projets	Coût total (en millions CFA	Source de financement	Montant du financement	Date de démarrage	Durée	T.A.F. (1)	T.E.F. (2)	Observations
Projet de développement Agricole Ouest-Volta (P.D.A.O.V. I)	4.633,3	IDA FAD Suisse H.V.	1.592,5 1.347,5 882 808	1977	5 ans	100%		P.D.A.O.V II en cours
Projet de développement de l'O.R.D. de la Bougouriba II	3.678	IDA	3.339,04	1981	5 ans	100%		Développement de la production céréalière dans me Sud-Est et le Sud-Ouest
Projet de développement agricole intégré (O.K.D. de l'Est)	800	CCCE	570	1979	3 ans	100%	83,7%	Promouvoir les cultures cotonnière et améliorer les cultures céréalières.
Projet vivrier Ouest-Volta (1ère phase)	2.584	FAC BIRD CCCE H.V.	915,09	1979	5 ans			
Projet de développement rural intégré de la Sous-Préfecture de Seguenega	553,66	USAID		1976	5ans			

(1) T.A.F. : Taux d'Acquisition du Financement
(2) T.E.F. : Taux d'Exécution Financière

Financement acquis/coût total du projet
Réalisations/Financement acquis

Previous Page Blank

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION
ACTIONS D'APPUI

Titre des projets	Coût total (en millions CFA)	Source de financement	Montant du financement	Date de démarrage	Durée	T.A.F. (1)	T.E.F. (2)	Observations
Projet régional d'amélioration des Mil, Sorgho, Niébé, Maïs	885	FED						
Programme national pour l'amélioration du Niébé	55,40	CRDI	55,40	1977	4 ans	100%	67%	Projet en trois phases dont la 2ème est
Projet stockage du Niébé	17,18	CRDI	17,18	1980	2 ans	100%	58%	Le projet prendra fin en 1982 (juin)
Multiplication de semences améliorées de mil, sorgho, maïs, riz.	233	USAID		1976	5ans			Deuxième phase engagée pour un montant de 376 millions F.CFA.
RAF/79/C03 Projet régional	64	FENU H.V.	42 22	1981	2 ans			Projet suspendu
RAF/128/CLS Protection des végétaux	810	USAID H.V.	727,6 82,2	1981	5 ans			Projet en attente Projet régional
Collection variable locale de cultures vivrières en Haute-Volta	4,57	FAO	4,57	1981	4mois			

114

(1) T.A.F. : Taux d'Acquisition du Financement
(2) T.E.F. : Taux d'Exécution Financière

Financement acquis/coût total du Projet
Réalisation/Financement acquis

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

ACTIONS D'APPUI

Titre des projets	Coût total (en millions CFA)	Source de financement	Montant du financement	Date de démarrage	Durée	T.A.F. (1)	T.E.F. (2)	Observations
Développement Production des semences certifiées d'arachide	227,2	CEAO H.V.	120 107,2	1978	3 ans	52,9 (120,2)	82,8 99,6	Reconduire pour une dernière campagne semencière 20,61 millions de F.CFA
Production de semences de base (voir tableau des semences)	376	USAID		1981	5 ans			1ère phase Contraintes administratives au démarrage du projet.
3 P 780116 - Projet de mise au point d'une méthode d'évaluation de la qualité du sorgho, mil, niébé	20,8	CRDI	12,2	1980	2 ans	100%	34%	Projet en bon déroulement, Etudes sur le sorgho
Protection des végétaux	648,0	CANADA	648,0	1979	4 ans	100%	N.D.	2ème phase achevée- 3ème phase en préparation
Recherche et développement des cultures vivrières en zones semi-arides	149,0	QUA/CSTR						
Projet Engrais TF/UPV/FAO Belgique (1ère phase)	220	BELGIQUE		1976	5 ans			

(1) T.A.F. : Taux d'Acquisition du Financement
(2) T.E.F. : Taux d'Exécution Financière

Financement acquis/coût total du Projet
Réalisation/Financement acquis

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

ACTIONS D'APPUI

Titre des projets	Coût total (en millions CFA)	Source de financement	Montant du financement	Date de démarrage	Durée	T.A.F. (1)	T.E.F. (2)	Observations
Programme Engrais TF/UPV/18	92,562	BELGIQUE	92,562	1977	4 ans			Evaluation en cours 2ème phase en prépa- ration
Projet phosphate de Haute-Volta (1ère phase)	53,8	RFA	53,8	1978	3 ans	100%	100%	Bon déroulement du projet
Projet phosphate de Haute-Volta (2ème phase)	400	RFA	400 ?	1981	3 ans			En cours de négociation
ACDI/960/00601	5.787.676	ACDI H.V.	4.800.000 997.676					
Service National des Sols	216	RFA	216	1974	8 ans			
Renforcement du Service National de Vulgarisation Agricole	54,3	PNUD		1980 1982	1 an			
Service National des Sols	240	Pays-Bas H.V.	44,638	1977 (82)	5 ans	100%		2ème phase prévue pour 1982/1986 700.000 FAO

- 196 -

(1) T.A.F. : Taux d'Acquisition du Financement
(2) T.E.F. : Taux d'Exécution Financière

Financement acquis/coût total du Projet
Réalisation/Financement acquis

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

ACTIONS D'APPUI

Titre des projets	Coût total (en millions CFA)	Source de financement	Montant du financement	Date de démarrage	Durée	T.A.F. (1)	T.E.F. (2)	Observations
Promotion culture attelée et utilisation du matériel agricole dans la région du Liptako-Gourma Projet RAF/79/CO	146,495	FENU Autorité Liptako- Gourma		1981	5ans			
Projet Fonds d'Assistance ARCOMA-COREMA	1.136	RFA G.B. Pays-Bas USAID PNUD/ Liptako DANEMARK/ FAO	240 26 190 13 113 379	1976	5 ans			
Programme de sécurité alimentaire	3.688,64	RFA	3.688,64	1975	7 ans			
Développement de la commer- cialisation des céréales n° 686-0243	784,11 (4,765 \$)	USAID		1981/ 1982	3 ans			Retard dans le début du projet
Programme de constitution et d'entretien d'un stock de réserve de céréales TF/UPV/022	321,43	Suisse		1978	5 ans	100%	100%	

(1) T.A.F. : Taux d'Acquisition du Financement

(2) T.E.F. : Taux d'Exécution Financière

Financement acquis/coût total du Projet
Réalisation/Financement acquis

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

ACTIONS D'APPUI

Titre des projets	Coût total (en millions CFA)	Source de financement	Montant du financement	Date de démarrage	Durée	T.A.F. (1)	T.E.F. (2)	Observations
Soutien en moyens d'actions à l'OFNACER	1.424,6	Pays-Bas		1978				Programme financé sur la base de consultations bilatérales annuelles
Mise en place d'une infra- structure de stockage de céréales GCP/UPV/024/BADEA	388,05	BADEA		1980	2 ans			
Education II	5.337,2	IDA FAD H.V.	3.064,7 1.487,4 785	1980	4 ans	98%	17%	Difficultés de mobilisa- tion des crédits
Projet 204/CD/79 VOL 154 Appui à la formation des jeunes agriculteurs	100	FAC	100	1980	2 ans	100%	60%	Appui du FAC à l'équipe- ment de l'O.R.D. du Centre. 3ème phase du projet en évaluation 4ème phase en préparation
Projet CNJA-FJA (Conseil National des Jeunes Agriculteurs) (Formation des Jeunes Agriculteurs)	7,48	CNJA AFOI	7,48	1980	N.D.	100%	90%	Projet renouvelable

(1) T.A.F. : Taux d'Acquisition du Financement
(2) T.E.F. : Taux d'Exécution Financière

Financement acquis/coût total du Projet
Réalisation/Financement acquis

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

ACTIONS D'APPUI

Titre des projets	Coût total (en millions CFA	Source de financement	Montant du financement	Date de démarrage	Durée	T.A.F. (1)	T.E.F. (2)	Observations
Promotion du plastique dans le développement rural TF/UPV/77/006	55,0	ONUDI		1978				Projet non encore exécuté
Projet petit élevage de volailles dans les CFJA	60	CATWELL	601	1980	N.D.	48%	30%	
Petit élevage	8	AFRICARE						

(1) T.A.F. : Taux d'Acquisition du Financement
(2) T.E.F. : Taux d'Exécution Financière

Financement acquis/coût total du Projet
Réalisation/Financement acquis

A N N E X E V

FICHES D'AVANCEMENT DES PROJETS

Previous Page Blank

PROGRAMME NATIONAL
POUR L'AMELIORATION DU NIEBE

OBJECTIF DU PROJET :

- Développement des cultures améliorées du Niébé en condition de monoculture associée dans la savane et les zones sub-sahéliennes de la Haute-Volta,
- Amélioration et stabilisation des rendements d'un certain nombre de caractères de croissance de la plante et de réactions aux photopériodisures,
- Formation du personnel de recherche.

COUT DU PROJET : 55,4 millions de F.CFA (271 600 \$) financés par le CRDI

DUREE DU PROJET: 4 ans - Le projet a débuté en 1978.

OBSERVATIONS : Il s'agit d'un projet exécuté en trois phases ; le projet en est à sa troisième phase : 1982/83

REALISATION

- Enquêtes sur les pratiques culturelles, l'incidence des parasites et maladies, et les préférences du consommateur,
- Evolution du plasmé germinatif,
- Mise en place de pépinière phytogénétique à Kamboinsé,
- Essais de rendement et amélioration de population,
- Formation d'un chercheur voltaïque dans l'amélioration du niébé.

Previous Page Blank

PROJET PHOSPHATE DE HAUTE-VOLTA

(1ère et 2ème phases)

OBJECTIFS DU PROJET

- Exploitation et utilisation agricole des phosphates de Kodjari,
- Accroissement des productions agricoles,
- Substitution aux importations d'engrais,
- Economie de devises.

COUT DU PROJET : (1ère phase) = 53,8 millions de F.CFA financés par la RFA sur subvention.

DUREE DE LA PREMIERE PHASE : 3 ans (1978/1981)

COUT ESTIMATIF DU PROJET : (2ème phase) = 400 millions de F.CFA

DUREE DE LA DEUXIEME PHASE : 3 ans (1981/1983)

OBSERVATIONS :

Les réalisations de la première phase sont les suivantes :

- Installation d'une unité mobile test de broyage à Diapaga d'une capacité de 2000 tonnes/an,
- Production d'environ 3500 tonnes de phosphate moulu,
- Commercialisation du phosphate moulu aux O.R.D. et projets de production agricole,
- Vulgarisation de l'emploi du phosphate naturel,
- Etudes de transformation et d'enrichissement du phosphate.

Les résultats obtenus (rendements) sont excellents. Les difficultés se situent au niveau de la vulgarisation et de la distribution (circuits de distribution insuffisants).

3P 780 116 - PROJET DE MISE AU POINT D'UNE METHODE
D'EVALUATION DE LA QUALITE DU SORGHO, MIL, NIEBE

OBJECTIFS DU PROJET :

Il s'agit d'un projet de soutien à la recherche agronomique.

- Mise au point d'une méthode d'évaluation de la qualité du sorgho, mil et niébé en utilisant un système technique incluant :
 - . des analyses physiques,
 - . des analyses chimiques et fonctionnelles,
 - . des tests de dégustation.

- Livrer aux populations des variétés performantes.

COUT DU PROJET : 20,8 millions de F.CFA financés par le CRDI

DUREE DU PROJET : 2 ans

OBSERVATIONS

Certaines analyses sont effectuées au Canada, par manque d'équipements adaptés au laboratoire du projet.

PROJET DE STOCKAGE DU NIEBE

OBJECTIFS DU PROJET

- Recenser et améliorer les méthodes traditionnelles de stockage du niébé,
- Inventorier les différents produits de traitement utilisés traditionnellement par les paysans,
- Etudier les types de grenier servant au stockage du niébé,
- Former les techniciens (spécialistes) dans la recherche de systèmes post-récoltes.

COUT DU PROJET : 17,18 millions de F.CFA financés par le CRDI en totalité.
La contrepartie voltaïque consiste en paiement de salaires des fonctionnaires mis à la disposition du projet.

DUREE DU PROJET: 2 ans

OBSERVATIONS

Prévu depuis 1977, le démarrage du projet n'est intervenu qu'en 1980 par manque de spécialiste (entomologiste) pour diriger le projet. La fin du projet est prévue pour juin 1982.

Difficultés dans les enquêtes : difficultés de communication entre enquêteurs et producteurs dues à la méfiance de ces derniers

Difficultés de gestion dues au fait que le projet est géré pour partie en Haute-Volta, pour partie au siège du CRDI.

PROJET REGIONAL D'AMELIORATION
DES MIL, SORGHO, NIEBE, MAIS

OBJECTIFS DU PROJET

- Renforcement des structures nationales de recherche,
- Mise à la disposition des paysans du Sahel, des semences de variétés améliorées de mil, sorgho, niébé et maïs choisies parmi celles disponibles dans les stations de recherche nationales ou internationales,
- Recensement et mobilisation du matériel végétal amélioré disponible dans les divers établissements de recherche,
- Détermination des variétés adaptées aux zones agro-économiques du Sahel,
- Multiplication et diffusion des semences.

COUT DU PROJET : 3.000.000 ECU financé par le FED

DUREE DU PROJET : Indéterminée (1981 : Date de démarrage).

PROJET EDUCATION II

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet "Formation des Jeunes Agriculteurs" est l'héritier du système d'Education Rurale créé en 1961 pour palier aux insuffisances du système classique de l'école primaire.

De 1962 à 1966, le système (qui a fonctionné avec l'appui du F.A.C. de l'UNESCO) a eu pour objectif la formation en 3 ans de jeunes adolescents aux techniques rurales.

En 1970, une évaluation du système d'Education Rurale montre les insuffisances : système trop scolaire, suivi post-formation inexistant. Conséquences : l'exode rural des jeunes formés.

En 1974, des corrections sont apportées à l'ancien système, un projet FJA Education I est élaboré. Son objectif : formation technique et professionnelle des adolescents avec la participation du village dans l'élaboration des programmes.

Utilisation des langues nationales dans les programmes avec introduction du français comme langue étrangère?

Durée du cycle : 3 ans

Avant les résultats satisfaisants du projet Education I, une deuxième phase du projet est élaborée : Education II.

L'objectif du projet est de fournir un appui à la FJA dans tous les domaines : constructions, matériels et équipements, formation et assistance technique, etc ... Le projet couvre les O.R.D. du Centre-Ouest, du Sahel, du Centre Nord, des Hauts Bassins, de la Volta Noire, de la Bougouriba.

COUT DU PROJET : 5.337,2 millions de F.CFA financés par la Banque Mondiale;
3.063,7 millions de F.CFA : 57 %
par la BAD/FAD : 1.487,4 millions de F.CFA : 28 %
par la Haute-Volta : 785 millions de F.CFA : 15 %

DUREE DU PROJET : 4 ans (1980/1984)

OBSERVATIONS :

Certaines composantes du projet ne sont pas maîtrisées par la FJA.

Il s'agit des volets suivants :

- . réalisation de l'Ecole Supérieure des Travaux Publics,
- . réalisation de l'Ecole des Techniciens Supérieurs des Travaux Publics,
- . formation d'entrepreneurs en milieu rural,
- . étude sur la réforme de l'éducation.

La contrepartie voltaïque, qui varie entre 15 et 22 % suivant les volets du projet, n'est pas toujours disponible. Les conséquences en sont : difficultés pour le règlement des factures et inexécution de certains volets du projet.

Un crédit externe a été demandé pour situer les différentes responsabilités et permettre au projet de s'exécuter normalement.

DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION DES SEMENCES
CERTIFIEES D'ARACHIDE

Convention n°4/SG/BCDA/FDC/75

OBJECTIF DU PROJET

Mettre à la disposition des paysans des semences améliorées d'arachide afin d'augmenter la productivité.

COUT DU PROJET : 227,2 millions de F.CFA
dont CEAO : 120,2 millions de F. CFA - 114,2
dont Etat Voltaïque : 111,2 millions de F.CFA
dont 6 millions effectivement versés.

DUREE DU PROJET : 3 ans.

Le projet a été reconduit pour une dernière campagne semencière 1982/1983 pour 20,61 millions de F.CFA.

OBSERVATIONS

Difficultés rencontrées dans la commercialisation des semences produites dues aux divergences apparues entre le CEAO et la Direction du projet : le CEAO n'entend pas voir les fonds.

La commercialisation n'était pas prévue à la convention mais la production de la multiplication des semences au niveau des stations. Le projet a confié la production des semences aux paysans semenciers, qui se sont retrouvés avec leur production sur les bras.

PROJET RAF/79/C03
PROTECTION DES PRODUITS VIVRIERS DANS LES ENTREPOTS
EN ZONE DU LIPTAKO-GOURMA

Approuvé en 1980, ce projet devait démarré en Janvier 1981.

L'agence d'exécution du projet est l'Autorité du Liptako-Gourma et sa source de financement est le FENU.

COUT DU PROJET : 253.000 \$ US
dont contrepartie voltaïque : 22 millions F.CFA

DUREE DU PROJET : 2 ans

OBSERVATIONS.

Ce projet est suspendu pour des raisons inconnues.

LE PROJET MULTIPLICATION DE SEMENCES AMELIOREES
DE MIL, SORGHO, MAIS, RIZ.

OBJECTIF

Le projet semencier accord. 686-0245/USAID, visait l'amélioration et l'élargissement des capacités du pays à réaliser un programme de multiplication nationale de semences, de contrôle de la qualité et de commercialisation en quantités suffisantes de semences à partir de variétés génétiquement supérieures à celles des semences traditionnelles, et à les mettre à la disposition des paysans pour améliorer les rendements.

Ce projet de 233 millions de francs CFA financé par l'USAID, a obtenu des résultats satisfaisants. L'USAID a décidé d'accorder une subvention pour une seconde phase. Cette seconde phase concernera la production de semences de base.

DUREE DU PROJET : 5 ans

COUT DU PROJET : 376 millions de F. CFA

OBSERVATIONS

Le projet qui devait débuter en 1981, connaît des difficultés de démarrage liées à des contraintes administratives.

LE PROJET PROTECTION DES VEGETAUX
HAUTE-VOLTA

Suite à des requêtes de la Haute-Volta en 1973 à l'ACDI concernant la lutte contre les rongeurs, la conservation des denrées stockées et l'équipement du service de protection des végétaux, un programme en trois phases de protection des végétaux fut mis en place :

PREMIERE PHASE

d'une durée de 6 mois, elle a consisté en une campagne d'urgence de lutte contre l'infestation dans la région sahélienne du pays.

DEUXIEME PHASE

1979/1982 - Elle est basée sur l'action préventive et comprend :

- un projet pilote circonscrit au Sud-Ouest voltaïque (4 O.R.D.) et composée de :
 - . l'aménagement d'un laboratoire de recherche adaptative et appliquée (inventaire des destructeurs et de leur distribution géographique, recherche biologique, collection de référence, programme de lutte à envisager et à recommander aux O.R.D. et aux paysans),
 - . la vulgarisation des méthodes et pratiques de protection des végétaux et d'intervention,
 - . la formation en protection des végétaux des intervenants au niveau de la Direction de la Protection des Végétaux,
 - . une étude de l'entreposage traditionnel des céréales à l'échelle du pays.

TROISIEME PHASE

Elle consiste à étendre à l'échelle nationale, en fonction de l'expérience acquise, le programme de protection des végétaux.

DUREE DU PROJET : 5 ans (1978/1983)

COUT DU PROJET : 5.787.676 \$ canadiens

dont Canada : 4.800.000 \$ canadiens
Haute Volta : 987.676 \$ canadiens

A R C O M A

PROJETS EN COURS D'EXECUTION

- Projet UPV/80/011
- Coût du projet : 1.000.000 de dollars
- Démarrage : 1981/1982
- Source de financement : PNUD
- Durée : 12 mois

OBJECTIFS

Le but principal est la mise à disposition du Fonds d'Assistance d'Experts.

Un des volets du projet est l'appui financier avec pour objectif l'autofinancement des activités au terme du projet.

En attendant l'accomplissement de toutes les formalités et pour éviter une rupture des activités, une phase intérimaire du projet est en vigueur. Le montant affecté à cette phase est de 217 833 \$ dont 70 % destinés à l'Assistance Technique et 30 % à l'Equipement et au fonctionnement.

Le projet étant dans une phase intérimaire, il est difficile de pouvoir donner une appréciation. Il est cependant permis de dire que tant que la situation actuelle de l'ARCOMA (pléthore de personnel, mauvaise organisation des ateliers) ne connaîtra pas une amélioration, il sera vain d'espérer parvenir à l'autofinancement des activités.

Pour l'obtention de résultats satisfaisants, deux solutions sont possibles :

- 1/ accorder un fonds de roulement conséquent, de l'ordre de 500 millions de F.CFA qui permettra le plein emploi de tous les ateliers et du personnel,
- 2/ Autoriser une réduction des charges d'exploitation et les ramener à des proportions comptables avec les activités actuelles, ce qui entraînera, à coup sûr, une compression du personnel.

- Projet UPV/78003

Coût du projet :
Démarrage :
Sources de financement :
Zone du projet : 4 sous-secteurs initialement, leur nombre passera à 6 par la suite : FADA, DIAPAGA, YAMBA, TIBGA, GABENI.

OBJECTIFS :

Ils ne sont pas toujours quantifiés et précisés, mais l'essentiel concerne l'augmentation de la production agricole :

- aménagement de bas-fonds,
- production maraîchage,
- facteurs de production (engrais, matériel agricole, animaux de labour), (48 paires + 141 ânes),
- prise en charge de 28 encadreurs agricoles,
6 encadreurs élevage,
et 4 agents de topo,
- arboriculture : création d'une pépinière de 1 ha,
- formation et stages de recyclage pour les agents.

Les résultats les plus intéressants sont :

- 70 000 boeufs vaccinés,
- 6 ha 50 de culture maraîchère sur 50 ha de prévus,
- visites de paysans de la zone du projet dans les O.R.D. de Bobo, Ouaga, et autres de la Haute-Volta (Nord Côte d'Ivoire)
- aménagement de 800 ha dont 200 ha la première année, 200 la deuxième année, 200 la troisième année; en fait d'aménagement ce sont des labours d'ouverture qui ont été réalisés en se référant à des anciens ouvrages construits lors d'un précédent projet.

REMARQUES :

Les résultats du projet sont médiocres nonobstant les sommes dépensées et le personnel expatrié envoyé sur le terrain; les résultats reflètent le manque de soin apporté à la conception du projet (objectifs non définis et quantifiés, pas d'évaluation ex-ante), la méconnaissance des délais nécessaires pour la livraison des matériaux et véhicules prévus dans le cadre du projet. Les retards accusés pour l'arrivée de tel ou tel expert sont énormes (l'expert en G.R. est arrivé en Septembre 1981 soit 2 ans après le démarrage du projet).

Du côté du personnel, les choses n'ont guère mieux fonctionné, l'équipe de topographie n'est pas encore opérationnelle à cause d'une formation insuffisante; pour cette raison, on peut douter de la qualité des levés qui, pour l'instant, n'ont pas été éprouvés.

Les projets en cours d'exécution

Le projet de développement agricole intégré

Lieu du projet : Secteur de Diapaga
Démarrage : 1/04/1979
Durée : 3 ans
Fin du projet : 31/03/1982
Coût du projet : 800 millions de F.CFA
Sources de financement : CCCE : 570 millions
CFDT/SOFITEX : 110 millions
Contrepartie VOLTA : 120 millions

OBJECTIFS DU PROJET

Productions agricoles

Il s'agit de promouvoir la culture du coton pour ensuite améliorer la production céréalière à l'instar de ce qui a été réalisé dans les zones de Solenzo et de Bobo Nord à l'Ouest.

Prévisions et réalisations en matière de production cotonnière

	PREVISIONS		REALISATIONS	
	Surface/ha	Productions	Surface	Productions S - P
1ère année	1000	600 ⁺	440	220
2ème année	2000	1350	620	150
3ème année	3250	2425	350	300

Les causes de la non réussite de la culture du coton dans cette région sont les suivantes :

- La population de Diapaga, contrairement à ce que les promoteurs de ce projet craignaient (équilibre alimentaire atteint) reste préoccupée par les productions céréalières non seulement pour être à l'abri d'une quelconque pénurie, mais encore parce que les céréales se sont bien vendues.
- L'encadreur est relativement jeune et ne maîtrise pas la totalité des techniques culturales, base de productivité.
- La demande de coton graine, pour la satisfaction des besoins locaux, est proportionnellement élevée et offre des prix nettement meilleurs à ceux de la SOFITEX (200 Francs le kg. contre 67) ; de ce fait, une partie de la production de coton échappe au contrôle des structures de production et de commercialisation.

Infrastructures et équipements

Les prévisions et réalisations dans ces domaines portent sur :

- 144 km de pistes dont réalisation à 100% d'ici la fin du projet,
- 19 forages en première année dont 16 terminés,
- 20 puits en deuxième année dont 12 terminés,

La construction de :

- 3 villas pour le Chef de projet et son adjoint,
- 30 cases pour les encadreurs,
- 1 magasin de 500 m² à Diapaga,
- 2 magasins de 300 m².

Les villas, logements et cases sont terminés ou en cours de construction. Les travaux de construction des magasins sont arrêtés au stade de chaînage et font l'objet de litiges ; la reprise des travaux ne reprendra qu'après l'avis technique de l'H.E.R.

REMARQUES

Les résultats du projet sont loin d'être satisfaisants. L'implantation du coton dans cette région, même à moyen terme, n'est pas évidente. Or, la poursuite du projet est conditionnée par les résultats de la production cotonnière; pour une fois encore, l'importance a été donnée au coton au détriment des céréales ; au lieu de considérer le coton comme un élément indispensable dans la rotation des cultures et dans la mise au point de systèmes de culture, ce qui aurait incité les promoteurs du projet à prendre en considération l'ensemble des cultures, on a pris le coton comme culture de rente tout comme si les céréales ne présentaient aucun intérêt.

L'amélioration du rendement constaté en troisième année provient de la réduction du contrôle sur seulement une partie des superficies.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL
SECRETARIAT GENERAL
CORRESPONDANT NATIONAL
CILSS

REPUBLIQUE DE HAUTE-VOLTA
Unité - Travail - Justice

COMMENTAIRES SUR L'ETUDE

"LE DEVELOPPEMENT DES CULTURES PLUVIALES EN
HAUTE-VOLTA"- CILSS/CLUB DU SAHEL - Juin 1982

L'étude appréhende bien l'ensemble des problèmes qui se posent au monde rural voltaïque et met en exergue les blocages sur le triple plan "Paysannat - appareil administratif - sources d'aide extérieure".

Cependant, l'étude devrait mettre un accent sur la recherche agronomique devant mettre à la disposition des producteurs des variétés adaptées à la pluviométrie et résistantes à la sécheresse.

Quant au Chapitre III traitant des structures de développement et les actions entreprises, le point sur la "Distribution des engrais" aurait pu s'intituler :

"Production et Distribution des engrais"

de façon à mieux mettre en évidence la Stratégie dans ce domaine, à savoir :

- la création du Bureau des Intrants agricoles qui sera bientôt fonctionnel,
- la production du phosphate naturel brut,
- l'acidulation partielle et adjonction de soufre minéral,
- mise en place d'une unité de formulation d'engrais à partir des phosphates naturels.

Dans le domaine des contraintes, une des causes possibles non évoquée de stagnation de la production céréalière est une certaine habitude paysanne à ne produire juste que pour couvrir les besoins de consommation. En effet, dans certaines zones du pays, la pratique n'est pas à la vente des céréales produites.

Il serait souhaitable que le prix d'achat au producteur des principales céréales (mil, sorgho, maïs) puisse être fixé non seulement avant les campagnes agricoles, mais aussi aligné sur celui du coton-graine premier choix et ce pour deux raisons :

- . D'abord, parce que ces deux spéculations bénéficient de la subvention des engrais,
- . Ensuite, parce que le choix judicieux des assolements au niveau du paysan en serait facilité avec un report en faveur des céréales dans les proportions suivantes, généralement jugées souhaitables :
 - 1/3 des superficies en coton, et
 - 2/3 en cultures vivrières dont céréales principalement.

L'étude traite sommairement des problèmes de migration à l'intérieur du pays et de son corollaire qui est le problème de la réforme agraire au niveau national. Ces deux problèmes sont très importants et l'évolution des cultures pluviales peut dépendre des solutions adéquates qui leur seront trouvées. Par ailleurs, il faut noter que certaines terres du pays ont atteint un tel seuil de dégradation que seules la diminution de la pression démographique sur ces terres et la prolongation des jachères peuvent permettre leur régénération. Sur le plan technique, il y a lieu de souligner que l'intensification céréalière sans politique adéquate d'assolement - rotations comprenant une composante coton-légumineuses, peut aboutir à terme à une prolifération du "Striga" (nocif pour les céréales et dont l'élimination est très onéreuse) rendant presque impossible pour longtemps toute nouvelle culture céréalière sur ces sols. Certaines zones du pays connaissent déjà ce problème.

Dans le cadre de l'intégration agriculture-élevage, solution clef du développement de la production végétale, la politique d'assolement - rotation permettrait la production fourragère nécessaire à la promotion de la culture attelée.

Il faut par ailleurs mentionner les possibilités des cultures céréalières en régie appuyées par les paysans et pouvant déboucher sur des agro-industries (par exemple, le maïs dans l'Ouest et le Sud-Ouest du pays). Notons que la participation paysanne à la conception des projets prônés dans l'étude est très théorique et difficilement généralisable. En effet, il y a souvent un divorce entre objectifs nationaux pensés dans un contexte international et les réalités et objectifs locaux.

Dans le domaine de la culture attelée, il y a lieu, afin d'éviter toute confusion au lecteur non averti, de distinguer clairement les deux Organismes étatiques s'occupant de fabrication de matériel agricole. Il s'agit :

- du Fonds d'Assistance ARCOMA/COREMA avec son réseau d'ateliers COREMA et ses deux ARCOMA (Bobo-Dioulasso et Tenkodogo); cette structure relève du Ministère du Développement Rural;
- de l'ARCOMA/CNPAR devenu APICOMA, relevant du Ministère de la Fonction Publique et du Travail.

Les ARCOMA, outre leur fonction de distribution du matériel, s'occupent également d'opérations de montage et de finition des produits semi-finis livrés par les ARCOMA.

- de la SOVICA, organisme privé de fabrication de matériel agricole.

Concernant les contraintes d'approvisionnement et de crédit du matériel agricole, il y a simplement une subvention indirecte à travers l'exonération de droits de douanes sur la matière première et les composantes importées. Il est en outre prévu une marge de 5 % au prix du matériel aratoire et 7 % au matériel de transport pour les frais de distribution des O.R.D. A défaut d'une étude exhaustive de la situation du Fonds d'Assistance ARCOMA/COREMA, l'étude semble indiquer qu'une simple réorganisation peut permettre à la structure de produire la quantité nécessaire à la satisfaction de la demande.

Ce que l'étude semble ignorer, c'est que l'utilisation optimum du potentiel de production mis en place exige un fonds de roulement et des moyens logistiques.

Par ailleurs, la comparaison entre les productions du F.A.A.C. de 1974/1979, période de la mise en place du premier atelier jusqu'en 1980, et celles de 1980/1981 et 1981/1982 semble montrer une hausse de la demande alors que ces deux dernières années étaient plus consacrées aux problèmes de gestion. Pour permettre au F.A.A.C. de satisfaire à une demande croissante de matériel, les sources de financement devraient trouver une articulation harmonieuse entre les programmes de crédits et le financement de la production.

En règle générale, l'étude reste conforme dans ses grandes lignes aux propositions qui ont été faites lors de la dernière Conférence des Cadres du Ministère du Développement Rural. Elle préconise également la poursuite ou le démarrage des projets en cours ou envisagés. On notera particulièrement que l'étude va à l'encontre d'une récente étude de la Banque Mondiale qui préconisait la vente au prix coûtant des facteurs de production aux agriculteurs, alors qu'il est connu que même dans les pays à agriculture très en pointe, la subvention de l'Etat dans ce secteur est prépondérante. Il serait donc

utopique de penser que le décalage économique relève exclusivement de la seule agriculture et ne pas y mettre les moyens nécessaires.

Enfin, bien que l'étude soit restée fidèle à son thème principal, à savoir les cultures pluviales, ce qui est normal, et bien qu'il existe déjà une étude sur les cultures irriguées dans les pays du Sahel, une certaine articulation devrait être faite pour mettre en évidence leur complémentarité. En effet, en traitant du problème de l'autosuffisance alimentaire d'une manière partielle sans faire allusion à la composante cultures irriguées fait apparaître un certain vide. La composante cultures irriguées nous semble aussi, sinon plus importante à considérer tant il est vrai que depuis les années 1970, notre pays a rarement retrouvé un régime pluviométrique normal. Et quoi qu'on dise, la politique des grandes retenues d'eau reste l'une des seules voies susceptibles de sortir l'agriculture voltaïque de ce carcan qu'on croit démanteler par de petites retouches.

- - -